SEQENS

OUR SCIENCE FOR YOUR FUTURE

Rapport RSE 2024

Sur les informations 2024

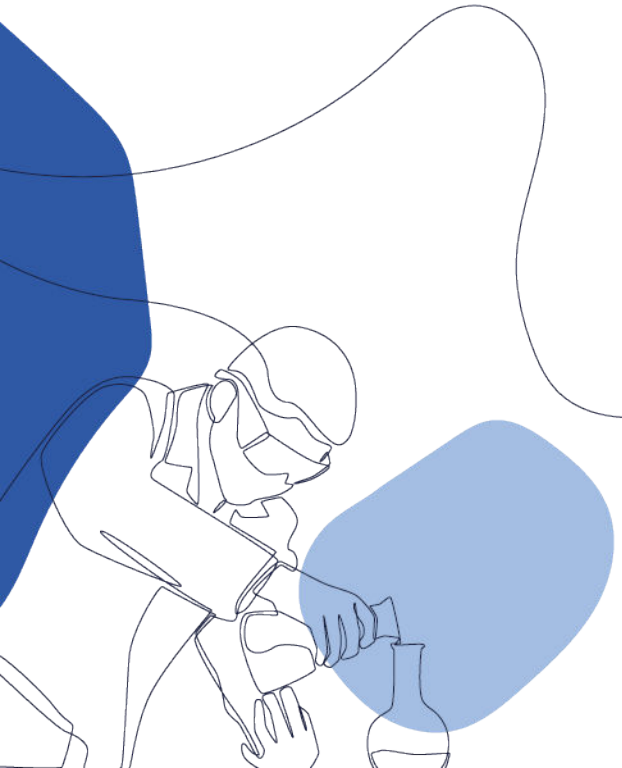

DÉCLARATION DE
PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

Édito ..... page 3

À propos de ce rapport ..... page 4

Notre identité ..... page 5

05 • Présentation du Groupe & chiffres clés

06 • Modèle d'affaires

Notre démarche RSE ..... page 8

08 • Principaux risques RSE

10 • Politique RSE

11 • Progrès RSE

12 • Engagements externes RSE

13 • Performance RSE reconnue

14 • Gouvernance RSE

01 **Changement climatique et environnement** ..... page 16

18 • Émissions CO_2e et énergie

28 • Eau

31 • Déchets

33 • Rejets dans l'environnement

37 • Biodiversité

02 **Collaborateurs et communautés** ..... page 38

40 • Effectifs

41 • Sécurité et santé

45 • Attraction et rétention

50 • Développement des compétences

52 • Diversité

57 • Communautés

03 **Sécurité, qualité et innovation durable** ..... page 58

60 • Sécurité des procédés

62 • Qualité

64 • Innovation durable

04 **Intégrité opérationnelle** ..... page 72

74 • Éthique

76 • Cybersécurité

77 • Excellence RSE

79 • Achat responsable

Annexes ..... page 81

82 • ODD

89 • GRI

En tant qu'acteur majeur et intégré des solutions pharmaceutiques et des ingrédients de spécialité, avec 16 sites industriels, 9 centres de R&D dans le monde et 3 219 collaborateurs, nous avons chez SEQENS, lancé dès 2008 un programme concret et ambitieux de développement durable de nos activités sur tous les continents où nous opérons.

L'activité de SEQENS est en amont de chaînes de valeur stratégiques comme la santé, la cosmétique ou l'énergie. Nous accompagnons nos clients dans le développement de leurs molécules et, si nos produits sont absolument essentiels, leur fabrication peut générer des impacts, notamment environnementaux, qu'il est de notre responsabilité de minimiser.

SEQENS a mis en place une stratégie RSE structurée et pragmatique, avec des objectifs partagés et une feuille de route claire qui engagent l'ensemble du Groupe. Cette démarche RSE, imbriquée dans la stratégie du Groupe, consiste à assurer la pérennité de nos activités sur le long-terme mais aussi des clients avec qui nous travaillons :

- Assurer la sécurité et l'intégrité de tous les employés, partenaires et actifs ;
- Garantir de bonnes conditions de travail pour attirer et retenir les collaboratrices et collaborateurs ;
- Minimiser l'impact environnemental et climatique des processus et des produits ;
- Assurer la sécurité, la conformité et la qualité des produits ;
- Innover dans des technologies durables pour améliorer la productivité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits ; et créer de la valeur ajoutée pour la société ;
- Être un acteur reconnu en termes d'excellence RSE au sein de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement ;
- Assurer l'exemplarité de SEQENS en matière d'éthique des affaires.

En parallèle de cette stratégie RSE, nous avons très tôt pris des engagements publics puisque SEQENS est signataire de la charte « Responsible Care » et du « Global Compact » depuis 2008 mais a aussi publié ses objectifs en termes de réduction de ses émissions de CO_2e dans le cadre du « French Business Climate Pledge ». En décembre 2024, les objectifs de décarbonation long-terme de SEQENS ont été validés par le SBTi confirmant leur alignement avec l'objectif planétaire de limiter le réchauffement climatique sous les 1,5°C.

Au cours des 15 dernières années de la vie de SEQENS, nous avons toujours été soutenus par nos actionnaires, hier Ardian ou Eurazeo et aujourd'hui SK Capital et Bpifrance qui comprennent l'importance de ces sujets pour continuer à maintenir et développer nos activités à forte valeur ajoutée.

Ce rapport détaille les actions mises en place et les résultats RSE sur l'année 2024 ainsi que les progrès réalisés par rapport aux objectifs. Il démontre nos efforts qui portent progressivement leurs fruits ainsi que la mobilisation des équipes, partout dans le monde, sur ce sujet essentiel.

Le Groupe a fait le choix volontaire de produire un rapport RSE sous le format d'une « Déclaration de Performance Extra-Financière » (DPEF) afin de s'aligner aux meilleurs standards européens et de présenter les progrès de sa contribution à la croissance durable.

Période

Les informations publiées dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Périmètre

Le périmètre de consolidation des informations présentées dans ce rapport :

- Exclut les sites acquis durant l'année 2024. Il n'y a pas eu d'acquisition en 2024. Ces sites seront intégrés dans le prochain rapport RSE.
- Exclut les sites cédés ou arrêtés durant l'année 2024. Il n'y a pas eu d'acquisition en 2024.
- Exclut les bureaux commerciaux non significatifs en termes d'impact RSE : Wayne et Robbinsville aux Etats-Unis ainsi que le bureau à Shangaï.
- Exclut certains sites de R&D non significatifs en termes d'impact RSE : Alganelle en France.
- Les données des entités détenues financièrement à plus de 50% sont intégrées à 100% dans ce rapport RSE.

Périmètre environnemental

Le périmètre de consolidation concernant les informations environnementales présentées dans ce rapport exclut les sièges (Ecully, HQ Wavelength), un centre administratif (Massy), les bureaux commerciaux (Wayne, Robbinsville, Shangai), certains sites de R&D (Pune, Alganelle) et un site de stockage (Grand Serre). En effet, ces sites n'ont pas un impact significatif sur les données environnementales du Groupe.

Le périmètre environnemental inclut tous les sites industriels, rassemblés ci-dessous par pays :

- France : Aramon, Bourgoin, Couterne, Les Ulis, Limay, Limoges, Nîmes, Porcheville, Pont-de-Claix, Roussillon (société Novapex), Roussillon (société Novacyl), Saint-Fons, Villeneuve-la-Garenne
- Royaume-Uni : Middlesbrough, Billingham
- Allemagne : Lahr
- Finlande : Turku
- États-Unis : Devens
- Thaïlande : Bangpoo
- Chine : Taixing, Wuxi
- Inde : Hyderabad
- Israël : Neot Hovav.

Périmètre social

Le périmètre de consolidation concernant les informations sociales présentées dans ce rapport inclut tous les établissements du Groupe SEQENS, c'est-à-dire toutes les unités de fabrication, stockage, pôle logistique, centre administratif géographiquement individualisées, mais juridiquement rattachées à SEQENS. A la différence du périmètre environnemental, le périmètre social comprend le siège Ecully, le centre administratif Massy, l'ensemble des sites de R&D (dont Pune) mais exclut Alganelle ainsi que les bureaux commerciaux (Wayne, Robbinsville, Shangaï).

Autres périmètres

Le périmètre de consolidation concernant les informations éthiques, d'approvisionnement ou de qualité présentées dans ce rapport inclut tous les sites du Groupe SEQENS.

PRÉSENTATION DU GROUPE & CHIFFRES CLÉS

SEQENS est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, qui s'appuie sur 16 sites industriels,9 centres de R&D et 3 219 employés dans 10 pays. En tant qu'acteur intégré dans la chaîne de valeur, des matières premières aux actifs, de la recherche et du développement à l'industrialisation, SEQENS offre un large portefeuille de produits. Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, mais aussi par des valeurs fortes telles que l'unité, l'agilité et la réactivité, les employés du Groupe s'engagent à fournir à plus de 1300 clients dans le monde le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique conformément à la stratégie RSE.

3219 collaborateurs

941 M€ chiffre d'affaires

1300+ clients

300 scientifiques

16 sites de production

9 centres R&D

dont 130 docteurs

LES 3 ACTIVITÉS DE SEQENS

Les solutions pharmaceutiques :

SEQENS développe et fabrique des principes actifs pharmaceutiques (ou « API » pour Active Pharmaceutical Ingredient). Ces substances actives contenues dans les médicaments sont responsables des propriétés curatives ou préventives du médicament. L'expertise de SEQENS s'étend de la fabrication de molécules génériques (hors brevet) comme l'aspirine ou le paracétamol ; à la fabrication de nouvelles molécules développées et fabriquées spécifiquement à la demande d'un client, sous contrat exclusif. Les capacités et les technologies de fabrication des principes actifs pharmaceutiques de SEQENS permettent de mener des projets depuis la phase initiale de développement jusqu'à la mise à l'échelle et la fabrication commerciale, avec une chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée. Cette chaine d'approvisionnement intégrée comprend la production de matières premières ou d'intermédiaires à la production des principes actifs en passant par la production de solvants pour l'industrie pharmaceutique et d'excipients essentiels comme les lipides et polymères rentrant dans la composition de médicament.

En 2023, SEQENS a par ailleurs fait l'acquisition du site CellForCure de développement et de production de thérapies cellulaires et géniques et continue d'investir dans l'expansion de ses solutions à destination de l'industrie pharmaceutique.

Le marché pharmaceutique est un des marchés les plus réglementés (notamment en ce qui concerne les marchés européens, nord-américains et certains marchés asiatiques) et se caractérise par des exigences fortes en termes de qualité des produits et de contraintes réglementaires. SEQENS offre un soutien à la gestion de projet ainsi que des capacités d'analyse et de contrôle de la qualité dans le but d'accélérer les projets des clients et les dépôts réglementaires.

Les ingrédients de spécialité :

SEQENS développe et fabrique des produits chimiques de spécialité à haute valeur ajoutée pour les industries les plus exigeantes (santé, chimie fine, cosmétique et parfumerie, additifs pour lubrifiants techniques, polymères, énergie).

Le Groupe exploite à l'échelle mondiale des installations polyvalentes, flexibles et dédiées, avec une gamme unique de technologies, de réactions et de capacités de distillation.

SEQENS offre des services de développement et de fabrication sur mesure ainsi qu'une vaste gamme d'ingrédients de catalogue de grande valeur. Le Groupe est reconnu pour son haut niveau de fiabilité, de flexibilité et de réactivité. Enfin, le Groupe a développé une offre de produits sûrs et durables pour l'industrie de la cosmétique notamment avec des conservateurs non traditionnels sans parabène et biosourcés, etc.

La R&D :

SEQENS offre des services de R&D complets et entièrement intégrés pour soutenir les projets des clients du développement initial à la commercialisation du produit dans le respect des normes les plus strictes en matière de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement. Cela passe par l'accompagnement R&D du client lors :

- De la phase de développement des molécules (analyse des molécules, contrôles qualité, vérification de la sécurité des processus et des impuretés, repositionnement des médicaments).
- Le développement des procédés avec l'identification de la meilleure voie de synthèse pour toute molécule à n'importe quel stade. SEQENS dispose d'un large éventail de technologies pour trouver la meilleure voie de synthèse et de purification.
- Du passage à l'industrialisation, de quelques kilos à plusieurs tonnes, avec la fourniture de lots cliniques grâce à nos usines pilotes.
- De la production et de la commercialisation avec, par exemple, l'optimisation des procédés, la sécurisation des approvisionnements, le soutien réglementaire.

La clé du succès en matière de création de valeur est notre engagement à fournir des services de premier ordre.

MODÈLE D'AFFAIRES

Les Ressources

Capital financier

OPEX investi dans la R&D : 30,7 millions d'euros

Capital relationnel

Plus de 1 300 clients

Près de 6 000 fournisseurs

Capital industriel

16 sites de production

9 centres de R&D

Capital humain

3 219 collaborateurs

30% de femmes et 70% d'hommes

Capital environnemental

1 134 878 MWh d'énergie consommée

15 508 270 m3 d'eau prélevée

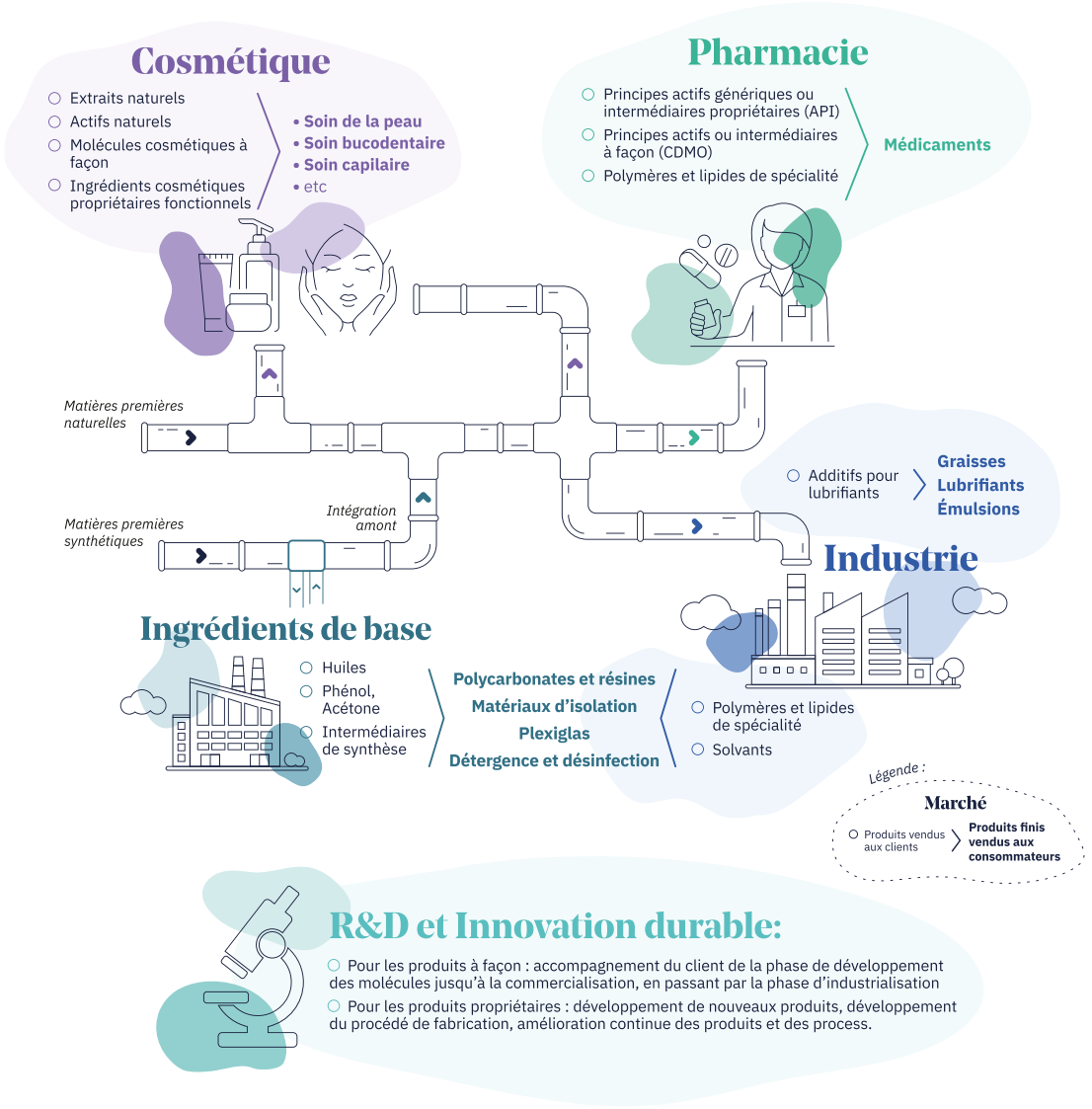

Valeurs créées et résultats durables

Finance

Chiffre d'affaires : 941 MILLIONS D'€

Relationnel

186 réclamations clients justifiées

55% du montant des achats couverts par une évaluation RSE (via Ecovadis)

Industriel

85% des sites avec une médaille Platinium ou Gold (Ecovadis)

10 demandes de brevet déposées

Humain

Taux de fréquence des accidents de 1,3

31 accords collectifs signés en 2024

Index égalité femme/homme de 88,5/100

97% de collaborateurs formés dans l'année

Environnement

65% des déchets totaux valorisés

45% d'énergie renouvelable et récupérée

-11% de consommation d'énergie (vs 2021)

+2% d'émissions CO_2 sur les scopes 1+2 (vs 2021)

-18% de consommation d'eau (vs 2021)

PROPOSITION DE VALEUR

Mission

Proposer aux clients le développement et la production de principes actifs pharmaceutiques, d'intermédiaires et d'ingrédients de spécialité et des services durant toutes les étapes du cycle de vie d'un ingrédient pharmaceutique ou de spécialité – des premières phases de développement jusqu'à la commercialisation – dans le respect des exigences les plus strictes en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et de conformité, dans le souci permanent de sa responsabilité sociétale.

Ambition

Être le leader mondial intégré dans les solutions pharmaceutiques et les ingrédients de spécialité proposant la palette la plus complète de technologies.

Valeurs

Entreprenariat
Agilité
Réactivité
Ténacité
Orientation client
Solidarité

Stratégie

- Renforcer le positionnement de l'offre de SEQENS et continuer à étendre son offre commerciale.
- S'appuyer sur ses capacités de R&D, ses technologies et son réseau industriel intégré pour élargir l'offre.
- Tirer bénéfice des récents investissements industriels dans les solutions pharmaceutiques et les ingrédients de spécialité.
- Poursuivre les programmes de production de produits pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité critiques ainsi que le développement de produits durables, notamment bas carbone.
- Poursuivre la croissance par la mise en œuvre de projets innovants en s'appuyant sur les compétences des équipes.
- Poursuivre le développement et les investissements sur les centres R&D, les sites industriels et sur les marchés résilients de la pharmacie et de la cosmétique.
- Être à l'affût des opportunités de croissance externe pour consolider et élargir l'offre de la société PCAS.

Grandes tendances externes

- Croissance des marchés de la pharmacie et de la cosmétique
- Attentes de plus en plus fortes de produits à faible empreinte environnementale
- Relocalisation de productions critiques

PRINCIPAUX RISQUES RSE

La présence internationale du Groupe ainsi que la diversité de ses activités exposent SEQENS à des risques sociaux, sociétaux, de gouvernance et environnementaux. Ces risques RSE, aussi appelés risques extra-financiers, sont identifiés par le Groupe afin d'être mieux maîtrisés. Cet exercice est renouvelé annuellement.

Afin de retenir les risques extra-financiers les plus significatifs pour le Groupe, chaque risque a été évalué selon deux paramètres :

- La probabilité d'occurrence (qui est la probabilité que le risque survienne et se concrétise en un impact)
- La gravité potentielle des dommages (si le risque venait à se réaliser). Toutes les conséquences susceptibles d'affecter le Groupe ont été analysées : les conséquences financières, réputationnelles, sociales et environnementales.

L'évaluation de la gravité et de la probabilité a permis de conclure sur le niveau d'importance de chaque risque, appelée aussi criticité, et de hiérarchiser les risques entre eux.

Les politiques et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir et atténuer la survenance de ces risques sont présentées et déclinées tout au long de ce rapport, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance[1] (en anglais KPI).

Certaines thématiques, telles que le bien-être animal, la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives, la précarité ou le gaspillage alimentaire, devant être traitées dans la DPEF, ne paraissent pas pertinentes au regard de la nature des activités du Groupe SEQENS. Elles ne sont donc pas développées dans ce rapport.

[1] Les indicateurs clés de performance (ICP) sont appelés KPI (Key Performance Indicator) dans ce rapport RSE.

Nom du risque	Description des impacts potentiels sur les activités	Criticité du risque
Accident industriel majeur conduisant à des effets létaux et irréversibles au-delà des limites de propriété	• Risque humain (blessure, décès) • Interruption des activités • Fermeture de sites • Responsabilité civile et pénale • Impact sur la réputation • Impact financier • Perte de clients • Pollution de l'environnement	Fort
Défaut de protection de la sécurité et/ou de la santé des collaborateurs	• Risque humain (blessure, décès) • Diminution de la productivité • Responsabilité civile et pénale • Impact sur la réputation • Perte financière	Modéré
Perturbation de l'approvisionnement en énergie	• Interruption totale/partielle de l'activité • Perte de marge liée à l'augmentation du coût de l'énergie	Modéré
Non-qualité des produits et/ ou non-respect des évolutions réglementaires	• Rappel de lot • Impact sur la réputation • Perte de clients • Perte de qualification /suspension des autorisations • Instabilité du produit final • Perte financière (pénalités contractuelles, etc)	Modéré
Ne pas être en mesure de gérer un incident de cybersécurité majeur	• Perte financière • Impact sur la réputation • Responsabilité civile et pénale • Perte d'information • Perte de clients	Modéré
Mise en cause des fournisseurs pour non-respect des droits de l'Homme, du droit du travail, et/ou pollution de l'environnement	• Impact réputationnel • Responsabilité civile et pénale • Perte de clients • Perte financière	Modéré
Non utilisation durable et raréfaction des ressources	• Perte de marge liée à l'augmentation du coût de l'eau ou du traitement des déchets • Interruption totale/partielle de l'activité • Impact réputationnel	Modéré
Être en infraction pénale et/ou civile aux regards des lois et des réglementations applicables en matière d'éthique des affaires	• Impact réputationnel • Responsabilité judiciaire • Perte financière • Perte de clients	Faible
Conduire des opérations non alignées avec la stratégie RSE et les attentes du marché	• Perte financière • Perte de clients • Impact réputationnel	Faible
Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique	• Interruption ou ralentissement de l'activité • Perte d'efficacité opérationnelle • Coûts de réparation • Perte de marge • Perte financière	Faible
Difficulté à attirer et retenir le capital humain	• Perte de compétences clés • Perturbation de la continuité des activités • Incapacité à répondre aux besoins des clients	Faible
Ne pas maintenir et développer les compétences des collaborateurs	• Perte de compétences • Baisse de l'employabilité des employés • Baisse de la compétitivité et de l'efficacité de l'employeur • Responsabilité civile et pénale	Faible
Inégalité des chances et de traitement	• Perte de motivation des employés • Perte de compétences • Impact sur la réputation • Responsabilité civile et pénale • Perte financière	Faible
Ne pas saisir l'opportunité d'améliorer la rentabilité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits	• Perte d'opportunités • Perte financière • Perte de clients • Impact sur la réputation • Pollution de l'environnement	Faible
Absence d'implication auprès des communautés	• Impact sur la réputation • Baisse de l'attractivité, de l'implication et de la motivation du personnel	Faible

POLITIQUE RSE

Fin 2022, pour tenir compte des changements dans son périmètre et sur la base de la mise à jour des risques RSE, des objectifs de développement durable et des attentes des parties prenantes, le Groupe SEQENS a mis à jour sa politique RSE. Celle-ci s'articule autour de 4 piliers et 13 engagements.

La stratégie RSE de SEQENS s'appuie sur :

- Une politique RSE définie au niveau du Groupe déployée dans chacune de ses unités opérationnelles ;
- Une gouvernance claire engageant toute l'organisation, y compris les actionnaires ;
- La définition et le suivi d'indicateurs clés de performance RSE avec des objectifs clairs ;
- La mise en œuvre de plans d'actions et de projets spécifiques avec un suivi visant l'atteinte des objectifs ;
- Un rapport annuel démontrant notre performance RSE.

Changement climatique et environnement

- Poursuivre la décarbonation de nos activités
- Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau
- Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

Sécurité, qualité et innovation durable

- Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés
- Garantir la qualité et de la sécurité de nos produits
- Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation

Collaborateurs et communautés

- Assurer la sécurité et la santé des collaborateurs
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés
- S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle
- Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations

Intégrité opérationnelle

- Conduire les affaires de manière éthique
- S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe
- Renforcer les achats responsables de matières premières et services

PROGRÈS RSE

Changement climatique et environnement

-45% d'émissions CO_2e sur les scopes 1&2 par tonne de produit fabriqué 2011-2025 Résultat : **- 5%** 2011 - 2024	**- 10% de consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué** 2021 - 2025 Résultat : **+ 17%** 2021 - 2024	**50% d'énergie renouvelable et récupérée** En 2025 Résultat : **45%** 2024	**-20% de consommation d'eau par tonne de produit fabriqué** 2021 – 2025 Résultat : **+ 9%** 2021 - 2024

Collaborateurs et communautés

Taux de fréquence des accidents de catégorie 1 de 2 en 2026 Résultat : **1,3** 2024	**70% des employés formés au moins une fois dans l'année** en 2025 Résultat : **97%** 2024	**90/100 à l'Index égalité femmes-hommes** en 2025 Résultat : **88/100** 2024

Sécurité, qualité et innovation durable

90% de réalisation du programme de sécurité des procédés Annuel Résultat : **94%** 2024	**-20% de réclamations clients justifiées** 2021 - 2025 Résultat : **- 7%** 2021 - 2024	**100% des nouveaux produits propriétaires évalués selon des critères RSE** en 2025 Résultat **: 0%** 2024

Intégrité opérationnelle

100% d'employés exposés formés au code éthique Annuel Résultat : **38%** 2024	**90% des sites avec une médaille Platinum ou Or à Ecovadis** en 2025 Résultat : **85%** 2024	**60% du montant d'achat couvert par une évaluation Ecovadis** en 2025 Résultat : **55%** 2024

ENGAGEMENTS EXTERNES RSE

L'adhésion active de SEQENS aux initiatives «United Nations Global Compact», «Responsible Care», «French Business Climate Pledge» et l'engagement auprès du SBTi souligne sa volonté de s'engager dans le progrès à l'échelle internationale.

Global Compact

Depuis 2008, SEQENS est signataire du Pacte mondial des Nations Unies. Le Pacte Mondial rassemble différentes organisations et entreprises autour de dix principes universellement reconnus dans les domaines clés : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Il s'agit également d'un engagement volontaire à mener des actions en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.

Charte Responsible Care ou « engagement responsable »

Le Groupe est un membre actif de l'Union des industries chimiques et, à ce titre, respecte depuis 2008 la Charte de l'engagement responsable. L'initiative Responsible Care® est un engagement commun au niveau mondial de l'industrie de la Chimie pour la gestion sûre des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et la promotion de leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie et leur contribution au développement durable.

French Business Climate Pledge

Depuis 2017, dans le cadre du French Business Climate Pledge, SEQENS a pris des engagements et mis en place des actions permettant de réduire son impact sur le climat et réussir la transition vers une économie bas carbone.

Initié par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), le French Business Climate Pledge est un engagement volontaire d'entreprises implantées en France qui agissent concrètement pour réussir la transition vers une économie bas carbone, l'innovation et le développement de solutions, technologies, produits et services bas carbone.

SBTi

Pour répondre aux objectifs fixés par la COP 21 en 2015 et limiter le réchauffement de la planète en-dessous de 2°C par rapport aux températures préindustrielles, le SBTi a été créé. Le SBTi (Science Basted Target Initiative) est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute (WRI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Il offre une méthodologie commune et scientifique aux entreprises pour définir des objectifs de réduction des émissions à long terme qui sont alignés sur le niveau de décarbonisation requis pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris.

Le Groupe SEQENS s'est fixé des objectifs de réduction d'émissions à long terme à l'échelle de l'entreprise, conformément à la science du climat. Ces objectifs ont été validés par le SBTi en décembre 2024.

PERFORMANCE RSE RECONNUE

La performance RSE des sites et du Groupe SEQENS est régulièrement évaluée par des agences de notation extra-financière et les clients du Groupe. Ces notations qui intéressent particulièrement les investisseurs confirment la pertinence de notre approche RSE et nous positionnent parmi les entreprises les plus performantes de notre secteur.

Ecovadis

Ecovadis est une des plus grandes plateformes internationales de notation de la performance RSE. Cette performance est évaluée sur 4 thématiques : l'environnement, le social et droits humains, l'éthique et les achats responsables.

Depuis 2016, le Groupe SEQENS fait évaluer annuellement la performance RSE de ses sites de manière proactive par Ecovadis.

Retrouvez les résultats dans la section « Excellence RSE » de ce rapport RSE.

CDP

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui encourage les entreprises à publier leurs données environnementales et évalue la stratégie, l'implication et les résultats obtenus par les entreprises en matière de lutte contre le changement climatique.

SEQENS a été reconnu pour son management en matière d'action environnementale, et a obtenu la note « B » au questionnaire CDP 2024 pour son engagement et ses résultats dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et de sécurité de l'eau.

Parmi les thématiques évaluées par le CDP, le Groupe a à nouveau reçu le score « A » dans la catégorie « Initiatives de réduction des émissions et produits à faible teneur en carbone ».

GOUVERNANCE RSE

Le Groupe SEQENS dispose d'une gouvernance RSE structurée pour contrôler et mettre en œuvre sa démarche RSE au sein de l'entreprise, avec des responsabilités et des organes dédiés.

Comité ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

SEQENS dispose d'une structure de gouvernance à deux niveaux, avec un comité de surveillance (externe) et un comité exécutif (interne).

Le comité de surveillance est un conseil non exécutif, composé de 9 représentants des actionnaires et de 1 membre indépendant, chargé de superviser et de contrôler l'activité du Groupe SEQENS sur le long terme.

Pour gérer certaines thématiques, le Comité de surveillance a mis en place 3 comités spécifiques, dont le Comité ESG. Ce Comité ESG, créé en 2016, a évolué en 2022 avec le changement d'actionnariat. Il est désormais composé de 3 membres actionnaires de SEQENS (2 membres de SK Capital, 1 membre de BPI France) et de 4 membres du Groupe SEQENS (le président, le vice-président, le secrétaire général, la responsable RSE). Il est présidé par un membre du comité de surveillance de SEQENS qui est aussi le directeur général de SK Capital, l'actionnaire majoritaire de SEQENS depuis décembre 2021.

Le Comité ESG a pour mission générale d'assister le comité de surveillance dans le suivi des questions relatives à la responsabilité sociétale du Groupe afin que SEQENS puisse anticiper au mieux les opportunités, défis et risques associés. Il fournit une expertise et des recommandations sur la stratégie et les actions RSE de SEQENS.

Le Comité ESG se réunit deux fois par an pour aborder la performance et la feuille de route RSE du Groupe.

Département RSE

Le déploiement et la mise en œuvre de la stratégie RSE au sein de chaque activité et de chaque site sont suivis et coordonnés par le département RSE. Ses principales missions en matière de RSE sont :

- Piloter la politique RSE, les KPIs, les plans d'actions associés et superviser le reporting RSE.
- Soutenir et challenger les sites dans la gestion de leur plan d'actions et l'atteinte des objectifs RSE.
- Valoriser les résultats RSE du Groupe et partager les bonnes pratiques.
- Rendre compte régulièrement des résultats et des progrès réalisés auprès de la Direction.

Le département RSE, constitué d'une personne, est rattaché au Secrétariat Général du Groupe SEQENS et est principalement soutenu par le directeur HSE Groupe, la directrice des Ressources Humaines Groupe, le directeur de l'innovation Groupe, la directrice de la qualité et des affaires réglementaires Groupe, le directeur des achats Groupe, et la directrice de la conformité Groupe. Chaque direction veille à ce que la politique, les plans d'actions et le reporting des indicateurs RSE liés à leur département soient réalisés.

Réseau de référents RSE

Le déploiement opérationnel de la stratégie RSE est ensuite :

- Supervisé par chaque directeur des fonctions concernées
- Traité sur chaque site de production directement par les directeurs d'usine ou délégué à des contributeurs sur site, appelés référents RSE, tels que les responsables Excellence Opérationnelle ou les responsables HSE site.

Le département RSE s'appuie ainsi sur un réseau d'une vingtaine de référents RSE, au moins un au sein de chaque site.

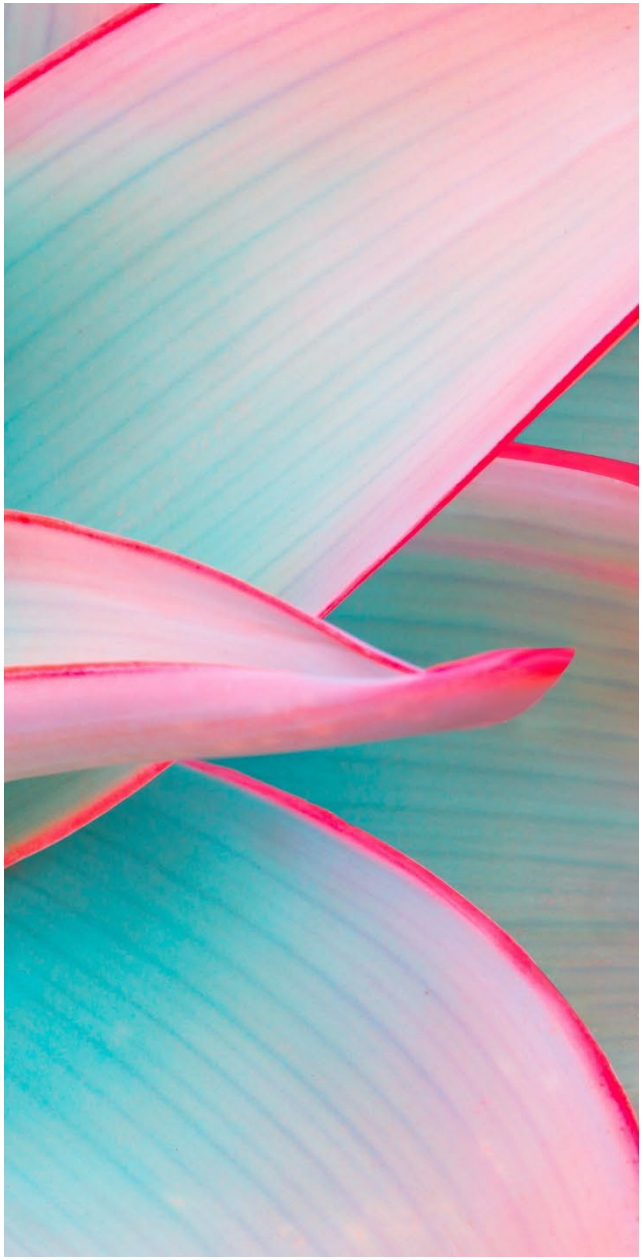

1

Changement climatique et Environnement

En tant qu'acteur industriel responsable, SEQENS ne peut dissocier la performance financière de l'entreprise de la performance environnementale de ses activités. Afin de limiter les impacts directs et indirects de ses activités et de ses produits sur l'environnement, SEQENS a pris différents engagements :

- Prévenir les pollutions
- Améliorer l'efficacité énergétique des installations et lutter contre le changement climatique
- Développer des procédés de production à faible empreinte environnementale
- Réduire les impacts environnementaux lors de la production
- Garantir une gestion raisonnée de l'eau
- Réduire et gérer efficacement les déchets pour favoriser l'économie circulaire

ENGAGEMENTS RSE	OBJECTIFS RSE
Poursuivre la décarbonation de nos activités	-45% Réduire notre intensité carbone de 45% entre 2011 et 2025 sur les scopes 1&2
	-10% Réduire notre intensité énergétique de 10% entre 2021 et 2025
	50% Atteindre une part de 50% d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025
Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau	-20% Réduire notre intensité en eau de 20% entre 2021 et 2025
Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques	Augmenter le pourcentage de déchets valorisés sous forme de matière ou d'énergie. Réduire la quantité de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués.

ÉNERGIE

Engagement

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Risques

Perturbation et coût de l'approvisionnement en énergie

Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique

Politique

L'industrie de la chimie est une industrie consommatrice d'énergie. Le Groupe s'applique à réduire sa consommation d'énergie. Ces efforts portent essentiellement sur deux domaines :

- L'amélioration continue des procédés industriels et la performance des équipements associés ;
- L'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments.

Cet engagement est énoncé dans la politique HSE du Groupe qui est gérée par la direction HSE Groupe et mise à jour tous les 3 ans, la dernière mise à jour datant de février 2024. Cet engagement est détaillé dans la politique RSE du Groupe qui est gérée par la direction RSE Groupe et mise à jour tous les 3 ans, la dernière mise à jour datant de mai 2023.

Objectifs

SEQENS s'est fixé comme objectif de réduire sa consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué de 10% entre 2021 et 2025.

Actions mises en œuvre

- **Sensibilisation** des collaborateurs aux économies d'énergie.
- **Réalisation d'audits énergétiques** afin d'identifier les leviers d'action pour réduire les consommations d'énergie.
- Mise en œuvre de **plans d'efficacité énergétique** des unités de production les plus consommatrices d'énergie.
- Mise en place de **systèmes de management de l'énergie** ou de l'environnement sur certains sites.

9 sites certifiés ISO 14 001, norme relative au Système de Management de l'Environnement

2 sites certifiés ISO 50 001, norme relative au Système de Management de l'Énergie

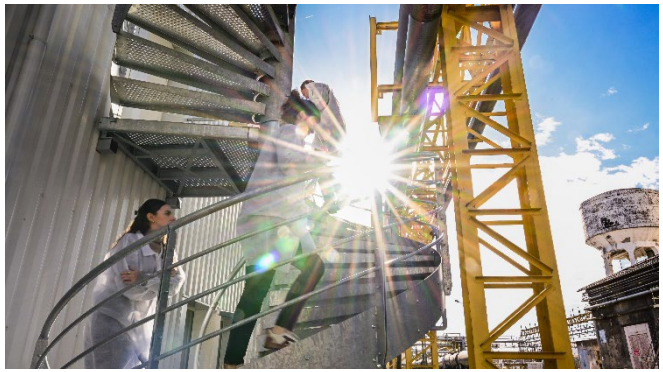

Réalisations 2024

Sensibilisation

- Les sites de Billingham, Middlesbrough, Limoges, Neot Hovav, Roussillon (société Novacyl), Taixing et Wuxi ont sensibilisé les collaborateurs aux consommations d'énergie.

Audit énergétique

- Les sites d'Aramon, Bourgoin, Limay, Nîmes, Porcheville, Roussillon (société Novacyl), Roussillon (société Novapex), Taixing et Wuxi ont réalisé des audits énergétiques sur site pour identifier les postes énergivores et les axes de travail sur le sujet.

Efficacité énergétique

- Le site de Taixing a mis en œuvre des mesures d'économie de vapeur, notamment en travaillant sur l'utilisation des condensats pour maintenir les matières premières et les produits chauds dans les équipements. L'utilisation des condensats permet de réduire la quantité de vapeur utilisée. Le site a ainsi pu réduire sa consommation énergétique de 17%, soit un gain de 13 593 MWh.
- Le site de Wuxi a mis en place plusieurs projets d'efficacité énergétique :
  - L'échangeur de chaleur de l'évaporateur a été nettoyé et entretenu afin de limiter la formation de tartre et réduire la consommation de vapeur.
  - Le maintien et le suivi du vide de l'évaporateur a été renforcé afin de réduire la température d'ébullition et donc la consommation de vapeur.
  - Onze moteurs à forte consommation d'énergie ont été remplacés par des plus performants.
- Dans le cadre de son plan d'action ISO 50 001, le site de Lahr a réduit sa consommation énergétique de 11 380 kWh en 2024 en remplaçant de l'éclairage à tubes par des LED, en remplaçant des fenêtres pour une meilleurs isolation et en remplaçant un agitateur de réacteur.

- Le site de Roussillon (société Novapex) a lancé un plan d'ajustement et d'optimisation des installations et des rendements pour trouver la configuration optimale en fonction de l'activité du site. Cela a permis de réduire la consommation de vapeur et d'électricité de 47 000 MWh sur l'année.

  Par ailleurs, le site a mis en place une cellule « CAP » (Process Improvement Cell) ayant pour objectif de proposer des améliorations à petite échelle permettant de réaliser des gains économiques rapides. En 2024, cette cellule CAP a mis en place plusieurs actions d'économie d'énergie comme l'arrêt du maintien en température des tuyauteries non utilisées ou encore l'ajustement des variateurs électriques des pompes selon le fonctionnement des ateliers. Ces actions ont permis un gain énergétique de 1 459 MWh.

- Le site de Couterne a poursuivi son plan d'efficacité énergétique et s'est particulièrement focalisé sur la réduction de son talon énergétique, notamment électrique. Il s'agit de la quantité d'énergie minimale consommée en permanence par les ateliers de production en dehors des périodes de production. Pour ce faire le site a supprimé une fuite d'air comprimé et a changé l'éclairage extérieur par des LED. Le site a pu ainsi réduire de 30% son talon de consommation énergétique entre 2019 et 2024.

  Par ailleurs, le site a aussi remplacé deux compresseurs d'air par des plus efficients et mis en place des variateurs sur des pompes de reprise.

- Suite à la réalisation d'un audit de détection de fuites d'air comprimé à l'aide d'ultrasons, le site de Bourgoin a lancé une campagne de réparation de ces fuites. Une nouvelle enquête sera réalisée en juin 2025 pour mesurer les gains, estimés à 69 137 kWh

- Le site de Neot Hovav a optimisé sa consommation électrique en améliorant le fonctionnement des équipements (arrêt des équipements lorsqu'ils ne sont pas utilisés), en baissant les consignes de refroidissement ce qui permet de ne pas refroidir plus que nécessaire et donc ne pas consommer inutilement de l'énergie. Grâce à la mise en place de ces bonnes pratiques, le site a réduit de 1 080 kWh sa consommation sur le dernier semestre 2024.

- Le site de Roussillon (société Novacyl) a piloté et optimisé la consommation de vapeur de la nouvelle colonne de distillation de l'atelier de production d'acide salicylique installée en 2023.

- Le site de Porcheville a poursuivi ses efforts de réduction de la consommation électrique et a, pour ce faire installé un nouveau compresseur d'air comprimé à vitesse variable en remplacement de l'ancien et rationnalisé le nombre de compresseurs.

Indicateurs

Consommation d'énergie (MWH)	2022	2023	2024
Vapeur	887 119	762 999	769 309
Electricité	201 163	175 441	181 850
Gaz	162 862	143 284	147 132
Chaleur	5 701	5 676	5 175
Biomasse	2 907	2 776	2 770
Fioul	1 514	1 448	1 641
TOTAL	1 261 265	1 091 624	1 134 878

La consommation énergétique du Groupe est principalement liée à la vapeur (70%). C'est pourquoi le Groupe **concentre ses efforts sur la réduction de la consommation de vapeur et sa récupération**.

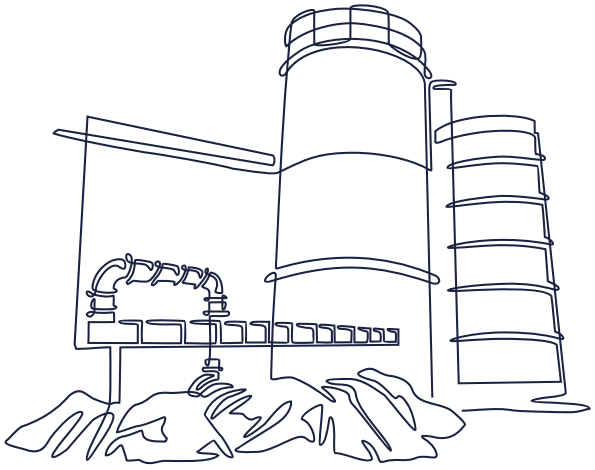

KPIs

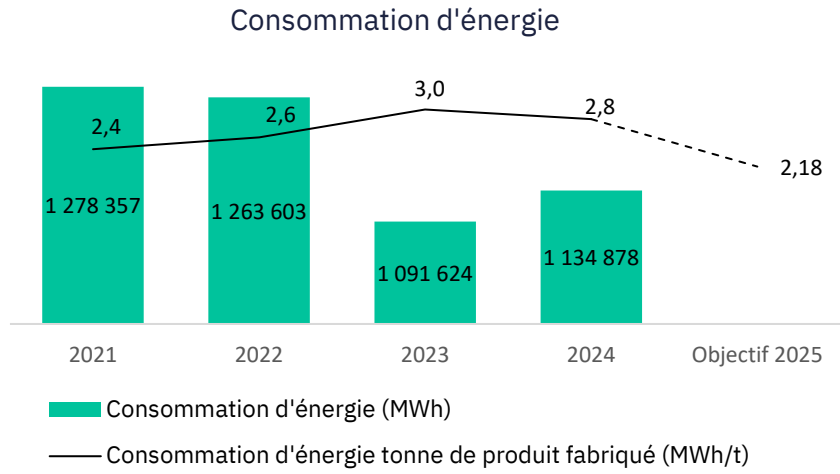

Consommation d'énergie 2021-2024

↘ - 11%

Consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué 2021-2024

↗ +17%

Objectif 2021-2025 :

-10%

La chute de consommation d'énergie à partir de 2023 reflète la baisse d'activité au sein du Groupe SEQENS liée à l'arrivée d'une crise inédite dans le secteur de la chimie en Europe. Cette crise s'explique par des causes conjoncturelles (faible demande européenne et effets de déstockage) et structurelles (prix de l'énergie européenne supérieurs au reste du monde) aggravé par la politique commerciale agressive de concurrents asiatiques.

En 2024, la consommation d'énergie a augmenté de 4% en valeur absolue par rapport à 2023 du fait d'une reprise d'activité et le Groupe a réussit dans le même temps à réduire son intensité de 5%, c'est-à-dire à consommer moins d'énergie pour la même quantité de produit fabriqué.

ÉNERGIE BAS CARBONE

Engagement

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Risques

Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique

Politique

SEQENS s'est fixé comme ambition de lutter contre le changement climatique dans l'exercice de ses activités. Cela passe par la décarbonation des énergies utilisées, c'est-à-dire par l'accroissement du recours aux énergies récupérées et renouvelables.

Cette approche privilégie :

- Le passage à des énergies moins carbonées (exemple : passage du gaz à l'électricité).
- L'utilisation d'énergie récupérée. L'énergie récupérée est l'énergie produite par les processus industriels qui serait perdue si on ne l'utilisait pas au moment où elle est disponible.
- La production et la consommation sur site (autoconsommation) d'énergie renouvelable. Pour rappel, les énergies renouvelables sont celles d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique ou végétale (bois, biocarburants, biogaz, etc.).
- L'achat d'énergie d'origine certifiée renouvelable auprès de nos fournisseurs.

Objectif

SEQENS s'est fixé comme objectif d'atteindre une part de 50% d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025.

Actions mises en oeuvre

- Concernant l'énergie récupérée, elle peut provenir :
  - Des processus industriels des sites. C'est le cas du site de Lahr qui récupère la chaleur de son incinérateur de solvants pour chauffer une grande partie des bâtiments, réduisant ainsi la consommation de gaz.
  - Des fournisseurs d'énergie ou des plateformes sur lesquelles les sites sont implantés.

    C'est le cas de la plateforme de Roussillon où les entreprises présentes utilisent l'énergie de la vapeur d'eau ou des condensats pour chauffer des réactions. SEQENS a fortement contribué à la mise en place d'un système de récupération de la chaleur de l'incinérateur urbain alimentant ainsi la plateforme de Roussillon à plus de 50% en vapeur récupérée.

    La vapeur du site de Bourgoin provient, quant à elle, à plus de 80% de la chaleur valorisée de l'incinérateur urbain de déchets ménagers.

    La chaleur libérée par l'incinérateur local à Taixing permet d'approvisionner près de 3% de la vapeur consommée sur le site de Taixing.
- Concernant l'énergie renouvelable, le Groupe SEQENS encourage en premier lieu la mise en place de projets concrets sur site comme l'installation de panneaux solaires pour la production et l'autoconsommation d'électricité renouvelable. Lorsque cela n'est pas possible, le Groupe peut se tourner vers l'achat de certificat d'énergie d'origine renouvelable.

Réalisations 2024

Energie récupérée

- Certains produits du site de Couterne nécessitent d'être stockés à une température définie dans des bâtiments chauffés. Le site a mis en place la récupération des condensats pour maintenir à chaud les citernes de stockage de ces produits. Ce projet permet un gain de 792 tonnes de vapeur par an.

Energie renouvelable

- Le site de Bangpoo dispose de panneaux photovoltaïques sur la toiture depuis 2019 pour de l'autoconsommation. Depuis 2021, le site de Turku s'approvisionne à 100% en chaleur, vapeur et électricité d'origine certifiée renouvelable. Le site de Billingham s'approvisionne aussi en électricité d'origine certifiée renouvelable depuis 2021. Et enfin, en novembre 2023, le site de Wuxi a installé des panneaux solaires pour une surface de 6 437 m² et la génération de 0,9 million de kWh par an.

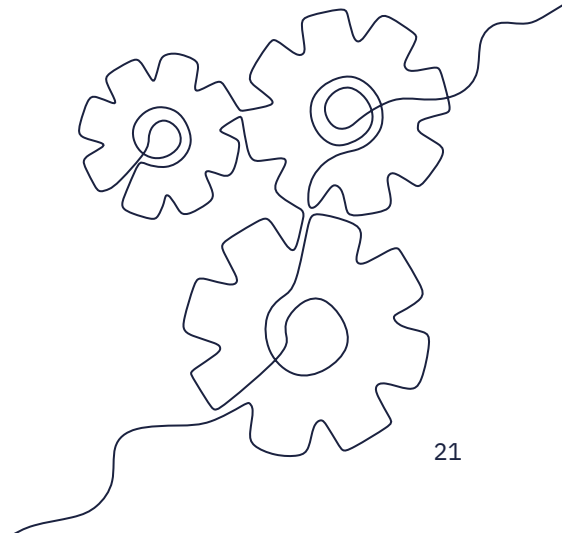

KPI

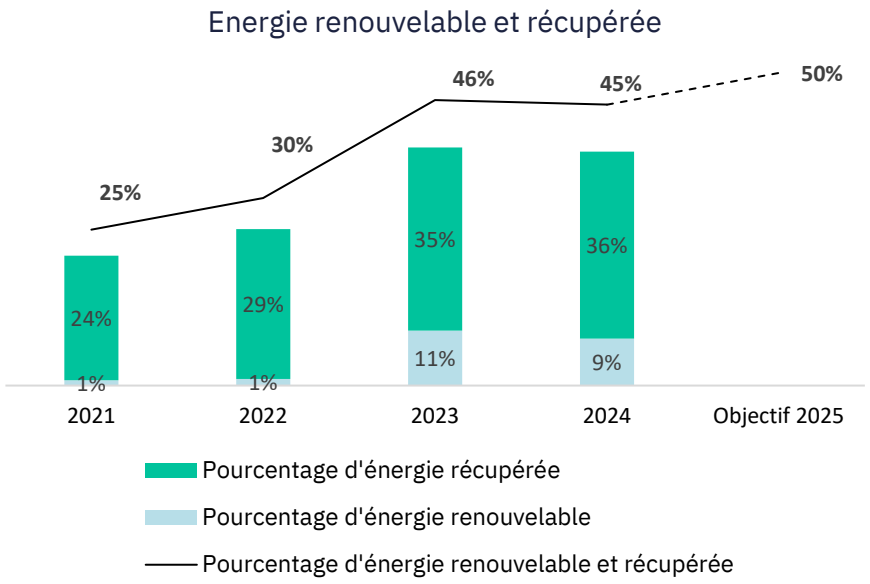

Part d'énergie récupérée et renouvelable en 2024

45%

Objectif 2025 :

50%

En 2024, le Groupe comptait 45% d'énergie récupérée et renouvelable. Cette part à légèrement diminué par rapport à 2023 car elle prend en compte le mix résiduel des pays, et donc la part d'énergie renouvelable du pays après la vente d'énergie d'origine certifiée renouvelable. Cette part a baissé en France ce qui impacte légèrement le part renouvelable du Groupe.

EMISSIONS CO_2e

Engagement

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Risques

Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique

Politique

Convaincu qu'une activité durable dans les secteurs de la pharmacie ou de la cosmétique doit obligatoirement proposer une trajectoire ambitieuse de décarbonation, le Groupe SEQENS est, depuis 2008, pleinement mobilisé pour **accélérer sa transition bas carbone et réduire ses émissions de gaz à effet de serre.** Cet engagement historique, décrit dans la politique RSE de SEQENS, passe par la mesure de ses émissions de CO_2e[2], la définition d'objectifs de réduction ambitieux et la mise en œuvre d'actions concrètes sur l'ensemble de ses sites industriels. Cela est d'autant plus important pour faire face aux contraintes liées à la raréfaction des ressources fossiles, à l'augmentation des coûts de l'énergie et bien sûr au défi du changement climatique.

Pour réduire les émissions CO_2e des scopes 1 et 2, SEQENS s'appuie sur trois axes de travail :

- **Améliorer l'efficacité énergétique** des bâtiments, procédés et utilités (consommer moins). Voir la section « Energie ».
- **Décarboner les énergies utilisées** (consommer différemment). Voir la section « Energie bas carbone ».
- **Décarboner les émissions CO_2e amont et aval,** notamment liées aux matières premières, aux déchets et au transport.

Objectifs

SEQENS s'est fixé comme objectif de **réduire ses émissions de CO_2e par tonne de produit fabriqué de 45%** entre 2011 et 2025 sur les scopes 1&2. Cet objectif est complété par deux sous-objectifs :

- Réduire la consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué de 10% entre 2021 et 2025
- Atteindre une part de 50% d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025

Par ailleurs, afin de répondre aux objectifs fixés par l'accord de Paris lors de la COP21, SEQENS s'est fixé deux nouveaux objectifs de réduction des émissions à long terme, conformément à la science du climat, alignés à l'effort planétaire pour limiter le réchauffement climatique à 2-1,5°C. Voici les deux nouveaux objectifs qui ont été validés par le SBTi en décembre 2024 :

- **Réduction en valeur absolue des émissions de CO_2e des scopes 1+2 de 46,2% entre 2021 et 2031 (scénario 1,5°C)**
- **Réduction en valeur absolue des émissions de CO_2e du scope 3 de 27,5% entre 2021 et 2031 (scénario 2°C)**

SCIENCE BASED TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

En parallèle de ces nouveaux objectifs, le Groupe SEQENS a mis en place un nouveau plan de décarbonation.

[2] CO_2e=CO_2 équivalent

EMISSIONS CO_2e SUR LES SCOPES 1+2

Le scope 1 correspond aux émissions directes de CO_2e provenant de sources détenues ou contrôlées par SEQENS. Ces émissions résultent de la combustion d'énergies telles que le gaz, le fioul, la biomasse ; de la fuite de fluides frigorigènes (essentiellement dans les groupes froids et les climatiseurs) ; des émissions de CO_2e provenant d'autres processus sur site tels que les réactions chimiques ou l'incinération des déchets sur site.

Le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Actions mises en œuvre

- Comme pour toute entreprise, les activités du Groupe sont exposées aux risques physiques et de transition liés au changement climatique. Il s'agit de risques liés, d'une part, à l'occurrence de phénomènes météorologiques extrêmes tels que des cyclones ou des inondations, et d'autre part à des risques chroniques résultant d'évolutions à long terme du climat tels que la hausse moyenne des températures, un changement notable du niveau des précipitations ou une réduction de l'eau disponible. L'accroissement de ces risques pourrait, en perturbant les opérations et/ou la chaîne d'approvisionnement du Groupe, impacter la disponibilité des produits finis.

  SEQENS identifie donc les activités de l'entreprise les plus exposées aux risques climatiques. Pour ce faire, le Groupe utilise le WorldRiskIndex de Weltrisikobericht. Ce score indique le risque de catastrophe lié aux événements naturels extrêmes et aux effets négatifs du changement climatique pour 193 pays du monde et prend en compte l'exposition et la vulnérabilité du pays. L'exposition couvre les menaces pour la population dues aux tremblements de terre, aux tsunamis, aux inondations côtières et fluviales, aux cyclones, aux sécheresses et à l'élévation du niveau de la mer.

  L'analyse des risques sur 2024 montre :
  - 5 sites exposés à un risque très élevé de catastrophe lié aux événements naturels extrêmes et aux effets négatifs du changement climatique. Il s'agit des sites localisés en Inde (Hyderabad), en Chine (Taixing, Wuxi), en Thailande (Bangpoo) et aux Etats-Unis (Devens).
  - 13 sites exposés à un risque élevé de catastrophe lié aux événements naturels extrêmes et aux effets négatifs du changement climatique. Il s'agit des sites localisés en France (Aramon, Bourgoin, Couterne, Les Ulis, Limay, Limoges, Nimes, Pont-de-Claix, Porcheville, Roussillon – société Novacyl, Roussillon - société Novapex, Saint-Fons et Villeneuve-la-Garenne);
  - 4 sites ont un risque moyen. Il s'agit des sites localisés au Royaume-Uni (Billingham, Middlesbrough), en Allemagne (Lahr) et en Israel (Neot Hovav) ;
  - 1 site a un risque très faible. Il s'agit du site localisé en Finlande (Turku).

- Le Groupe poursuit la **mesure de l'empreinte carbone de ses produits** les plus impactants ou à la suite d'une demande client. Des analyses de cycle de vie (ACV) ont été réalisées pour la 1ère fois en 2024.

  Ainsi par exemple, l'empreinte carbone de l'aspirine fabriquée par le site de Saint-Fons en France est 54% plus faible que celle des concurrents indiens :

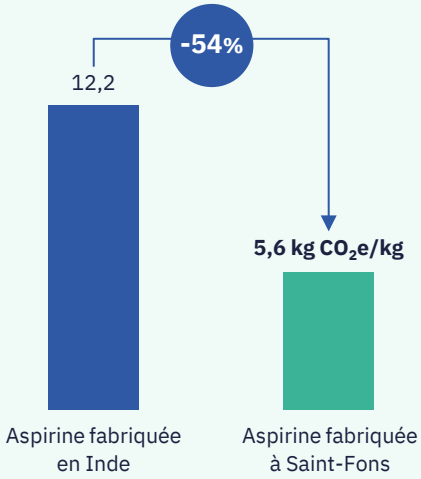

  Cette analyse a été réalisée par un organisme tiers indépendant et prend en compte les scopes 1, 2 et 3 amont (du berceau à la porte) du produit.

38 Empreintes carbones produits réalisées en 2024 (18 en 2023)

239 Empreintes carbones disponibles en 2024, en cumulé (168 en 2023)

- Sur les scopes 1 et 2, en plus des actions de **réduction de la consommation énergétique** (voir partie « Energie ») et de **décarbonation de l'énergie** (voir partie « Energie bas carbone »), les sites travaillent aussi à la réduction des fluides réfrigérants ou à leur remplacement par des fluides ayant des pouvoirs de réchauffement climatique (PRG) plus faible. C'est le cas en 2024 du site de Roussillon – société Novacyl.

- SEQENS a été reconnu pour son management en matière d'action environnementale, et a obtenu la **note « B » au questionnaire « CDP Changement Climatique 2024 »** pour son engagement et ses résultats dans le domaine de la **lutte contre le changement climatique**.

  Le CDP est une organisation à but non lucratif qui encourage les entreprises à publier leurs données environnementales et évalue la stratégie, l'implication et les résultats obtenus par les entreprises en matière de lutte contre le changement climatique.

  Parmi les thématiques évaluées par le CDP, le Groupe a reçu le score « A » dans la catégorie « Initiatives de réduction des émissions et produits à faible teneur en carbone ».

KPIs

Emissions CO_2e (tCO_2e)	2021	2022	2023	2024
Scope 1	63 980	70 212	66 019	68 826
Scope 2	299 547	285 374	227 881	227 059
Scopes 1+2	363 527	355 586	293 900	295 885

Emissions CO_2 sur les scopes 1+2 en absolue 2021-2024 :

-19%

Objectif 2021-2031 :

-46%

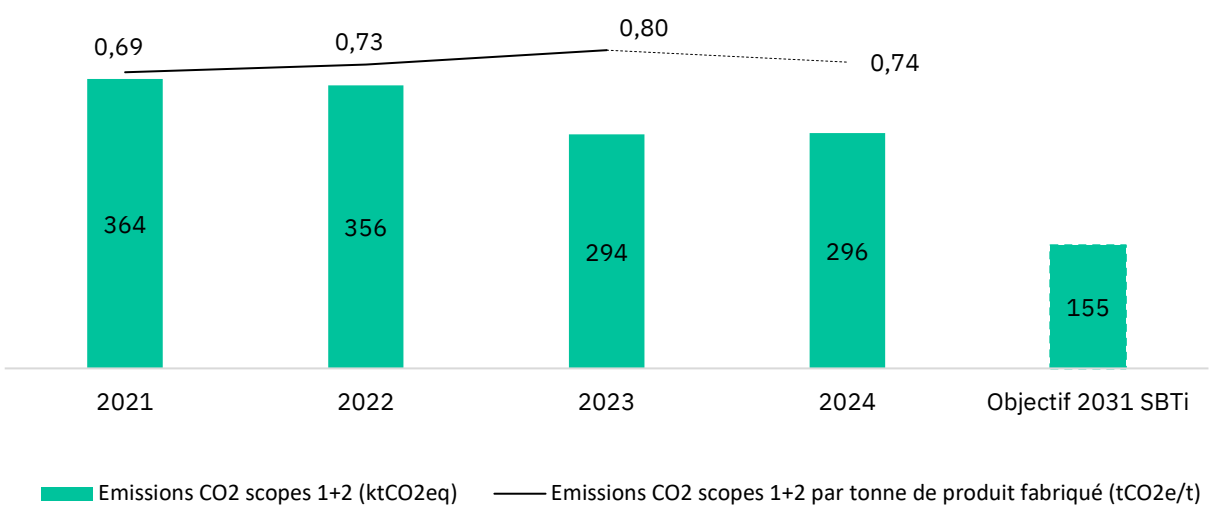

Le suivi de ces émissions CO_2e est conforme au Protocole GHG[3] et au standard GRI.

En 2024, les émissions CO_2e ont augmenté en valeur absolue (« market based ») de 1% par rapport à 2023 du fait d'une reprise d'activité. Cependant, le Groupe a réduit de 19% ses émissions CO_2e en valeur absolue entre 2021 et 2024.

Les émissions CO_2e du Groupe sont principalement liées à la vapeur (60%). C'est pourquoi le Groupe **concentre ses efforts sur la réduction des émissions CO_2e de la vapeur.**

[3] Le « Greenhouse gases (GHG) protocol » est un protocole international proposant un cadre pour mesurer, comptabiliser et gérer les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités des secteurs privé et public élaboré par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).

EMISSIONS CO_2e SUR LE SCOPE 3

Le « scope 3 » correspond aux émissions de CO_2e amont et aval de SEQENS. Cela comprend les émissions de CO_2e provenant des matières premières, des biens et services achetés, du transport en amont et en aval, de l'élimination des déchets, des déplacements professionnels, des déplacements des employés, etc.

Actions mises en oeuvre

Certains sites calculent leur scope 3 en complément des scopes 1 et 2 depuis 2017 et établissent un BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre) réglementé en France.

En septembre 2022, SEQENS a lancé un programme pour quantifier les émissions CO_2e liées au scope 3 à l'échelle du Groupe en se basant sur les données de l'année 2021. Depuis, SEQENS s'est fixé un objectif de réduction des émissions sur le scope 3, validé par le SBTi, associé à un plan de décarbonation. Concernant le scope 3, le plan s'articule autour de 4 axes de travail :

- Réduire les émissions CO_2e liées à l'achat des matières premières. Cela passe par quatre sous-axes de travail :
  - Travailler avec nos fournisseurs pour estimer plus finement les empreintes carbones des matières premières que nous achetons, collecter leur plan de réduction des émissions CO_2e et s'assurer de l'atteinte de leurs objectifs de réduction des émissions CO_2e.
  - Réduire la quantité de matières premières vierges ou autres intrants achetés en renforçant l'économie circulaire, notamment la réutilisation des déchets ou co-produits dans nos procédés, et en améliorant le rendement de nos processus.
  - Se tourner vers les matières premières naturelles ou biosourcées qui émettent généralement moins d'émissions CO_2e que les matières premières fossiles.
  - Renforcer le déploiement de la chimie verte et l'utilisation de procédés verts (biotechnologie, chimie en continu, biocatalyse, etc), notamment pour optimiser les rendements et réduire les quantités de matières premières utilisées.
- Réduire les émissions CO_2e liées aux déchets, notamment en recyclant et en réutilisant en interne nos solvants et en optimisant les procédés.
- Réduire les émissions CO_2e liées au transport de matières premières ou de produits. Cela passe par quatre sous-axes de travail :
  - Relocaliser la production de certains intermédiaires en France et en Europe pour réduire les émissions de CO_2e liées au transport, bénéficier de l'énergie à faible teneur en carbone du pays et recréer des emplois en France.
  - Favoriser des modes de transports décarbonés (transport fluvial, maritime ou ferroviaire)
  - Choisir des prestataires de transport plus respectueux de l'environnement.
  - Remplacer la flotte de véhicules thermiques sur site (chariot élévateur sur site, véhicule de transport inter-site, etc) par des véhicules électriques.
- Réduire les émissions CO_2e liées aux déplacements des collaborateurs domicile-travail et aux déplacements professionnels. Cela passe par trois sous-axes de travail :
  - Remplacer la flotte de véhicules de fonction thermiques par de l'électrique.
  - Inciter les collaborateurs à utiliser un mode de transport doux comme le vélo, les transports en commun ou le covoiturage lors des déplacements domicile-travail.
  - Réduire les déplacements professionnels et inciter les collaborateurs à utiliser des modes de transport plus décarbonés pour ces déplacements comme le train ou le covoiturage.

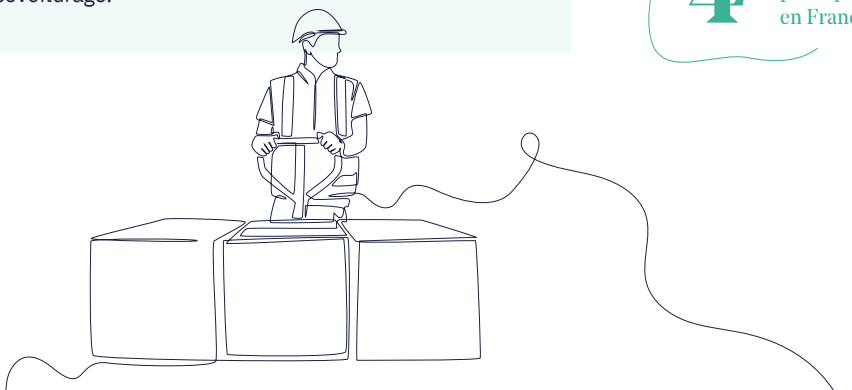

Réalisations 2024

Achat

Plusieurs entreprises de la plateforme chimique de Roussilllon ont lancé un projet commun : la construction d'un SMR (Steam Methane Reformer). Cette unité produira de l'hydrogène et du dioxyde de carbone (CO_2) à partir du méthane. La nouvelle unité est équipée d'une solution de captage et d'utilisation du CO_2 dans le but de limiter les émissions et de valoriser ce co-produit de la réaction en tant que matière première sur la plateforme. Le CO_2 récupéré sera transporté par pipeline et utilisé en partie par SEQENS pour produire de l'acide salicylique sur le site de Roussillon Novacyl.

L'utilisation de ce CO_2 permet à SEQENS de réduire ses émissions de 6 000 tCO_2e par an ainsi que d'éviter le transport de CO_2 par la route, équivalent à un trafic de 300 camions par an. L'hydrogène « décarboné » sera également consommé par SEQENS.

Relocalisation

Conscient de l'impact de ses productions sur l'empreinte carbone des produits mis sur le marché par ses clients, **SEQENS a lancé de vastes programmes d'investissement en Europe** permettant de maintenir ou de relocaliser des productions essentielles en s'appuyant sur le développement de procédés innovants à faible empreinte environnementale ayant accès à une énergie décarbonée. C'est notamment le cas des projets de nouvel atelier d'isopropanol ou de paracétamol qui permettent de proposer une alternative aux productions intensives en carbone de la concurrence.

4 projets de relocalisation de production de principe actif pharmaceutique / intermédiaire en France et en Europe en 2024

Transport de marchandises

○ Le site de Limoges a changé le pays d'approvisionnement de sa grenade, ce qui a permis d'éviter 2,7 tCO_2e liés au transport du fruit.

○ Le site de Roussillon (société Novapex) utilise désormais un locotracteur électrique pour transporter ses matières premières et produits de la plateforme chimique jusqu'au client ce qui permet d'éviter de consommer une quantité importante de carburants.

Par ailleurs, le site a aussi amélioré le taux de chargement des produits dans les citernes expédiées par camion et par train. Grâce à ce projet, le site a pu livrer davantage de produits pour le même nombre de trajets. Cela représente 17 trajets de camion et 7 trajets de train en moins sur une année.

Mobilité durable

○ Le site d'Aramon a remplacé un monte-charge thermique par un hybride ce qui a permis de de réduire de 19% les émissions CO_2e liées à cet équipement.

○ Le site de Neot Hovav a remplacé 7 chariots élévateurs à combustion par des chariots électriques.

○ Les sites d'Aramon, Bourgoin, Couterne, Ecully, Lahr, Limay, Porcheville, Turku, Villeneuve-la-Garenne, Wuxi participent au Challenge Vélotaf et encouragent l'utilisation du vélo auprès des collaborateurs sur les trajets domicile-travail. En 2024, 122 collaborateurs ont participé au challenge avec 114 315 kilomètres parcourus à vélo soit 14,8 t CO2e évitées. Des kits de réparation de vélo ont été distribués dans ce cadre-là.

○ En concertation avec la mairie, une ligne de bus a été mise en place entre la plateforme de Roussillon et la gare ferroviaire pour inciter les collaborateurs à utiliser les transports doux.

KPIs

Le GHG Protocol définit 15 catégories d'émissions associées au scope 3 :

Emissions CO_2e du scope 3 par catégorie sur la base des données 2021		En tCO_2e	En %
Amont	3-1. Produits et services achetés	1 146 866	69,2%
	3-2. Biens d'équipement	20 599	4,0%
	3-3. Activités impliquant une consommation de combustible ou d'énergie (non incluses dans les émissions des Scope 1 et Scope 2)	47 592	9,7%
	3-4. Transport et distribution en amont	43 693	6,0%
	3-5. Déchets générés par les sites	48 208	2,1%
	3-6. Déplacements professionnels	151	0,0%
	3-7. Déplacements domicile/ travail des salariés	4 140	0,1%
	3-8. Actifs loués en amont	N/A	N/A
	Scope 3 amont	1 306 958	
Aval	3-9. Transport et distribution en aval	27 428	0,6%
	3-10. Traitement des produits vendus	1 706	0,0%
	3-11. Utilisation des produits vendus	8 793	0,2%
	3-12. Traitement des produits vendus en fin de vie	308 174	7,3%
	3-13. Actifs loués en aval	N/A	N/A
	3-14. Franchises	N/A	N/A
	3-15. Investissements	N/A	N/A
	Scope 3 aval	350 392	
	Total scope 3	1 657 350	

Le Groupe SEQENS a estimé son scope 3 à 1 657 350 tCO_2e en 2021. Cette estimation est considérée comme valable pour 2024, l'activité du Groupe n'ayant pas connu de modification majeure, les matières premières achetées étant sensiblement identiques à 2021.

Les émissions CO_2e du scope 3 sont principalement dues aux achats directs et indirects (69%).

EAU

Engagement

Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau

Risques

Non utilisation durable des ressources

Raréfaction et/ou baisse de la qualité de l'eau

Politique

L'eau est un composant important de l'activité industrielle de SEQENS. Les utilités (vapeur, eau de refroidissement, eaux de procédé, etc.) représentent de loin le premier usage de l'eau pour le Groupe. Elle est ainsi essentiellement utilisée comme vecteur pour refroidir ou chauffer des procédés de fabrication

L'eau est aussi utilisée pour le nettoyage des équipements et réseaux entre deux campagnes de production, et ce pour respecter les normes qualité liées à la fabrication des produits.

Cependant les ressources ne sont pas toutes illimitées, leur utilisation industrielle doit être contrôlée et limitée au maximum, notamment dans les zones de stress hydrique. Afin de contribuer positivement à la préservation des ressources en eau, SEQENS s'engage, en accord avec sa politique HSE, à réduire sa consommation en eau.

Objectif

D'ici 2025, SEQENS souhaite **réduire de 20% sa consommation d'eau par tonne de produits**, par rapport à 2021.

Actions mises en oeuvre

○ Le Groupe réalise chaque année une analyse de risques des bassins versants dans lesquels ses sites industriels opèrent afin d'identifier les activités de l'entreprise les plus exposées au **stress hydrique** (lorsque la demande en eau dépasse les ressources disponibles). SEQENS utilise pour cela l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI). En 2024, 4 sites (Hyderabad en Inde, Bangpoo en Thailande, Taixing et Wuxi en Chine) sur 23 sont exposés à un risque très élevé ou élevé, tandis que les autres ont un risque faible-moyen ou faible.

En complément de l'outil, SEQENS intègre désormais aussi les sites français soumis à des arrêtés préfectoraux complémentaires dits « arrêtés sécheresse» qui imposent des mesures de réduction progressive d'activité, le recyclage de certaines eaux de nettoyage, et la modification de certains modes opératoires.

Le prélèvement d'eau des sites exposés à un risque élevé représente 13 987 279 m^3, soit 90% du prélèvement en eau du Groupe.

○ Des plans d'action de réduction des consommations d'eau existent sur 13 sites. Ce point est intégré dans les plans d'actions HSE annuels. La direction appuie activement ce programme de réduction de la consommation d'eau, via des investissements proactifs et le suivi des résultats des projets.

○ Les projets de réduction de la consommation d'eau portent sur deux axes :

- La mise en place de boucles fermées notamment pour le refroidissement des appareils de procédé.
- L'optimisation de la consommation d'eau via la mise en place de nouveaux équipements plus performants, de systèmes automatisés, de matériel économiseur d'eau, etc.

Réalisations 2024

- Les sites d'Aramon, de Billingham, Middlesbrough, Hyderabad et Pont-de-Claix ont sensibilisé les collaborateurs aux consommations d'eau.

- Le site d'Aramon dispose désormais d'une unité de production avec un circuit de refroidissement fermé grâce à l'installation de deux tours de refroidissement. Celles-ci ont été mises en service au début de l'année 2024. Ce projet permet d'éviter le prélèvement de 300 000 m^3 d'eau par an.

- Le site de Saint-Fons a optimisé ses circuits de refroidissement en eau. Certains échangeurs ont été placés en série plutôt qu'en parallèle, et le débit d'eau de refroidissement des cristallisoirs a été ajusté. La consommation unitaire a ainsi été réduite de 40% sur les 6 premiers mois de 2024.

- Le site de Couterne a remplacé une partie des tuyaux du réseau d'alimentation en eau de ville et a réparé la double enveloppe de certains réacteurs pour limiter les fuites sur le système d'eau de refroidissement. Par ailleurs, le site a aussi installé des vannes d'équilibrage sur les circuits d'eau de refroidissement ce qui permet d'ajuster les débits en fonction de l'activité, et donc de réduire la consommation d'eau.

- Le site de Roussillon (société Novacyl) a basculé un circuit d'eau de refroidissement en boucle ouverte sur une boucle fermée déjà existante pour réutiliser l'eau et donc réduire la consommation.

- Le site de Roussillon (société Novapex) a optimisé sa tour aéroréfrigérante afin de réduire la perte en eau liée à l'évaporation.

- Le site de Neot Hovav a travaillé sur la réduction de la consommation d'eau des systèmes de refroidissement.

- Le site de Turku a identifié un défaut dans le circuit d'eau qui entrainait un débit excessif et donc une surconsommation. Ce projet a permis d'économiser 1 000 m^3 d'eau sur l'année.

Indicateurs 2024

KPI

Typologie de l'eau consommée

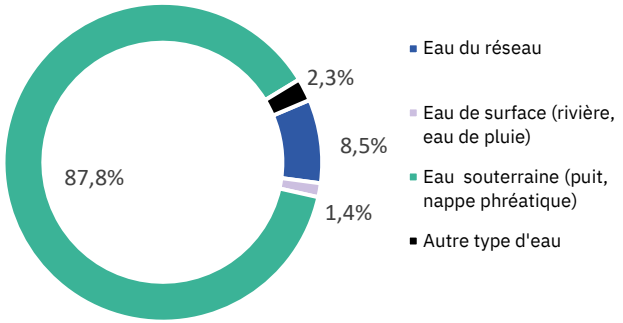

Consommation d'eau

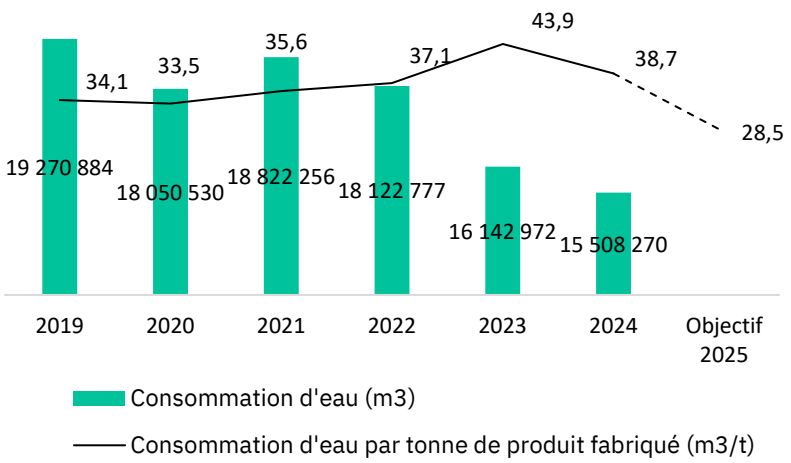

Consommation d'eau 2021-2024

↘ **-18%**

Consommation d'eau par tonne de produit fabriqué 2021-2024

↗ **+9 %**

Objectif 2021-2025 :

↘ **-20%**

En 2024, le prélèvement d'eau a diminué en valeur absolue de 18% par rapport à 2021 mais le Groupe a augmenté sa consommation d'eau en intensité (par tonne de produit fabriqué) de 9% sur la même période. Ce résultat reflète les efforts réalisés par les sites mais est aussi lié à l'arrivée d'une crise inédite dans le secteur de la chimie en Europe qui se traduit par une baisse des productions supérieure à la baisse des prélèvements d'eau.

DÉCHETS

Engagement

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques.

Risque

Pollution de l'environnement

Politique

Les activités de production de SEQENS génèrent des déchets courants inhérents aux procédés de fabrication et de conditionnement. Il s'agit majoritairement de déchets dangereux, notamment des déchets liquides solvantés.

Afin de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et de limiter l'impact des activités de production sur l'environnement, SEQENS s'engage dans sa politique HSE à préserver les ressources naturelles et à réduire à tous les niveaux l'empreinte environnementale des produits et des procédés.

L'approche du Groupe repose sur les 4R :

- Réduire la quantité de déchets générés
- Réutiliser directement ou, recycler et réutiliser en interne les déchets lorsque cela est possible (réutilisation en tant que matière première ou intrant dans un processus de fabrication). Cela est notamment le cas pour les solvants usagés qui peuvent être utilisés à nouveau dans les mêmes cycles de production.
- Revaloriser les déchets, notamment comme source d'énergie en interne.
- Recycler ou incinérer avec récupération d'énergie les déchets via un prestataire externe pour valoriser le contenu des déchets, sous forme de matière ou d'énergie.

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie RSE, SEQENS souhaite **augmenter le pourcentage de déchets valorisés** (recyclage et incinération avec récupération d'énergie) et **réduire la quantité de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués**, notamment la quantité de solvants consommés.

Actions mises en oeuvre

- Sensibilisation des collaborateurs au tri et à la réduction des déchets.
- Renforcement du tri sélectif des déchets non dangereux afin d'assurer le tri à la source et une meilleure valorisation des déchets.
- Identification par le département Innovation de co-produits ou de sous-produits pouvant être réutilisés en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication, réduisant la génération de déchets et participant à l'économie circulaire.
- Réutilisation et/ou recyclage de certains solvants usagés pour les utiliser à nouveau dans les mêmes cycles de production. Dans le cas du recyclage, les solvants usagés sont distillés en interne ou en externe avant d'être réutiliser. Dans le cadre de ses activités, les sites de Middlesbrough et Billingham (Royaume-Uni) mettent en œuvre leurs capacités de distillation et leur expertise pour le recyclage des solvants pour le compte de nos clients. Ainsi, SEQENS du fait de ses activités commerciales, participe à l'économie circulaire.
- Renforcement de la gestion des produits arrivant à la date de péremption, périmés ou non conformes afin de les réutiliser ou de les transformer et réduire ainsi la quantité de déchets à traiter.
- Valorisation interne du contenu calorifique des déchets ultimes, comme combustibles en remplacement du gaz sur l'incinérateur des sites de Couterne et de Lahr ; ou pour alimenter une chaudière à vapeur sur la plateforme de Roussillon et sur le site de Taixing.
- Renforcement du suivi de la gestion des déchets pour identifier d'autres pistes de progrès.

1 484 Tonnes de produits inutilisés/périmés recyclés ou retraités en interne en 2024 (1 072 en 2023)

Cela a permis d'éviter de générer la même quantité de déchets

Réalisations 2024

Réduction des déchets

- Le site de Bourgoin a revu le procédé de fabrication d'un produit afin de réduire la quantité de déchets aqueux générés de 54%. Pour ce faire, la quantité de réactif introduit et le nombre de lavage ont été réduits.
- Le site de Couterne a revu le procédé de fabrication d'un produit ce qui a permis de réduire les déchets de 34 tonnes. L'opération de clairçage, qui consiste à laver le produit à l'aide d'un solvant afin d'en extraire les impuretés, a été supprimée et les déchets aqueux sont désormais réutilisés afin de récupérer davantage de produit.
- Le site de Wuxi a amélioré la gestion des produits retournés et non conformes. Au lieu d'être éliminés, ces produits sont désormais déclassés ou retransformés. Cela représente une réduction des déchets de 129 tonnes en 2024.

Emballages

- Le site de Couterne a changé le mode de livraison d'une matière première et supprimé son emballage. Désormais la matière première n'est plus livrée en fût mais en vrac ce qui représentera un gain de 500 fûts par an.
- Le site de Limoges a revu le conditionnement de son extrait de grenade pour passer de bidons de 5 litres à des IBC de 1 000 litres. Ce projet permet d'économiser 4 000 bidons par an, soit 500 kg de plastique. Par ailleurs, les IBC de 1 000 litres proviennent initialement d'une matière première et sont désormais réutilisés pour expédier l'extrait de grenade aux clients.

Fin de vie des déchets

- Les sites de Bangpoo, Bourgoin, Billingham, Middlesbrough et Neot Hovav ont travaillé avec leurs prestataires pour améliorer la fin de vie de certains déchets et mieux les valoriser.

Indicateurs

Quantité de déchets générés

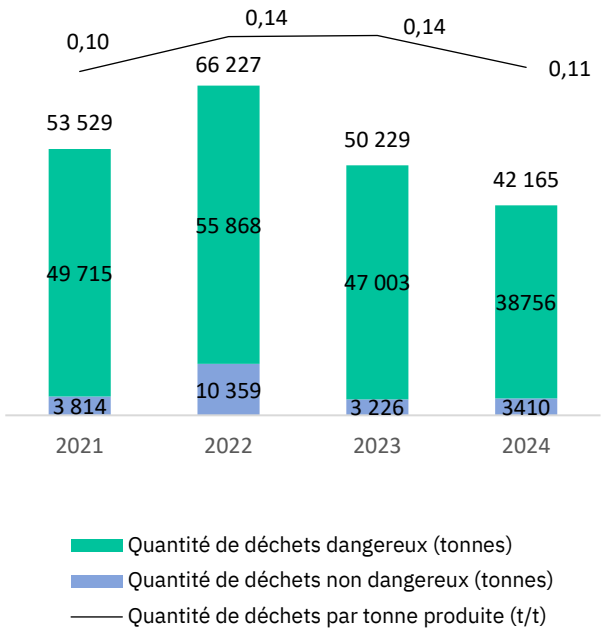

Le Groupe SEQENS a diminué en valeur absolue de 21% la génération de déchets totaux entre 2021 et 2024.

KPI

Fin de vie des déchets

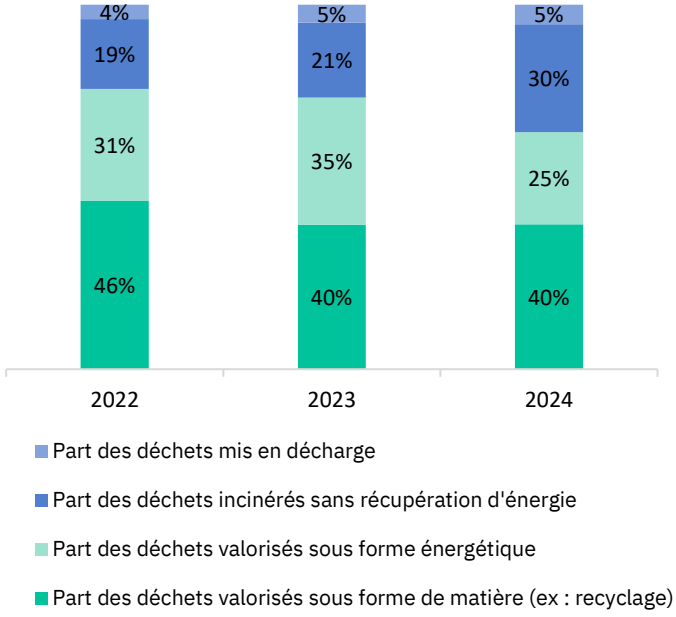

Le Groupe SEQENS a valorisé 65% de ses déchets totaux en 2024, sous forme de matière ou d'énergie.

REJETS DANS L'ENVIRONNEMENT

Engagement

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

Risque

Pollution de l'environnement

Politique

Les activités de fabrication, de stockage et de transport de matières premières, de produits et de déchets, comportent divers risques d'impacts potentiels liés aux rejets de produits chimiques toxiques sur l'environnement et la santé humaine.

Le Groupe prévient de manière systématique les risques industriels et notamment les impacts environnementaux de ses activités, que ce soit concernant les rejets atmosphériques, aqueux et en sous-sol. Cet engagement est énoncé dans la politique HSE du Groupe et détaillé dans la politique RSE du Groupe.

Ainsi, toutes les activités effectuées par les employés (permanents ou temporaires) sont couvertes par une **analyse des aspects environnementaux**, y compris les activités routinières et de maintenance. Les mesures préventives décrites dans les procédures internes doivent être respectées afin d'éviter toute pollution (sols, eaux de surface, eaux souterraines, air, etc.).

Par ailleurs, **chaque site dispose d'une analyse environnementale générale** qui doit être mise à jour régulièrement et à chaque fois qu'un changement significatif intervient. Toute mise en œuvre de nouveaux équipements ou procédés de fabrication, toute modification dans les process industriels, fait également l'objet d'évaluation des risques et de plans d'actions permettant d'en réduire les impacts potentiels.

Des plans d'intervention en cas d'évènements accidentels sont prévus et font l'objet de formation auprès des personnes concernées. La bonne mise en place de ces dispositions est vérifiée lors des visites préventives des assureurs et des audits HSE périodiques.

Objectif

Prévenir les pollutions en conformité avec la réglementation

REJETS ATMOSPHERIQUES

La qualité de l'air peut être modifiée par des gaz polluants d'origine industrielle. Certains polluants de l'air sont formés suite à des réactions physico-chimiques impliquant le dioxyde de soufre (SOx), les oxydes d'azote (NOx) ou les composés organiques volatils (COV). Il est important pour le Groupe de contrôler ces émissions, notamment les plus significatives, telles que les COV issus de l'utilisation de solvants dans les processus d'extraction et de synthèse.

Actions mises en oeuvre

- Le contrôle des rejets atmosphériques s'appuie sur la réduction à la source, le traitement des effluents gazeux et la surveillance des émissions. Pour cela, les émissions de COV sont captées et envoyées sur des équipements de traitement (condenseurs, laveurs de gaz, oxydeur thermique, cryogénie, filtration sur charbon actif, incinérateur).

- Le groupe poursuit ses efforts de fiabilisation des performances des installations de traitement et de réduction des rejets de COV, notamment les COV diffus.

- La quantité de COV émis dans l'atmosphère est calculée annuellement et communiquée aux autorités par l'ensemble des sites (à travers le « Plan de Gestion des Solvants » pour les sites français).

- Une veille technologique est assurée, notamment via la publication des BREFs (Best available techniques REFerence document) en Europe.

- Des études d'impact sur l'environnement sont régulièrement effectuées à la demande des autorités. Elles viennent en complément des nombreuses mesures déjà réalisées en auto-contrôle tout au long de l'année.

Réalisations 2024

- Le site d'Aramon a raccordé les installations de la nouvelle unité de production au système de traitement des COV.

- Le site de Bourgoin a mis en place une dizaine de bras d'aspiration dans les ateliers. Ces bras vont capter les poussières, les vapeurs et les fumées au plus près de leur point d'émission et ainsi réduire l'exposition des employés aux COV qui seront désormais redirigés vers l'oxydateur thermique (RTO) pour être éliminés.

- Le site de Couterne a mis en place un inertage par l'azote afin de réduire la formation de COV dans les réacteurs d'un atelier.

- Le site de Roussillon (société Novacyl) a changé d'oxydateur thermique en avril 2024 et y a connecté l'atelier d'acide salicylique, ce qui va permettre de traiter davantage de COV et donc de réduire la quantité de COV émise en sortie d'atelier.

- Le site de Roussillon (société Novapex) a mis à niveau ses installations par rapport aux meilleures techniques disponibles. Depuis décembre 2024, les COV des postes de rempotage d'acétone sont captés grâce à une modification technique, ce qui va permettre de réduire la quantité de COV émise en sortie d'atelier.

- Le site de Wuxi a installé une enceinte fermée autour du poste de chargement des goudrons pour réduire les odeurs et les rejets de COV dans l'atmosphère. Désormais les vapeurs émises à ce poste sont extraites et traitées par l'épurateur pour réduire les émissions directes de COV.

Indicateurs

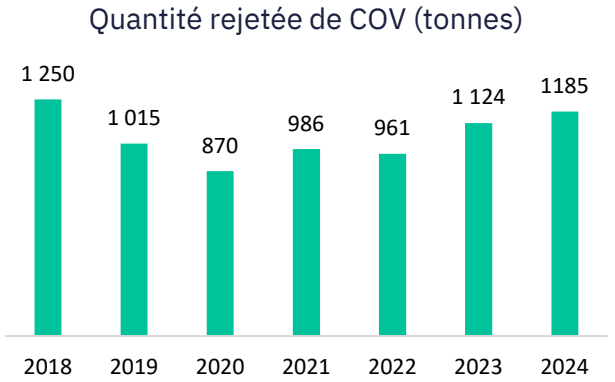

Le Groupe a augmenté ses émissions de COV de 20% entre 2021 et 2024[4].

Le Groupe a par ailleurs émis en 2024, 41 tonnes de NOx et 3,4 tonnes de SOx.

[4] Les données sont reportées avec un décalage d'un an. Ainsi les données remontées en 2024 lors du reporting RSE annuel sont les émissions COV de l'année 2023

REJETS AQUEUX

Les effluents aqueux industriels, issus des procédés d'extraction et de transformation peuvent contenir des polluants. Afin de respecter les exigences règlementaires en vigueur dans les différents pays concernant la qualité des eaux rejetées, SEQENS s'attache à maîtriser ses rejets aqueux, en mettant en place différents programmes pour :

- Réduire à la source les quantités rejetées ;
- Mettre en place au niveau des sites des traitements efficaces.

Actions mises en oeuvre

Les eaux usées produites par les activités de l'entreprise, lorsque cela est nécessaire, font l'objet d'un **traitement interne avant leur rejet** au milieu naturel ou vers une station de traitement externe industrielle ou municipale.

Les installations de traitement des effluents propres à SEQENS font l'objet de **programmes continus de maintenance, de surveillance, de reporting et d'optimisation** des performances par des projets de modernisation ou d'une meilleure gestion des flux (traitement à la source, ségrégation des flux et traitements dédiés).

Réalisations 2024

- Afin de faciliter l'exploitation de la station d'épuration interne du site de Bourgoin, certains effluents présentant une charge polluante importante envoyés initialement à la STEP sont désormais retirés et traités par un prestataire externe.
Par ailleurs le site a amélioré la séparation des composés organiques volatils, comme les hydrocarbures, des effluents. Cela permet de réduire la charge polluante des effluents traités.

- Afin de réduire la charge polluante des rejets aqueux en sortie du site de Nîmes, les eaux de rinçage sont désormais retirées des effluents et traitées par un prestataire externe. Le site a aussi revu certains modes opératoires afin de préciser les quantités de produits de lavage à ne pas dépasser pour réduire la charge polluante des effluents.

Indicateurs

La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est le paramètre le plus pertinent pour apprécier la qualité des effluents aqueux, en tant qu'indicateur de leur teneur globale en matières organiques biodégradables ou non.

La quantité globale de DCO calculée en limite de propriété des sites (et non pas celle au point de rejet en milieu naturel) apparaît comme un indicateur fiable et pertinent vis-à-vis des efforts entrepris par SEQENS pour réduire les impacts environnementaux de ses activités sur les écosystèmes aquatiques.

Quantité de DCO des effluents rejetés en sortie de site (tonne)

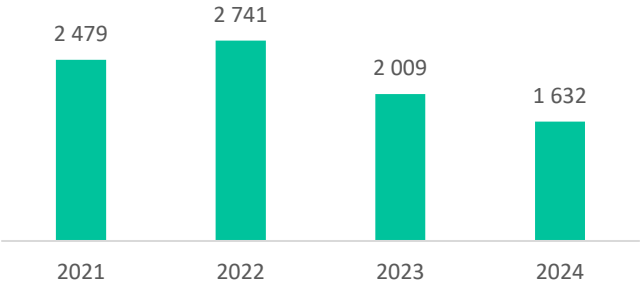

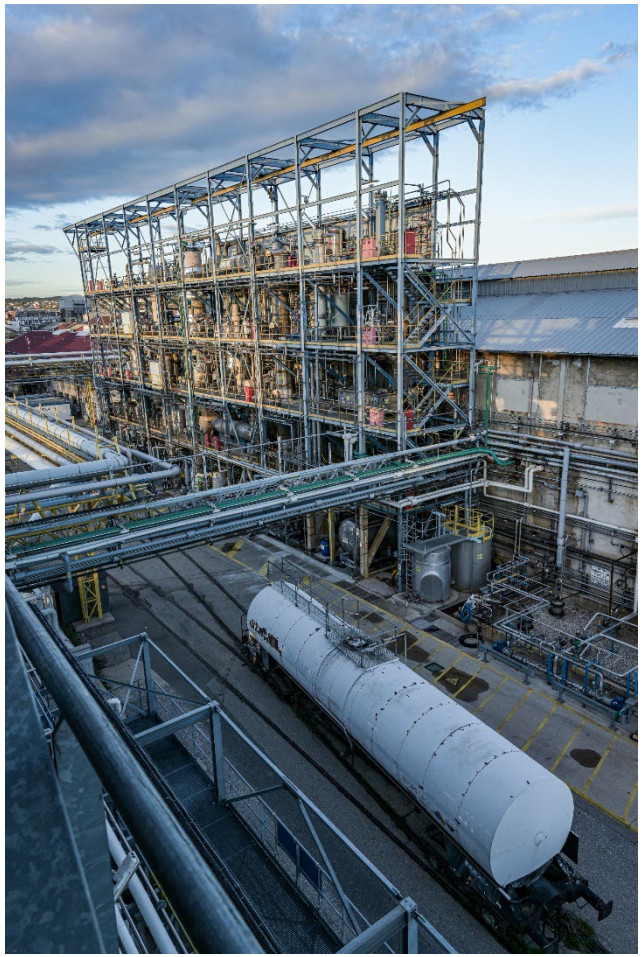

13 098 797

m3 d'effluents rejetés
en sortie des sites du Groupe en 2024

POLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES PHREATIQUES

L'activité industrielle de SEQENS peut nécessiter le transport, le stockage, l'utilisation, la production et l'élimination de substances dangereuses pour l'environnement. Pour éviter tout épandage accidentel de produits dangereux dans les sols et les eaux souterraines, le Groupe respecte des règles très strictes.

Actions mises en oeuvre

- Les sites disposent d'installations spécifiques, comme des systèmes de rétention et des réseaux de collecte, permettant d'éviter l'infiltration dans le sol lors de déversements accidentels.
- Des plans de maintenance préventive sont en place sur les sites et visent à garantir l'intégrité des cuves et tuyauteries contenant les produits dangereux.
- Des plans de surveillance de la pollution des sols et des eaux souterraines permettent de s'assurer qu'il n'y ait pas de pollution du sol ou de la nappe phréatique, et de vérifier l'efficacité des mesures de rétention mises en place.

Réalisations 2024

- Le site de Middlesbrough a procédé à des réparations de son réseau de drainage afin de prévenir tout risque de pollution des eaux souterraines par les eaux usées.

NUISANCES OLFACTIVES ET SONORES

La fabrication de produits chimiques sur les sites industriels de SEQENS peut ponctuellement générer des odeurs et du bruit. Même si cela ne présente pas de risque pour l'environnement ou la santé, SEQENS a mis en place un certain nombre de mesures pour limiter la gêne susceptible d'être occasionnée pour les employés travaillant dans des ateliers odorants ou à proximité d'équipements bruyants, mais également pour les riverains habitant à proximité des usines.

Actions mises en oeuvre pour limiter le bruit

- Des équipements de protection individuelle (EPI) tels que des protections auditives ou des casques anti-bruit sont fournis aux travailleurs exposés au bruit.
- Les équipements bruyants sont isolés phoniquement ou, dans la mesure du possible, éloignés des limites de propriété.
- Des mesures du niveau de bruit en limite de propriété sont réalisées, afin de contrôler les nuisances sonores auprès des riverains et d'agir en conséquence le cas échéant.

Actions mises en œuvre pour limiter les odeurs

- Quand cela est nécessaire, des systèmes de traitement des odeurs sont installés (ex : filtration sur charbon actif).
- SEQENS dialogue régulièrement avec les riverains ou les municipalités afin de faire remonter les problèmes rencontrés.

Réalisations 2024

Bruit

- Le site de Nîmes a réalisé des mesures sonores dans les laboratoires pour vérifier l'exposition des employés au bruit, notamment vis-à-vis des machines. Bien que les mesures soient en-dessous du seuil réglementaire, le site a proposé des casques en plus des bouchons d'oreilles aux employés qui le souhaitaient.

Odeur

- Le site de Limay a installé des filtres à charbon sur les effluents gazeux issus d'une production afin de réduire les odeurs.

BIODIVERSITÉ

Dans le contexte d'érosion de la biodiversité, les entreprises ont un rôle à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi dans la restauration et la valorisation de la biodiversité et des écosystèmes.

Bien que les sites industriels soient des espaces construits et modelés par les humains, la majorité des sites conserve une partie de leur superficie en tant qu'espace vert géré ou sauvage (pelouse, plantes, arbres, buissons, jachère etc.). Ces espaces ont une valeur écologique en tant que réserves de faune et de flore participant à l'écosystème alentour, tout en conservant ou rétablissant les fonctions naturelles des sols.

Par ailleurs, chaque site identifie, dans le cadre de ses activités, les espaces naturels à proximité afin de limiter son impact environnemental.

25% d'espace vert sur l'ensemble de la superficie des sites du Groupe en 2024

8 sites, soit 35% des sites de Seqens, se trouvant à proximité d'une zone naturelle protégée en 2024

Une zone naturelle protégée est une zone reconnue pour avoir un intérêt environnemental et dont le caractère naturel doit être préservé. Il s'agit ici de :

- ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) ;
- Zones Natura 2000. Ce sont des sites naturels visant à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe ;
- Réserves naturelles.

Sur sa chaîne d'approvisionnement, SEQENS s'efforce d'assurer la protection de la biodiversité et l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles. Le Groupe se conforme aux accords internationaux (par exemple le Protocole de Nagoya ou la Convention sur la diversité biologique).

Réalisation 2024

- Le site de Limay a célébré la semaine de la Nature en mai 2024. Dans ce cadre-là, le site a distribué des plantes aux salariés. Par ailleurs un apiculteur local est venu faire découvrir les produits de ses ruches.
- Les sites de Middlesbrough et Billingham ont célébré la Journée mondiale de l'environnement qui était axée, cette année, sur la restauration des terres, la désertification et la résistance à la sécheresse. Les sites ont organisé des activités pour sensibiliser les employés à ce sujet : échange de plantes et de graines, culture et concours du plus beau tournesol, plantation de 10 arbres dans un bosquet du Woodland Trust dans le comté de Durham, au nord-est de l'Angleterre, etc.

2

Collaborateurs et communautés

SEQENS est convaincu que la réussite de l'entreprise repose avant tout sur les savoir-faire et l'implication de ses collaborateurs.

Ceux-ci sont la première des richesses du Groupe. Ils lui permettent d'être un acteur majeur dans le domaine de la chimie et de la pharmacie. L'objectif de SEQENS est de leur offrir un environnement de travail sécurisé et de favoriser leur épanouissement au travail.

La démarche des ressources humaines est fondée sur les orientations suivantes qui s'appliquent dès le recrutement et tout au long du parcours de chaque collaborateur au sein de l'entreprise :

- Garantir l'hygiène, la sante, la sécurité et le bien-être au travail ;
- Garantir de bonnes conditions de travail pour améliorer l'engagement des collaborateurs ;
- Promouvoir notre capacite d'attraction et d'accompagnement des talents ;
- Promouvoir la diversité au travail et l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ;
- Développer les compétences professionnelles des collaborateurs.

ENGAGEMENTS RSE	OBJECTIFS RSE
Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs →	2 Atteindre un taux de fréquence de catégroie 1 sur les accidents de 2 en 2026
Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés →	70% Former 70 % des employés au moins une fois dans l'année
S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle →	90/100 Atteindre la note de 90/100 à l'index de l'égalité professionnelle d'ici 2025
Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations →	Maintenir nos engagements auprès des associations

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2024, SEQENS compte 3219 collaborateurs[5], soit une baisse de 3% par rapport à 2023. Cela est dû à une crise inédite dans le secteur de la chimie en Europe qui a nécessité de restructurer le Groupe, avec un impact sur les ressources humaines.

Effectif total au 31 décembre

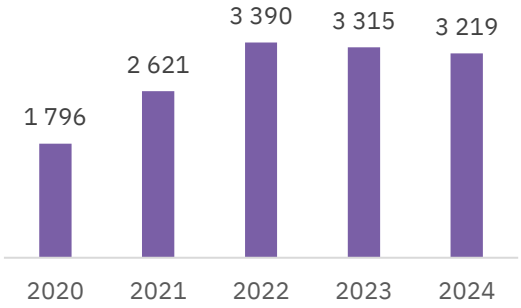

Effectif total par type de contrat

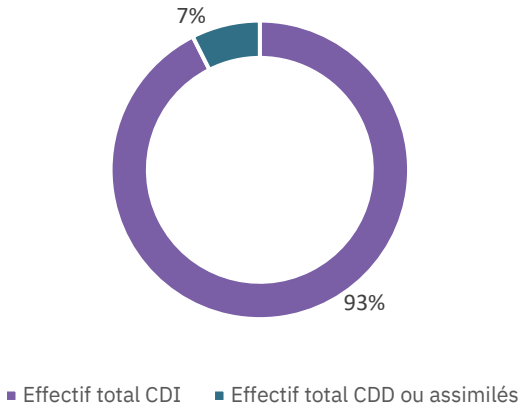

93%

des collaborateurs ont des contrats permanents en 2024

RÉPARTITION DES EFFECTIFS CONSOLIDÉS PAR RÉGION

Répartition des effectifs par zone géographique

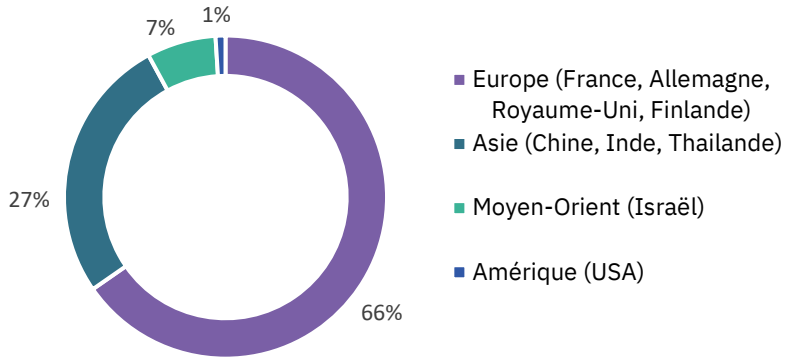

Le Groupe est pourvoyeur d'emplois dans 9 pays sur 4 continents. En 2024, SEQENS emploie 1 589 personnes en France (soit 49% de l'effectif total) et 2 111 personnes en Europe (soit 66% de l'effectif total). Le 2ème pays employeur du Groupe est la Chine, suivi de l'Inde et de l'Allemagne.

EFFECTIFS PAR ÂGE

Répartition des effectifs par tranche d'âge

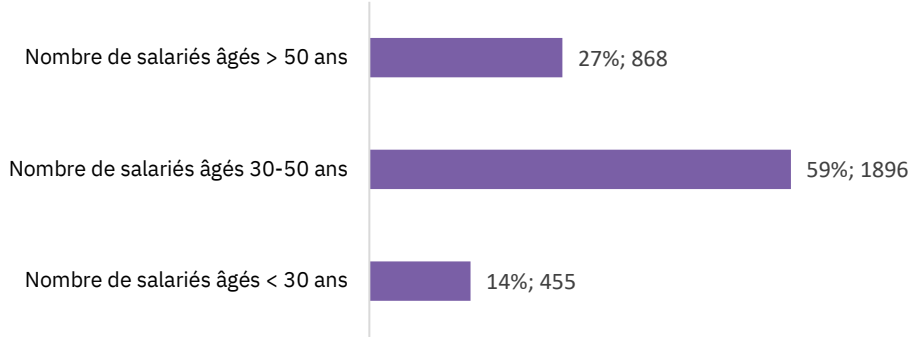

[5] L'effectif prend en compte tous les salariés ayant un contrat de travail à durée indéterminé ou déterminé (dont alternants). Les stagiaires, les intérimaires et les sous-traitants ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Par ailleurs, le périmètre exclut le site d'Alganelle (2 personnes), les bureaux commerciaux de Wayne, Robbinsville et Shangaï (14 personnes), soit une exclusion de 16 collaborateurs au total.

SÉCURITÉ ET SANTÉ

Engagement

Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs

Risque

Défaut de protection de la sécurité et/ou de la santé des collaborateurs à l'origine d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Politique

Chez SEQENS, aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité des personnes. Le Groupe considère qu'il s'agit d'un des fondements du développement durable de ses activités.

Ainsi SEQENS s'engage à faire de la santé et de la sécurité des employés et des partenaires une des principales priorités. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe et déclinée de manière plus opérationnelle dans une charte Sécurité Groupe.

La démarche de sécurité et de santé des collaborateurs porte sur les éléments clés suivant :

- Prévenir les accidents majeurs, graves et mortels par la mise en œuvre de programmes adaptés, dont les « Règles Vitales de Sécurité ».
- Améliorer sans cesse la gestion des travaux de maintenance et des entreprises extérieures en mettant en œuvre des pratiques de sécurité robustes (préparation des chantiers, accès aux espaces confinés, mise à disposition des installations, consignation/déconsignation, travaux par points chauds, etc.).
- Respecter les consignes de sécurité dans la conduite des opérations.
- Contrôler l'exposition des personnes aux substances chimiques potentiellement dangereuses (agents chimiques dangereux, CMR[6], produits actifs pharmaceutiques).

Afin de respecter ses engagements et de s'assurer que sa politique est pleinement mise en œuvre, SEQENS :

- Gère ses activités à travers un système de management HSE complet et efficace qui définit les exigences minimales applicables à tous les sites. Ces exigences peuvent dépasser la réglementation.
- Assure la compétence de ses employés et de ses sous-traitants par le biais de formations appropriées, de mise en réseau et d'accompagnement.
- Développe une culture HSE forte dans toute l'organisation.

La politique et les programmes HSE sont élaborés et coordonnés par la direction HSE Groupe. L'équipe HSE Groupe composée en 2024 de 9 personnes s'appuie sur un réseau de plus de 80 professionnels de l'HSE répartis sur l'ensemble de ses sites.

Objectifs

L'objectif du Groupe en termes de sécurité et santé des personnes est double :

- 0 accident grave[7] ou mortel annuel
- Atteindre un taux de fréquence[8] des accidents du travail de catégorie 1 inférieur ou égal à 2 d'ici 2026.

SEQENS a défini trois types de catégorie d'accidents :

- Un accident est classé en catégorie 1 s'il conduit à des blessures sérieuses entraînant un arrêt de travail de plus de 3 jours, en sus du jour de l'accident.
- Un accident est classé en catégorie 2 s'il conduit à des blessures nécessitant une prise en charge médicale par des services de soins externes. Ces blessures peuvent entraîner un arrêt de travail (de moins de 3 jours).
- Un accident est classé en catégorie 3 s'il conduit à des blessures mineures faisant l'objet de premiers soins sans arrêt de travail.

[6] Substances cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

[7] Un accident est considéré comme grave s'il conduit à des blessures entraînant un ou plusieurs effet(s) irréversible(s), une ou plusieurs incapacité(s) permanente(s), une opération chirurgicale ou une hospitalisation de longue durée (supérieure ou égale à 10 jours).

[8] Le taux de fréquence de catégorie 1 est le rapport entre le nombre total d'accidents (sur le lieu du travail) ayant entraîné la mort ou une incapacité totale de 3 jours au moins (hors jour de l'accident) et le nombre d'heures d'exposition au risque (soit le nombre d'heures travaillées), multiplié par 1 000 000.

Actions mises en oeuvre

Les procédures HSE Groupe sont accessibles par tous les sites, dans toutes les zones géographiques. Les standards HSE Groupe sont déployés uniformément sur l'ensemble des entités du Groupe et sur les nouvelles acquisitions. Les procédures santé et sécurité sont traduites dans les principales langues parlées par les collaborateurs.

Chaque année, des plans d'actions HSE sites sont définis en collaboration avec la direction des sites, les directeurs d'unité commerciale, les directeurs des opérations et le service HSE Groupe.

93% de complétion des plans d'actions HSE en 2024

Au cours de toutes les réunions de direction, telles que le Conseil de surveillance, le Comité RSE, le Comité exécutif mensuel ou le Comité trimestriel SEQENS, les résultats en matière de HSE et de sécurité des procédés, les indicateurs clés de performance, les retours d'expérience et le suivi des plans d'action sont systématiquement présentés et discutés. Sur chaque site, une revue de direction HSE trimestrielle est organisée.

L'équipe HSE Groupe effectue des visites régulières sur les sites, avec pour objectif principal l'assistance aux sites dans la réalisation de leurs plans d'actions annuels.

L'application stricte des exigences du Groupe sur l'ensemble des sites fait l'objet d'audits réguliers soit par des équipes internes, soit par des experts extérieurs mandatés par le service HSE Groupe.

En 2024, le Groupe a mis en place un programme de développement du leadership sécurité avec la formation et l'accompagnement de 70 managers sur les sites français.

Les accidents corporels et incidents de sécurité des procédés de catégorie 1 et 2 font l'objet d'un enregistrement, d'une investigation et d'un plan d'actions correctives. Les leçons de ces évènements sont partagées au sein du Groupe. Par ailleurs en 2024, le Groupe a mis en place un système d'enregistrement, d'identification des évènements et des situations à fort potentiel de gravité.

Afin de renforcer la culture sécurité, 9 règles vitales de sécurité ont été élaborées en juin 2021 à partir de bonnes pratiques industrielles largement répandues et de l'analyse des évènements à fort potentiel de gravité qui se sont produits dans les usines du Groupe. Ces règles simples constituent des actions accessibles aux employés et sous-traitants pour se protéger et protéger les autres vis-à-vis des risques des procédés et installations industrielles. Ces règles vitales de sécurité sont accompagnées d'un plan de communication et de formation. Les 9 règles vitales de sécurité sont immédiatement applicables mais chaque règle fait l'objet d'un focus particulier par trimestre (formation, autoévaluation...).

86% de l'effectif formé à la santé et la sécurité en 2024

MISE À DISPOSITION

Je connais et j'applique les règles de consignation / déconsignation

TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

Je vérifie l'absence de gaz / vapeurs / liquides inflammables, je retire ou protège les matériaux combustibles avant de réaliser des travaux par points chauds

CHUTES DE HAUTEUR

Je me protège et je protège les autres dès qu'il y a un risque de chute

ESPACES CONFINÉS

Je n'entre jamais dans un espace confiné sans autorisation

PERMIS DE TRAVAIL

Je ne démarre aucun travaux sans autorisation de travail / permis spécial

ZONE DE DANGER

Je me tiens et je maintiens les autres en dehors de la zone de danger

SUIVRE LA LIGNE

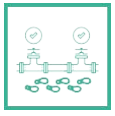

Je vérifie la ligne avant chaque transfert de produit

TOLÉRANCE ZÉRO AUX ANOMALIES DANGEREUSES

Je ne sous-estime jamais le danger.
Je réagis systématiquement à toute anomalie dangereuse.

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Je sais comment réagir en cas d'urgence

○ Le programme d'hygiène industrielle se poursuit. Il porte en particulier sur le contrôle et les mesures d'exposition aux agents chimiques dangereux, le maintien à jour des analyses de risques et l'amélioration des postes de travail (réduction à la source, ventilation mécanique, protections collectives et individuelles, suivi médical des expositions professionnelles).

○ Les résultats en matière de sécurité font partie de l'évaluation des performances individuelles de l'ensemble des managers.

○ Des certifications du système de management de la santé et de la sécurité au travail sont en place sur certains sites.

4 sites certifiés **ISO 45 001**, norme relative au Système de Management de la santé et de la sécurité au travail en 2024 (Roussillon – société Novacyl, Saint-Fons, Roussillon – société Novapex, Taixing)

Réalisations 2024

○ De nombreux projets d'amélioration ont été conduits sur les sites, notamment pour réduire le risque de chutes en hauteur et pour améliorer la ségrégation piétons/engins afin d'éviter le risque de collision. Voici quelques exemples :

- Le site de Bangpoo a installé des lignes de vie, les harnais avec une simple longe ont été remplacés par des harnais équipés d'une double longe auto-rétractable, et les échelles verticales sont maintenant équipées d'un système antichute mobile sur support d'assurage vertical.
- Le site de Roussillon (société Novapex) a mis en place une ligne de vie pour sécuriser l'ouverture des dômes des camions de phénol par les chauffeurs.
- Les sites de Billingham et Middlesbrough ont installé un système de caméra à l'avant et à l'arrière de tous les véhicules des sites. Ces caméras détectent les piétons, alertent le conducteur et le piéton et, surtout, ralentit le véhicule à la vitesse des piétons.
- Le site de Bourgoin a travaillé à la réduction des risques de collision entre chariots et piétons en matérialisant les passages piétons, en réduisant les angles morts et en améliorant la visibilité.
- Les sites de Porcheville et Pont-de-Claix ont revu les flux de personnel et de matières sur les sites afin de mieux séparer les zones de circulation.

○ Certains sites ont travaillé sur l'hygiène industrielle, aussi appelée hygiène du travail. L'hygiène industrielle a pour but de prévenir, identifier et maîtriser les facteurs de risque pour la santé et la sécurité des travailleurs dans le secteur industriel. Voici quelques exemples :

- Une série de nouveaux équipements a été installée sur le site d'Aramon dans le but de créer une ligne de production entièrement isolée et étanche, améliorant ainsi la protection des travailleurs. Cette nouvelle unité permet de manipuler et de conditionner des produits actifs classés OEB4, c'est-à-dire très toxiques.
- Le site de Couterne a revu le processus de fabrication d'un de ses produits afin d'éliminer l'exposition à une des matières premières, notamment sur l'étape de vidange et de chargement.

○ Dans le cadre du programme « Leadership sécurité », le site de Turku a mis en place le projet « Osez intervenir ». Ce projet vise à renforcer la maturité de la culture sécurité sur le site en permettant à tous les employés d'acquérir les compétences nécessaires pour donner et recevoir un retour d'information. L'objectif final est de parvenir à une attitude mature en matière de sécurité. Tous les employés ont été formés à ce sujet en 2024.

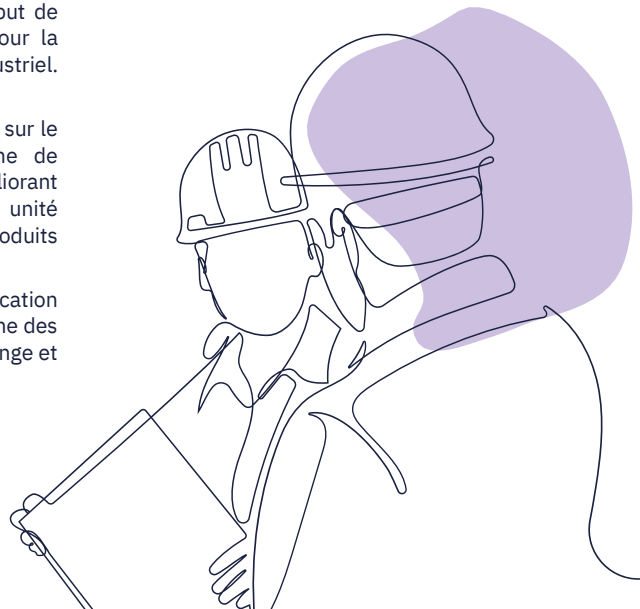

Indicateurs

	2024
Nombre de maladies professionnelles	4
Nombre d'accidents du travail de catégorie 1	10
Nombre d'heures travaillées	7 617 344
Taux de fréquence de catégorie 1[9]	1,31
Nombre de journées perdues	1 233
Taux de gravité[10]	0,22

Le nombre d'accidents du travail de catégorie 1 comprend le nombre d'accidents du travail des collaborateurs de SEQENS mais aussi des intérimaires et des sous-traitants. En effet, le Groupe a fait le choix d'inclure de manière volontaire ces travailleurs puisque SEQENS contrôle leur travail et/ou leur lieu de travail, et que le Groupe doit aussi prendre des mesures pour éliminer les dangers et réduire les risques pour protéger ces travailleurs de tout dommage.

Le nombre d'heures travaillées et le taux de fréquence de catégorie 1 incluent aussi les intérimaires et les sous-traitants.

KPI

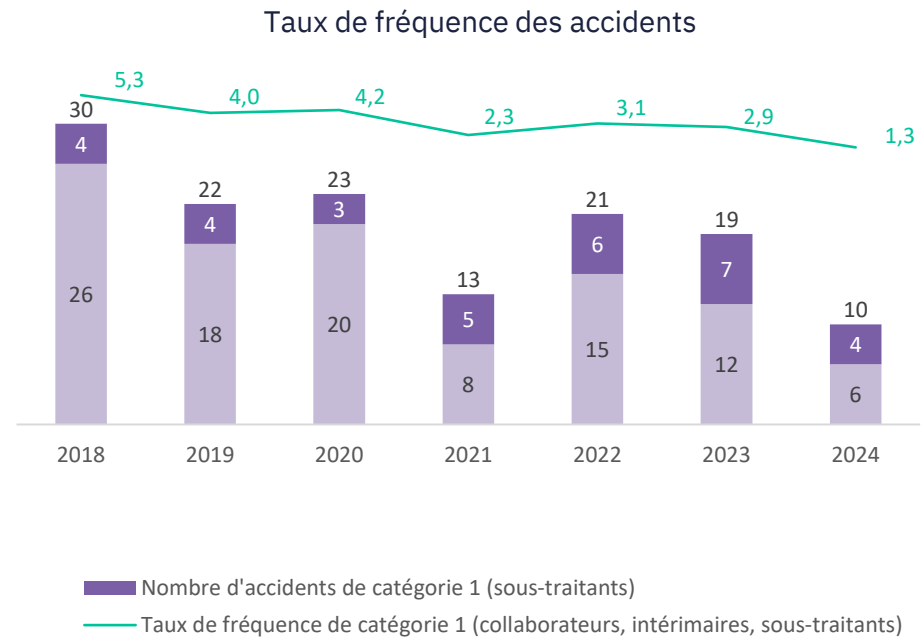

Depuis 2018, grâce au déploiement de la feuille de route HSE et au partage des bonnes pratiques internes, le Groupe SEQENS a diminué le taux de fréquence des accidents de catégorie 1.

[9] Nombre d'accidents au travail ayant entrainé un arrêt de travail supérieur à trois jours, survenus au cours d'une période de 12 mois, par million d'heures travaillées.

[10] Nombre de jours perdus pour 1 000 heures de travail.

ATTRACTION ET RÉTENTION

Engagement

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les collaborateurs et collaboratrices.

Risque

Difficulté à attirer et retenir le capital humain.

Politique

SEQENS est convaincu que la réussite de l'entreprise et la réalisation de son ambition reposent sur le savoir-faire de ses collaborateurs, aux parcours et horizons différents. Le Groupe doit ainsi proposer des conditions de travail lui permettant d'attirer et de retenir des collaborateurs engagés et qualifiés, sur un marché des talents à la fois tendu et hautement concurrentiel.

Le Groupe souhaite apporter aux collaboratrices et collaborateurs la reconnaissance de leur mérite et de leur engagement en leur permettant d'évoluer dans leur travail. L'encouragement à la mobilité interne professionnelle et géographique, une politique de rémunération équitable, et la mise en place d'un environnement de travail de qualité concourent à leur proposer des perspectives motivantes de développement professionnel et d'épanouissement personnel.

La fonction Ressources humaines de SEQENS est chargée du déploiement de la politique RH de l'entreprise, énoncé dans le « Management Book » du Groupe et mis à jour tous les trois ans. Chaque année, des feuilles de route Ressources Humaines sont définies en collaboration avec la Directrice Ressources Humaines Groupe, le Directeur Gestion des talents & Organisations Groupe et les sites. Ces feuilles de route sont ensuite validées par le directoire et appliquées au niveau des sites.

Des réunions mensuelles RH avec les responsables RH sites et le service RH Groupe permettent de partager les bonnes pratiques et les résultats.

En 2024, les actions RH ont notamment porté sur :

- La qualité de vie au travail avec notamment la flexibilité au travail, la prévention des risques psycho-sociaux, des actions liées à l'alimentation et des actions spécifiques selon les sites ;
- L'environnement de travail et notamment l'ergonomie de certains postes de travail ;
- L'organisation du temps de travail avec des évolutions sur le travail en équipes ;
- Les relations au travail et le climat social ;
- Le développement de la culture d'entreprise via des évènements conviviaux, la reconnaissance et la mise en valeur de certaines réalisations individuelles et collectives.

Ces thématiques sont davantage détaillées par la suite.

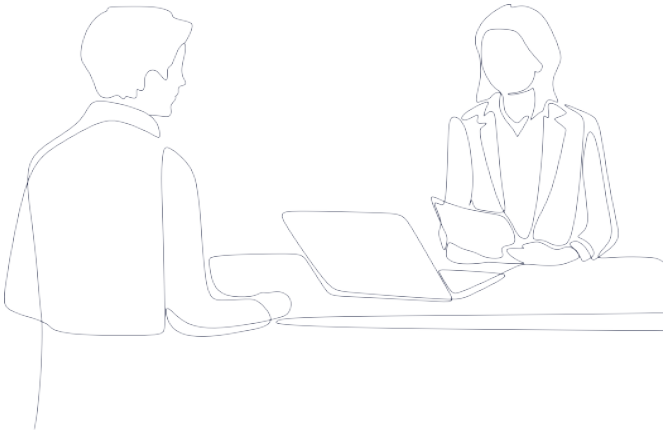

Objectif

Concernant la qualité de vie au travail, le Groupe s'est fixé comme objectif de mesurer la qualité de vie et des conditions de travail via une enquête et d'en améliorer les résultats.

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La qualité de vie et des conditions de travail est un enjeu de développement de l'attractivité de l'entreprise, de l'amélioration de l'engagement, de la motivation et de la fidélisation des collaborateurs, tout autant que la prévention des risques psychosociaux et la diminution de l'absentéisme.

En 2017, pour aller plus loin dans l'amélioration de la qualité de vie au travail, SEQENS a lancé sa première enquête « Great Place To Work » (GPTW). L'institut Great Place To Work a développé une méthodologie spécifique pour évaluer la qualité de vie au travail et capter « une photographie de l'expérience collaborateur » au sein des entreprises volontaires. Il s'agit du Trust Index©, un questionnaire anonyme adressé aux collaborateurs, comprenant 70 questions réparties selon 5 thématiques clés : la crédibilité, le respect, la fierté, la camaraderie et l'équité. L'entreprise peut agir sur ces thématiques afin d'améliorer l'expérience des collaborateurs et ainsi contribuer à la performance globale de l'organisation.

SEQENS reconduit cette enquête Trust Index©, administrée par Great Place To Work, tous les trois ans. La dernière enquête a été menée en 2021. La prochaine enquête sera exceptionnellement reconduite en 2025, et non en 2024.

Par ailleurs, depuis 2016, les sites de Middlesbrough et Billingham participent au programme « North East Better Health at Work » (BHAW) et ont à nouveau obtenu en 2024 le trophée « Maintien de l'excellence ». Ce programme est dirigé par l'organisation fédératrice des syndicats britanniques du nord (Northern TUC), avec le soutien de l'agence exécutive du Département de la Santé (Public Health England). Il promeut la santé et le bien-être sur le lieu de travail.

KPI

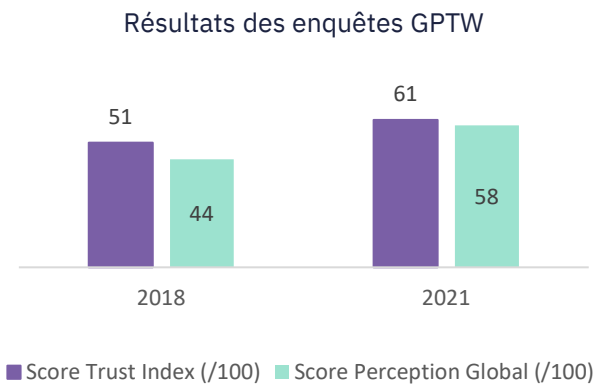

Le Trust index est la moyenne des scores de toutes les questions.

Le score de perception globale est la note obtenue à la question : « En tenant compte de tous les éléments, je dirais que c'est un endroit où il fait bon travailler ».

Un plan d'actions de trois ans est déployé après chaque enquête Trust Index© au niveau du Groupe et de chaque site afin d'améliorer continuellement la qualité de vie au travail.

Indicateurs

Dans un contexte de marché du travail tendu (pénurie de talents, turnover des collaborateurs élevé), SEQENS doit protéger et sécuriser son capital humain. Ce défi réside dans la capacité à attirer et fidéliser les talents en tant qu'employeur.

Le Groupe suit deux principaux indicateurs qui démontrent en partie l'engagement et l'épanouissement professionnel des collaborateurs au sein de l'entreprise.

Le turnover permet de refléter l'ambiance au travail et de mesurer la fidélité des collaborateurs en suivant les entrées et les sorties :

	2022	2023	2024
Turnover	13,6%	13,2%	11,7%
Turnover volontaire du personnel		11,3%	7,9%
Turnover involontaire du personnel		8,7%	7,6%

En 2024, le turnover[11] moyen du Groupe est de 11,7 %. Le turnover a fortement baissé par rapport à 2023 du fait notamment d'un ralentissement des embauches.

De la même manière, SEQENS suit le taux d'absentéisme :

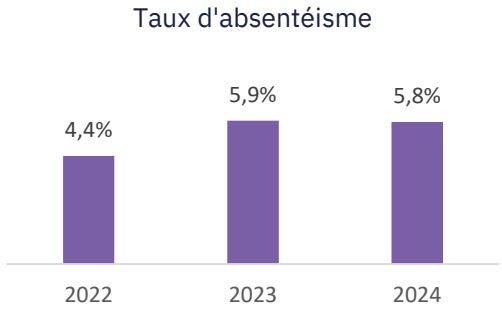

Le taux d'absentéisme est le nombre de jours d'absence survenus au cours de l'année par rapport au nombre total de jours de travail de l'effectif initialement prévu sur la même période. Les absences peuvent être liées à la maladie, à un accident du travail ou de trajet, à une maladie professionnelle, un congé sans solde, une absence autorisée ou non autorisée.

[11] Le turnover, aussi appelé taux de rotation du personnel ou taux de renouvellement, compare le nombre d'employés qui entrent par rapport à ceux qui sortent. La formule de calcul est la suivante : [Nombre de départs sur l'année en cours + Nombre d'arrivées au cours de l'année/2] / Effectif au 31 décembre de l'année précédente.

La qualité de vie et des conditions de travail s'intéresse au travail (contenu, organisation, horaires et temps de travail, conditions, contexte) et à ses conditions de réalisation. Les actions menées par les sites sur ce sujet sont détaillées par sous-thématique.

Ergonomie

L'ergonomie vise à accompagner la transformation des conditions de travail pour gagner en performance et santé au travail. Elle permet de disposer de postes de travail adaptés aux besoins des salariés et de l'activité.

Réalisations 2024

- Le site de Saint-Fons a installé des marteaux vibrants portatifs qui permettent de faire vibrer les équipements. Ce système permet de décolmater la poudre et limite, voire supprime, l'intervention des opérateurs. Pour faciliter le rétablissement du flux de poudre, les opérateurs n'ont plus à frapper sur les tuyaux ou les équipements à l'aide d'un marteau ou d'un pied-de-biche, interventions qui pouvaient entraîner des blessures (troubles musculosquelettiques).

- Le site de Turku a mis à disposition des employés les services d'un physiothérapeute. Celui-ci analyse les activités et les tâches de travail dans l'environnement réel et émet des recommandations pour améliorer et adapter le poste de travail. En 2024, 7 employés ont eu recours à ce service.

- Le site de Wuxi a évalué le risque ergonomique de l'ensemble de ses postes. Un plan d'action d'amélioration de l'ergonomie a été mis en place pour les postes de travail à haut risque : 6 chariots élévateurs électriques ont été configurés pour remplacer le transport manuel et plus de 90 travailleurs ont été équipés de ceintures lombaires pour réduire les risques de blessures dorsales.

- A l'initiative de la direction locale, le site de Lahr a installé 45 bureaux réglables en hauteur. Les bureaux ajustables en hauteur permettent de varier les positions debout et assis. Ce changement de position permet de réduire les risques de maladies cardiovasculaires, de diabète et d'autres maladies liées à la circulation et la santé du sang (obésité, cancer, etc). Ils permettent aussi de prévenir les problèmes de dos, de santé mentale et améliorent la productivité.

Environnement de travail

Afin que les collaborateurs travaillent dans de bonnes conditions, SEQENS réalise des aménagements des lieux de travail, met à disposition du matériel plus moderne sur les sites et des espaces de détente favorisant la convivialité.

Réalisations 2024

- Le site de Lahr a rénové la salle de convivialité afin de créer une meilleure atmosphère et un plus grand sentiment de bien-être pour tous les employés. Le projet a été coconstruit avec les employés qui ont pu faire remonter leurs souhaits et les problèmes existants dans la salle. Les résultats ont servi de base aux étapes suivantes.

- Le site de Wuxi a déplacé le lieu de travail d'une vingtaine d'employés des services de maintenance et de production hors de la zone de production, dans de nouveaux bureaux afin d'améliorer leur environnement de travail.

- Le site de Couterne a rénové le laboratoire de contrôle qualité sur la base des flux de travail et de l'évolution de la profession d'analyste. Les zones de travail ont été réorganisées pour créer une zone éditoriale isolée du matériel d'analyse et des produits. Le projet se distingue par son travail d'équipe puisqu'une grande partie du projet a été réalisée par les employés du site.

Santé mentale au travail

SEQENS évalue les risques pour la santé mentale sur le lieu de travail - aussi appelés risques psychosociaux -, réalise des actions de prévention et d'atténuation pour assurer un cadre de travail sûr et sain aux employés.

Réalisations 2024

- Le site de Limay a volontairement mené une enquête auprès de ses employés afin d'évaluer le bien-être des salariés et prévenir les risques psychosociaux. Le taux de participation de 81% démontre la forte implication des salariés sur le sujet. En octobre 2024, les résultats ont été présentés et les salariés ont été invités à proposer des actions afin de coconstruire le plan d'action qui sera déployé en 2025

Par ailleurs, le site adhère désormais à la plateforme Viabeez. Cette plateforme permet à l'ensemble des employés d'accéder aux journées de santé proposées par l'entreprise. Les employés peuvent réserver un rendez-vous en ligne avec différents médecins spécialistes, dont un médecin psychologue. Le praticien vient ensuite sur les heures et sur le lieu de travail faire ses consultations. Cela permet aux employés de gagner du temps. En 2024, 9 journées de santé ont été organisées par le site avec 70 rendez-vous honorés.

Organisation du travail

Afin de faciliter l'activité, de donner du pouvoir d'agir et de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, SEQENS fait évoluer l'organisation du rythme de travail et du temps de travail.

Réalisations 2024

- Le site de Limay a augmenté le nombre de postes éligibles au télétravail. Cela concerne notamment les services qualité, informatiques et les ingénieurs production.

- Le site de Lahr a reçu le prix allemand « Human Resources Award » 2023, 3ème place dans la catégorie « Leadership et culture ». Ce prix a été décerné pour l'approche participative, l'implication d'un grand nombre d'employés et le soutien apporté par la communication au sein de l'entreprise lors de la mise en place de la semaine de travail de 7 jours, nécessaire en raison de la demande croissante des clients.

Intégration

Afin que chaque nouveau collaborateur prenne connaissance de l'entreprise, de sa culture, de l'environnement général, fasse connaissance avec son équipe et les autres collègues de travail, comprenne son poste et ses missions, SEQENS attache de l'importance à l'intégration des nouveaux collaborateurs et collaboratrices. Des parcours d'intégration on été mis en place sur l'ensemble des sites.

Valeurs et reconnaissance

SEQENS est animé par des valeurs et des comportements partagés qui sont encouragés au sein du Groupe : l'entreprenariat, l'agilité et réactivité, la ténacité, l'orientation client, et la solidarité.

Réalisations 2024

- Le département Excellence Opérationnelle communique en interne sur des réussites liées à des projets spécifiques. Cette démarche a pour but de mettre en avant les collaborateurs et les équipes, pour davantage de reconnaissance.

- De la même manière, afin de renforcer la culture RSE au sein de SEQENS, un séminaire RSE se tient chaque année depuis 2015 et permet de récompenser les projets contribuant à la réalisation de la stratégie RSE du Groupe. En décembre 2024, 60 projets ont été soumis au jury sur 5 catégories : environnement, social, sécurité, innovation durable et achat responsable. Parmi ces projets, 8 ont été récompensés par la remise d'un trophée RSE.

SEQENS 4 THE FUTURE

Convivialité

Afin de nourrir le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes, le siège comme les sites organisent des évènements conviviaux : Séminaire SEQENS, Séminaire d'intégration pour les nouveaux cadres, Séminaire de département, etc.

Quête de sens au travail

Afin que chaque collaboratrice et collaborateur s'approprie la stratégie de l'entreprise, comprenne sa mission au sein de celle-ci et trouve du sens à son travail, SEQENS met l'accent sur la communication interne.

Au niveau du Groupe, une visioconférence appelée « Seqens group update » permet de partager aux principaux managers toutes les actualités financières, qualité, HSE et RSE ; les priorités du Groupe et des unités commerciales, ainsi que l'agenda à venir. Chaque comité de direction est alors chargé de faire redescendre l'information à ses équipes.

Au niveau des sites, la communication interne peut prendre différentes formes. Par exemple :

- Depuis juillet 2019, le siège à Ecully a mis en place des « P'tit Dej News » mensuels. Ces petits déjeuners permettent de réunir l'ensemble des collaborateurs présents sur site ; de partager la stratégie du Groupe, ses résultats, les projets en cours ; de présenter les missions des différents services ; et de mettre en avant des collaborations avec des associations.

- Sur les sites industriels, afin que chacun trouve du sens à son travail et se sente utile, même dans les tâches répétitives, l'accent est mis sur la communication interne autour des actualités du site, des produits finis et des clients. En effet, au-delà de travailler pour SEQENS, les collaborateurs travaillent pour des clients et des patients.

DIALOGUE SOCIAL

La qualité de vie au travail dépend des conditions dans lesquelles les collaborateurs exercent leur travail, mais aussi de leur capacité à s'exprimer sur le sujet. Le Groupe s'engage donc à assurer des relations sociales de qualité dans sa politique RH. Dans cet esprit, les partenaires sociaux et la direction de l'entreprise se rencontrent régulièrement pour échanger, négocier et conclure des accords. La structure du dialogue social varie selon les pays (conseil social économique, représentant du personnel, syndicat, branche professionnelle, etc.). Ce dialogue peut aussi prendre différentes formes (information, consultation ou négociation) et peut se dérouler au niveau local, national ou encore, au niveau de l'entreprise.

Dialogue avec les représentants du personnel et les syndicats :

Le dialogue social est important au sein de SEQENS afin de maintenir un climat social positif qui contribue à la performance finale de l'entreprise. Cet axe est particulièrement développé en lien avec les réglementations locales et avec des instances de dialogue social en place sur chaque site.

En 2024, 31 accords collectifs ont été signés sur les sites de SEQENS. Un nombre important qui reflète la qualité du dialogue social au sein des différentes entités du Groupe.

Les sujets traités sont, entre autres, les conditions de travail des salariés (ex: temps de travail), l'organisation du travail, les avantages sociaux (ex : intéressement / participation) et le dialogue social.

Au-delà des accords collectifs signés dans l'année, les collaborateurs du Groupe SEQENS sont couverts par d'autres accords collectifs encore valides fin 2024, qui permettent à chaque collaboratrice et collaborateur de bénéficier d'un dispositif d'assurance santé, d'assurance accidents de la vie, et de bénéficier de dispositifs de partage de la création de valeur via des plans d'épargne entreprise (intéressement, participation) ou plan d'épargne collectif.

Dialogue avec les collaborateurs :

Au-delà des négociations, l'ensemble des collaborateurs sont aussi consultés sur la qualité de vie au travail via l'enquête « Great Place To Work » (GPTW), débouchant sur des plans d'actions par site.

Par ailleurs de nombreux sites disposent de système de remontée de suggestions. Ainsi par exemple le site de Turku envoie tous les trimestres un sondage auprès des collaborateurs pour collecter des idées d'amélioration.

Afin de faciliter les échanges entre la direction du site et les collaborateurs, le site de Lahr dispose d'un système « d'idées » d'amélioration continue et a envoyé aux collaborateurs une enquête afin de connaître leurs désidératas concernant le nouvel espace de convivialité.

Dialogue avec les organisations professionnelles externes :

Certains cadres dirigeants de SEQENS sont soit membres actifs, soit présidents ou administrateurs de plusieurs associations régionales, nationales ou internationales telles que France Chimie, SICOS, FEFIS, UNIDEN, MEDEF, Institut Franco-Chinois (France), CEFIC (Conseil européen de l'industrie chimique), EFCG (Europe), CPCIF-MNC (Chine)...

Dialogue avec le voisinage et les acteurs locaux :

SEQENS développe également un dialogue direct avec ses voisins et les parties prenantes locales par le biais de journées portes ouvertes sur les sites ou des visites réalisées pour les écoles, et par la participation à des forums d'universités ou d'écoles.

Ainsi par exemple la plateforme de Roussillon organisme chaque année une journée Développement Durable ouverte au public.

Indicateurs

31 accords collectifs signés en 2024

85% des collaborateurs couverts par au moins un accord collectif en 2024

KPI

Types d'accords collectifs signés en 2024

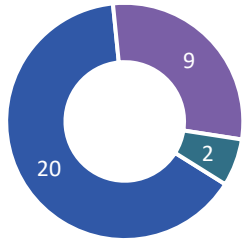

- Concernant la rémunération
- Concernant le temps de travail ou les conditions de travail
- Concernant l'organisation du travail

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Engagement

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés.

Risque

Ne pas maintenir et développer les compétences des collaborateurs.

Politique

Le développement des collaborateurs est un levier stratégique de la performance et de la transformation des entreprises. Ainsi SEQENS veille à ce que chaque collaborateur et collaboratrice dispose des moyens de réaliser efficacement ses missions et puisse progresser dans sa vie professionnelle, en développant le potentiel et l'employabilité de chaque collaborateur.

Le développement des compétences professionnelles des collaborateurs passe pour SEQENS par la formation, le transfert de savoir-faire, et la bonne appréciation des aptitudes professionnelles des collaborateurs. Cette démarche contribue aussi à l'attraction, l'engagement et la rétention des collaborateurs.

Objectif

L'objectif du Groupe est de s'assurer qu'au moins 70% des employés aient reçu une formation dans l'année.

APPRÉCIER LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

Afin d'identifier les besoins de chaque collaborateur, des entretiens d'évaluation annuelle permettent au collaborateur de s'entretenir avec son responsable hiérarchique pour analyser ses besoins en formation et faire le bilan de l'année écoulée. Cet entretien est un moment de dialogue privilégié entre le manager et son collaborateur. Cet échange a pour objectif l'amélioration durable des pratiques professionnelles, des résultats et des comportements. Cette pratique englobe les cadres et les non-cadres.

En 2024, 68 % de l'effectif (cadres et non-cadres) ont bénéficié d'un entretien ou d'une évaluation annuelle. Ces entretiens servent à identifier les besoins de formation des collaborateurs et alimentent les plans de développement des compétences. Ils permettent aussi d'identifier des potentiels de mobilité interne par rapport à des postes ouverts.

68% De l'effectif a bénéficié d'un entretien annuel en 2024 (51% en 2023)

21 mobilités intersites ou inter-établissements au sein de SEQENS en 2024

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PAR LA FORMATION

Actions mises en oeuvre

Afin de maintenir et enrichir le capital humain de SEQENS, le Groupe définit tous les 3 ans les priorités en termes de formation selon les besoins de l'entreprise et les orientations stratégiques. Ces priorités sont revues annuellement et diffusées aux sites, qui déploient des plans de formation ou de développement des compétences en accord avec ces priorités.

Pour répondre à des besoins spécifiques et apporter des informations propres à SEQENS, des formations sur mesure sont développées. En 2024, l'axe clés de ces formations sur mesure a concerné le leadership sécurité avec la poursuite de programmes précédents comme la gestion de projet et le management. Ces formations ont été déployées sur certains de nos sites et complètent les formations annuelles internes dispensées à l'échelle du Groupe.

Le Groupe a poursuivi la digitalisation des formations. Après le déploiement en 2023 du module de formation « Knowledge », module d'administration des besoins de formation et de mise à disposition de modules de formation interne, le Groupe a déployé en 2024 la plateforme de formation « Linkedin Learning ». L'accès à cette plateforme permet d'harmoniser les contenus des formations proposées.

Réalisations 2024

- Comme chaque année, le service HSE a mis en place des formations sur les 9 règles vitales de sécurité. En 2024, les employés ont suivi la nouvelle formation « Play safe » dans le cadre du programme « Leadership Sécurité ».
- Le site de Roussillon (société Novapex) a mis en place une formation sur un simulateur dynamique connecté au système de supervision des ateliers. L'outil pédagogique développé a permis de tester le comportement et le diagnostic des opérateurs suite à une accumulation de dérives (hausse ou baisse de certains capteurs de température, débitmètres, profils de colonnes à distiller anormaux, etc.). Cette formation, dispensée à 90% du personnel, a permis de remettre l'accent sur les procédures de sécurité.
- Le site d'Aramon a mis en place un programme de formation pour l'encadrement intermédiaire dans le but de développer l'intelligence collective, de développer une posture de facilitateur et de libérer le potentiel des équipes.
- Plusieurs sites ont développé les compétences de leurs collaborateurs pour leur permettre de construire et d'animer des formations internes.
- Les services commerciaux et marketing ont été formés fin 2024 à la RSE afin de mieux promouvoir la performance RSE du Groupe auprès des clients.

Indicateurs

Les collaborateurs ont été formés sur diverses thématiques :

Pourcentage de collaborateurs formés en 2024 par thématique

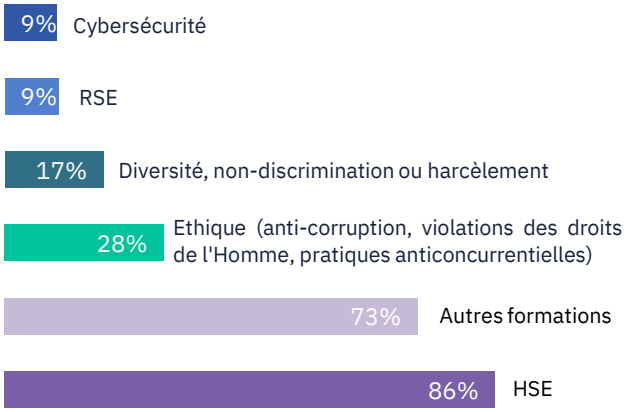

En 2024, les collaborateurs ont principalement été formés sur la HSE (santé, sécurité et environnement) mais aussi sur des formations liées à l'acquisition des compétences (autres thématiques).

304 Collaborateurs formés à la RSE en 2024

KPIs

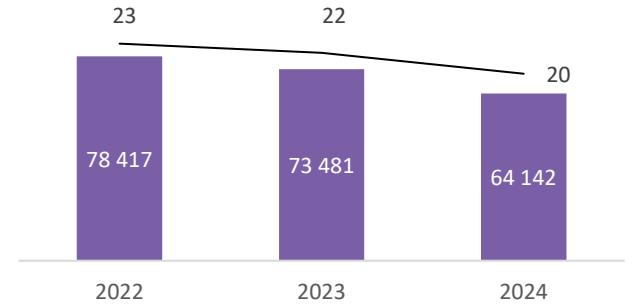

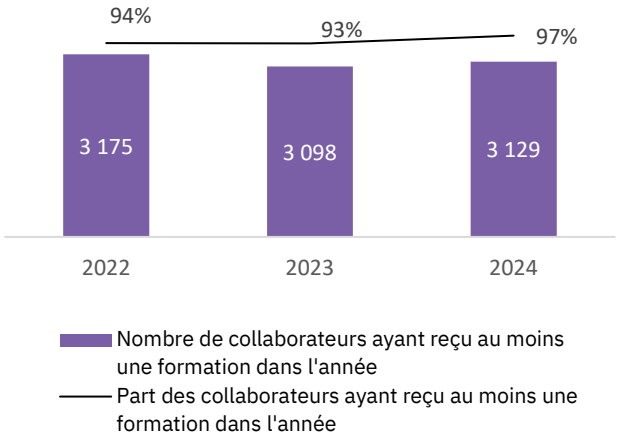

En 2024, le nombre total d'heures de formation était en moyenne de 20 heures par collaborateur. Par ailleurs, 3 129 collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation interne ou externe en 2024, soit 97 % de l'effectif total.

DIVERSITÉ

Engagement

S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle

Risque

Inégalité des chances et de traitement.

Politique

La diversité des profils, que ce soit des personnes de tout âge, genre, origine, situation familiale, préférences sexuelles, opinions et aptitudes au sein de ses effectifs est **une richesse essentielle** pour la performance et la croissance durable de SEQENS, en termes de créativité et de savoirs.

SEQENS s'engage à proposer à tous ses collaborateurs un **environnement de travail équitable et inclusif**, à préserver la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise.

La démarche de SEQENS en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, est construite autour de **quatre piliers prioritaires :**

1. **Genre :** atteindre l'équité des genres à tous les niveaux et fonctions de l'entreprise ; s'engager contre tout type de harcèlement et de violence, notamment le sexisme et le harcèlement sexuel, ainsi que les violences liées au genre.

2. **Âge et générations :** soutenir les jeunes dans leurs parcours professionnels, encourager l'échange et la coopération entre les collaborateurs à travers les générations.

3. **Handicap :** accélérer l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers des actions ciblées.

4. **Diversité culturelle** : favoriser la variété des profils pour créer un environnement inclusif, enrichissant et innovant. La culture regroupe ainsi différents critères, dont la liste suivante n'est pas exhaustive : origine géographique, origine sociale, religion, étude, âge, capacité, langue etc.

En France, le Groupe dispose d'un accord de Qualité de vie au travail. Celui-ci contient plusieurs engagements en termes de diversité et non-discrimination. Ainsi chaque site en France a désigné un référent harcèlement.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à signer dans les années à venir la charte diversité[12] de la France. La Charte de la diversité est un texte d'engagement proposé à la signature de tout employeur, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations

Objectif

L'objectif du Groupe est d'atteindre la note de **90/100 à l'index de l'égalité professionnelle femme/homme** d'ici 2025. Cet indicateur a un périmètre restreint à certaines entités juridiques françaises, ainsi SEQENS réfléchit à la mise en place d'un objectif diversité pour les autres sites.

Réalisations 2024

- Les sites de Bourgoin et Limay ont recours à une méthode de recrutement par simulation (MRS - recrutement basé sur les compétences et non sur le diplôme) afin de recruter de potentiels futurs opérateurs de fabrication. Les candidats passent pour cela des tests fondamentaux lors de mise en situation (langue, respect des normes, dextérité, capacité d'attention, communication, initiative, etc.). Ce système de recrutement promeut la diversité et l'inclusion et évite toutes discriminations.

Indicateurs

46 Nationalités différentes au sein du Groupe en 2024

124 Collaborateurs ayant une nationalité autre que celle du pays dans lequel ils travaillent en 2024

[12] https://www.charte-diversite.com/charte-de-la-diversite/

GARANTIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Concernant l'égalité professionnelle, SEQENS est attentif à ne pas créer d'inégalité, notamment entre les femmes et les hommes.

Le Groupe souhaite augmenter dans la mesure du possible la part de femmes dans les effectifs, malgré des métiers très industriels et du secteur de la chimie. Pour ce faire, le Groupe a mis en place un programme de communication auprès du grand public et des écoles afin de promouvoir les métiers de l'industrie, que cela soit auprès des jeunes filles ou des jeunes garçons. L'objectif est de promouvoir les formations scientifiques et techniques, formations qui sont les moins attractives pour les jeunes filles.

En parallèle, SEQENS, via des publications, met en avant les femmes du monde la chimie pour lutter contre le déséquilibre des effectifs qui demeure, notamment à cause de l'image persistante de l'industrie et de la pénibilité des métiers. Cependant, la technologie, l'innovation et la digitalisation ont transformé les conditions de travail.

Afin d'assurer de bonnes conditions de travail aux femmes en poste sur les sites de SEQENS, le Groupe met en place les infrastructures adaptées.

Le Groupe souhaite par ailleurs améliorer la parité sein de la gouvernance. En 2024, le Comité Exécutif du Groupe est composé de 19 membres dont cinq femmes, soit 26% (24% en 2023).

Réalisations 2024

- Depuis 2023, le Groupe dispose en France d'un accord de Qualité de vie au travail qui contient plusieurs engagements en termes d'égalité professionnelle homme-femme, que ce soit sur le suivi des augmentations de salaires homme versus femme, la mise en place du télétravail favorisé à partir du 6ème mois de grossesse et le maintien des cotisations retraites sur la base d'un temps plein (versus partiel) lors des congés parentaux.

- Les sites de Porcheville, Billingham et Middlesbrough ont formé l'ensemble des collaborateurs au harcèlement sexuel et au sexisme ordinaire.

- Les sites de Billingham et Middlesbrough ont créé un « Réseau de femmes » en octobre 2024. L'événement inaugural a été ouvert par la directrice de l'unité opérationnelle qui a parlé des points forts de sa carrière, de ses hauts et de ses bas, des problèmes et des obstacles qu'elle a rencontrés et de la manière dont elle les a surmontés. Elle a ensuite répondu aux questions des membres et donné quelques conseils. Au cours de la matinée, Claire Walton, coach en performance, est intervenue. En novembre, quatre membres du réseau ont assisté à la conférence « Women in Leadership » organisée à Manchester par l'Institut du Développement Professionnel. Cette journée a été l'occasion pour des orateurs de donner un aperçu de leurs expériences en tant que femmes et de présenter des idées sur la manière de faire progresser l'égalité des sexes sur le lieu de travail, des approches stratégiques en matière de diversité et d'inclusion et du pouvoir de l'allié masculin.

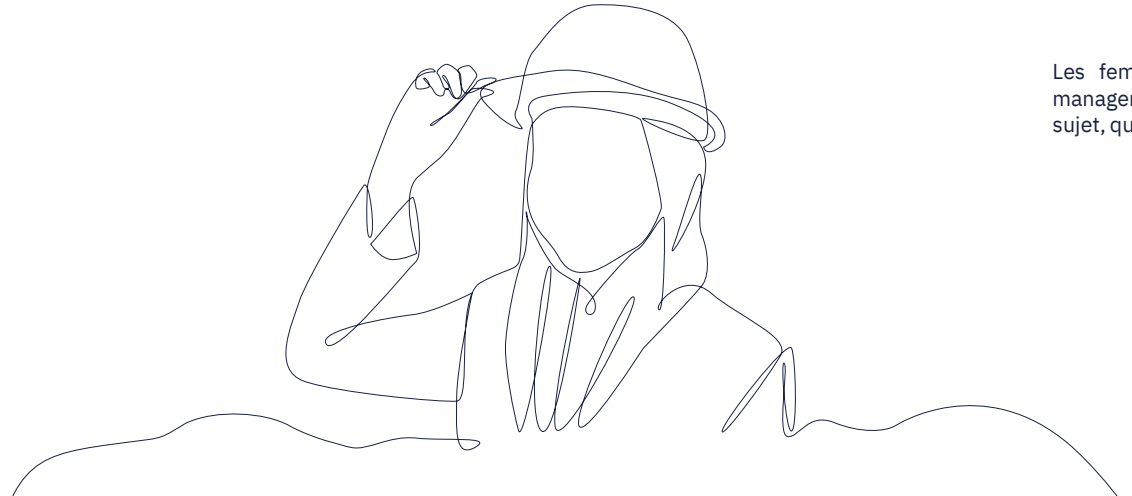

Indicateurs

Pourcentage de femmes sur l'effectif total

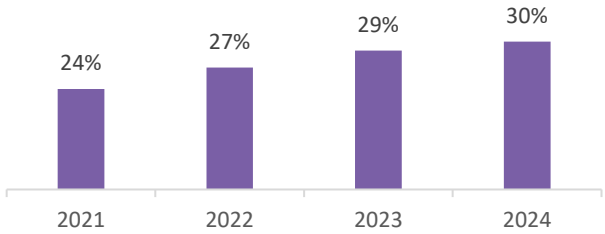

Le pourcentage total de femmes dans l'effectif total est de 30% en 2024.

Répartition de l'effectif par genre et par catégorie socio-professionnelle

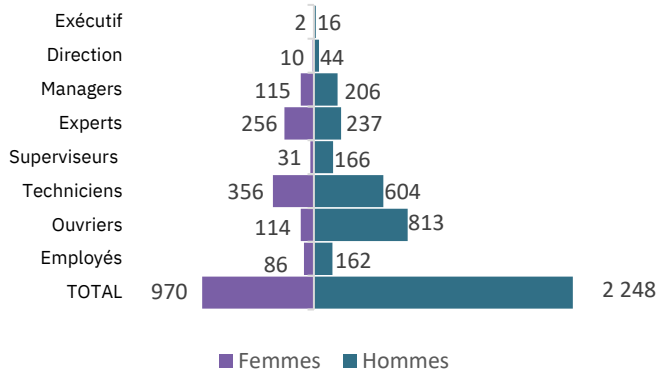

Les femmes représentent 19% de la direction et 36% des managers. SEQENS reconnaît qu'il doit poursuivre ses efforts à ce sujet, que ce soit via la promotion interne ou le recrutement.

Par ailleurs, SEQENS suit l'écart salarial non ajusté entre les hommes et les femmes, c'est-à-dire l'écart des salaires bruts moyens des salariés hommes et femmes, mesurés sur la période, et en transformant cette différence en pourcentage. Cet écart ne prend pas en compte les facteurs qui déterminent le salaire, comme la fonction professionnelle, le niveau de formation, l'expérience professionnelle et les responsabilités de gestion, mais le salaire brut mensuel en tant que « valeur brute ».

4,4% Ecart salarial non ajusté en 2024

En 2024, l'écart salarial non ajusté est de 4,4%. Cela signifie que les femmes perçoivent un salaire inférieur de 4,4% à celui des hommes. Le suivi de cet indicateur étant récent pour SEQENS, il exclut pour le moment les données des sites d'Hyderabad, Pune et Taixing.

KPI

Depuis 2020, conformément à la loi française pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, les entités juridiques Seqens SAS, Novacyl, Novapex et PCAS SA calculent l'index de l'égalité femmes-hommes de leurs effectifs en France.

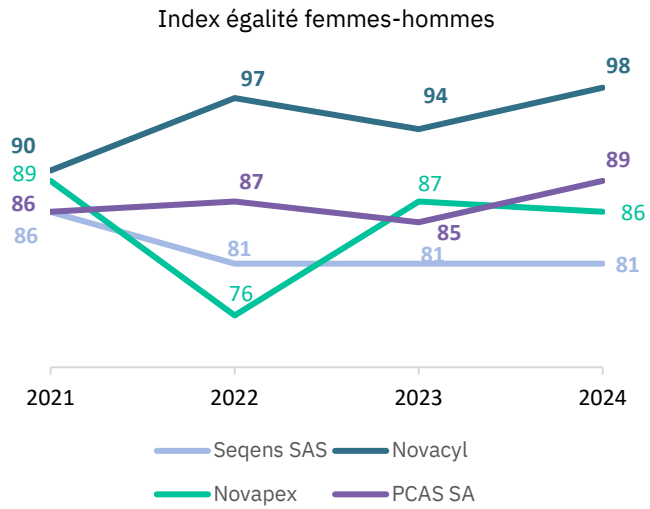

L'Index, sur 100 points, se calcule à partir de 5 critères :

- L'écart de rémunération femmes-hommes
- L'écart de répartition des augmentations individuelles
- L'écart de répartition des promotions
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

	2021	2022	2023	2024	Objectif 2025
Index égalité homme-femme de SEQENS (moyenne)	87,5	85,2	86,7	88,5	90/100

En 2024, l'index égalité femmes-hommes est compris entre 81 et 98/100, ce qui est supérieur au seuil minimum de 75/100 fixé par le gouvernement français. La moyenne des scores obtenus pour les 4 entités juridiques est de 88,5/100.

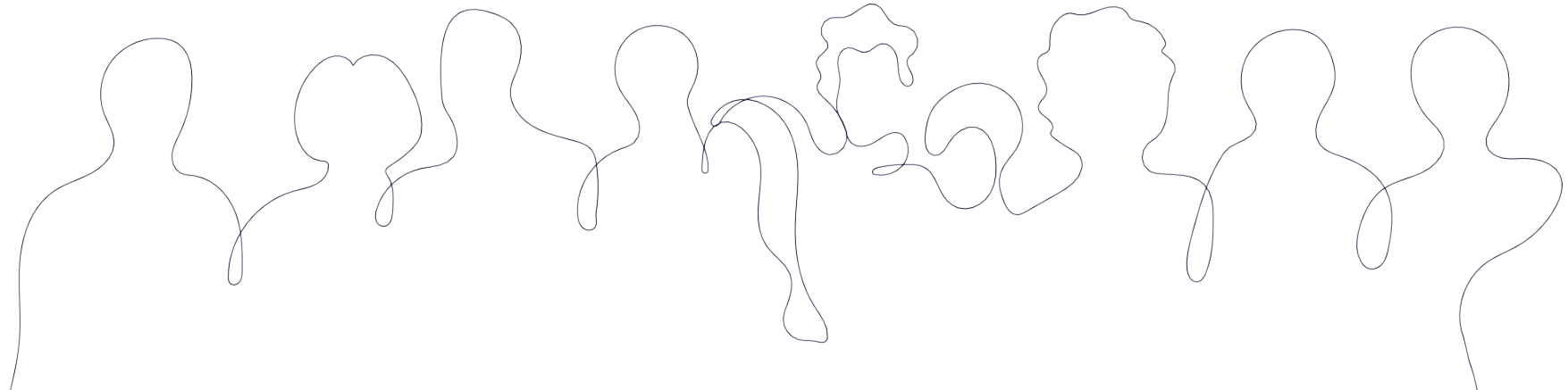

SOUTENIR LES JEUNES

Le Groupe SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants. L'objectif de l'engagement jeune de SEQENS est d'accompagner et de former les talents de demain et les futurs collaborateurs qui feront grandir notre industrie. Elle s'inscrit dans une démarche d'intérêts réciproques au travers d'actions concrètes et d'engagements favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable. Cela est non seulement indispensable à l'heure où les jeunes souffrent des difficultés à trouver un stage ou une alternance, mais aussi important pour un groupe comme SEQENS, afin de maintenir ses compétences et son savoir-faire.

En 2020, le Groupe a mis en place une politique alternance et stage, qui vise à :

- Soutenir la croissance de SEQENS ;
- Promouvoir la solidarité intergénérationnelle ;
- Participer à la formation, technique et scientifique ;
- Développer la marque employeur pour accroître l'attractivité de SEQENS et de son activité ;
- Générer des viviers pour combler les compétences clés et les métiers en tension ;
- Développer le tutorat.

Chaque année le Groupe met en place des actions en faveur du recrutement d'alternants et stagiaires. Les partenariats avec les écoles, les visites de sites, les forums et les diverses interventions auprès des étudiants sont des leviers pour leur permettre d'échanger avec les acteurs de l'industrie pharmaceutique et chimique.

Depuis septembre 2021, tous les trois mois, des séminaires pour les jeunes sont organisés au sein de chaque site en France pour permettre la création d'une communauté de jeunes au sein de SEQENS. Cette communauté permet aux jeunes de se rencontrer, de s'entraider et de partager. Et depuis octobre 2022, le site d'Ecully a mis en place une journée spéciale d'intégration pour la nouvelle promotion d'alternants et de stagiaires.

Par ailleurs, SEQENS est présent sur la plateforme française « **Engagement Jeunes** ». Cette plateforme est une initiative pragmatique et unique qui réunit des entreprises, des écoles de formation et des jeunes. La plateforme :

- Permet aux entreprises de partager leurs alternants, stagiaires et VIE avec leur écosystème (fournisseurs, partenaires, PME du bassin d'emploi et autres grands groupes), de rester en contact avec eux et de recruter de nouveaux talents.
- Permet aux écoles de favoriser la recherche d'alternance et d'emplois des étudiants et de mettre en valeur l'offre de formation.
- Permet aux jeunes de rechercher un stage, une alternance ou une formation et de développer leur visibilité auprès des recruteurs. Elle offre également aux jeunes issus des formations en alternance des services spécifiques (permis de conduire, cours de langue, coaching...).

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement de SEQENS auprès de ses alternants et stagiaires en les accompagnant vers la prochaine étape de leur carrière.

En 2024, SEQENS a été à nouveau **labellisé « Best in class » sur la thématique « Intégration » par la plateforme « Engagement jeunes »**. Ce label est obtenu suite à l'évaluation donnée par les jeunes sur la plateforme Engagement Jeunes et aux notes obtenues en fonction de différents critères.

Les alternants et les stagiaires peuvent aussi partager leur témoignage sur la plateforme « Engagement Jeunes ». Le tuteur, de son côté, laisse son appréciation sur le jeune qu'il a formé et accompagné via la plateforme pour optimiser son employabilité. Une façon pour SEQENS de donner un coup de pouce au jeune dans le cas où il n'est pas possible de lui proposer un contrat à l'issue de son stage ou de son alternance.

Réalisations 2024

- Le site de Limay a accueilli sur une journée des élèves du Lycée Lavoisier afin de leur faire découvrir les métiers de la chimie.
- Le site de Lahr a reconduit le projet « Energiescout » où des étudiants viennent sur site pour mettre en place des projets avec des impacts environnementaux positifs. En 2024, les étudiants ont travaillé sur la réduction des fuites d'air comprimé.
- Le site de Limay a créé un partenariat avec la Mission Locale du Mantois (association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans ne relevant plus de l'éducation Nationale) et France Travail (établissement public à caractère administratif chargé de l'emploi en France) pour faire découvrir aux jeunes le monde de la chimie (visite du site) et les accompagner dans le cadre de leur formation.

Indicateurs

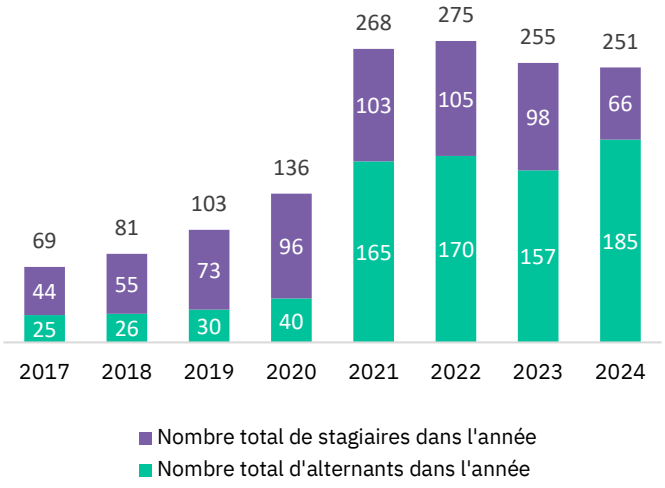

En 2024, SEQENS a accueilli 251 stagiaires et alternants. Parmi ces jeunes, SEQENS a embauché 8,6% d'entre eux (7,6% en 2023).

UNE ATTENTION PORTÉE SUR LE HANDICAP

SEQENS veille à accompagner les personnes embauchées en situation de handicap et à maintenir l'emploi de celles qui le deviendraient. Cela passe notamment par l'aménagement des postes de travail lorsque cela est nécessaire et possible.

Par ailleurs, le Groupe développe aussi des contrats avec des entreprises adaptées (EA) ou des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT). Ces entreprises sont sollicitées pour des fournitures, de la sous-traitance, ou des prestations de services comme la collecte et le recyclage des déchets, ou encore l'entretien des espaces verts.

Réalisations 2024

- Depuis 2023, le Groupe dispose en France d'un accord de Qualité de vie au travail qui contient plusieurs engagements en termes de handicap. Par exemple chaque site a désigné un référent handicap. SEQENS va au-delà de la réglementation puisque celle-ci impose la mise en place de ce référent uniquement pour les établissements dont l'effectif est supérieur à 250. De la même manière, le salarié peut prendre une demi-journée pour réaliser ses démarches de reconnaissance de travailleur handicapé.

- Le site d'Aramon a à nouveau célébré la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). A cette occasion, le site a réalisé une communication quotidienne sur le sujet et a participé à la journée française DuoDay. Cet événement vise à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail et à lutter contre les préjugés. Ainsi quatre personnes en situation de handicap sont venues sensibiliser les équipes dans les services. Cette sensibilisation a pour but de faire découvrir les qualités et compétences professionnelles des personnes en situation de handicap et affirmer les valeurs sociales de l'entreprise.

- Les sites de Middlesbrough et Billingham ont mis en place un programme visant à améliorer leurs politiques et leurs pratiques en matière de diversité et d'inclusion, notamment au stade du recrutement. Les sites ont participé au « Leonard Cheshire Change 100 Student Disability Placement Scheme », un programme de stages rémunérés, mettant en relation des étudiants souffrant d'un handicap avec des employeurs. Le département informatique a dans ce cadre-là accueilli un stagiaire en situation de handicap.

Cette expérience a amené les sites à améliorer leurs pratiques lors du processus de recrutement dans des domaines tels que les annonces, l'accessibilité, les entretiens et les activités d'intégration pour les candidats en situation de handicap.

Le site a obtenu la certification « Disability Confident Employer » de niveau 2 dans le cadre du programme gouvernemental volontaire « Disability Confident ». Ce programme comporte trois niveaux : Engagé (niveau 1), Employeur (niveau 2) et Leader (niveau 3). Il vise à aider les employeurs à tirer le meilleur parti des talents que les personnes handicapées peuvent apporter sur le lieu de travail.

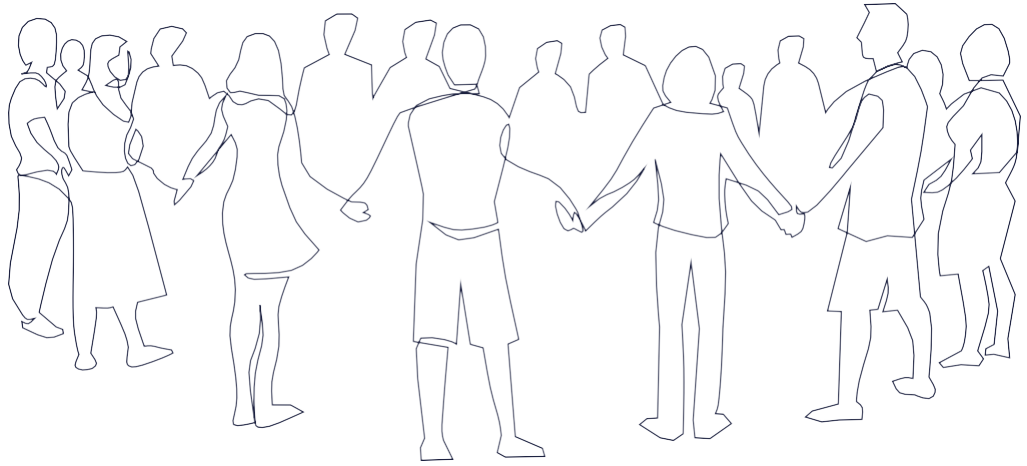

Indicateurs

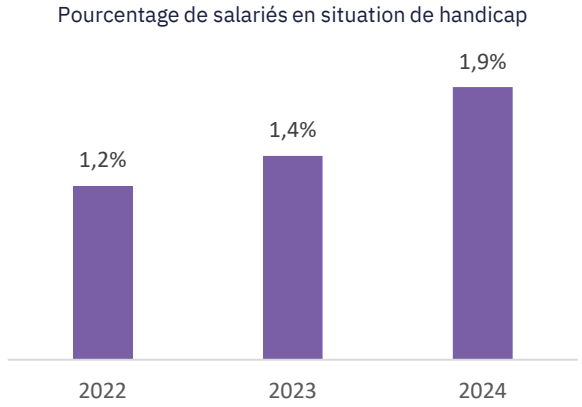

COMMUNAUTÉS

Engagement

Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations

Risque

Absence d'implication auprès des communautés locales

Politique

SEQENS n'est pas une entité isolée. Le Groupe est présent dans différents territoires, des écosystèmes où les acteurs économiques sont reliés par des relations de complémentarité, coopération ou concurrence.

En accord avec la valeur de solidarité de SEQENS, le Groupe s'engage à être un acteur actif dans ces écosystèmes, notamment en soutenant et en accompagnant durablement, sans contrepartie, des initiatives locales et la société civile.

Le soutien à l'écosystème local peut prendre différentes formes chez SEQENS : don, partenariat avec les associations, mise en avant des missions des associations sur les sites, et promotion de l'engagement personnel des collaborateurs.

Actions mises en oeuvre

Chaque site contribue, dans la mesure de ses moyens, aux enjeux du territoire en lien avec les grands piliers de l'engagement philanthropique du Groupe :

- L'aide aux personnes démunies, malades et handicapées.
- Formation, éducation et insertion professionnelle des jeunes.
- Le soutien aux initiatives locales de santé publique.
- La contribution aux actions en faveur du climat et de la biodiversité.

Ce sont plus de 20 organisations qui sont soutenues ou aidées soit par SEQENS, soit par un ou plusieurs de ses collaborateurs.

Réalisations 2024

- Le site de Roussillon (société Novapex) soutient depuis maintenant 6 ans l'association L'Arche de La Vallée qui accueille des adultes en situation de handicap mental dans des maisons.
- De nombreux sites ont célébré et contribué à la subvention de l'événement « Octobre Rose », une campagne nationale annuelle de communication pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.
- Le site d'Hyderabad a réalisé des dons pour la promotion de l'éducation en faveur de l'association Seva Bharathi et de certains établissements d'enseignement comme les écoles primaires « Sri Saraswati Vidya Peetham » et « Sarpanch », ainsi que l'école primaire supérieure « Mandal Parishad Upper Primary School ».
- Dans le cadre d'un partenariat avec «L'Entreprise des Possibles», les collaborateurs de la région lyonnaise ont offert des jours de congés pour soutenir des associations locales. L'Entreprise des Possibles est un collectif d'entreprises engagées, avec leurs collaborateurs, aux côtés des acteurs publics et des associations pour venir en aide aux sans-abris et aux plus fragiles. Leur objectif est de mobiliser des ressources humaines, financières et immobilières pour amplifier l'action des associations sur le terrain.
- Lors des « P'tit dej News » sur le site d'Ecully, les différentes associations avec lesquelles le site entretient des relations sont invitées à présenter leurs missions à l'ensemble des collaborateurs.

Indicateurs

117 852 € de don en 2024

25 Initiatives locales soutenues en 2024

3

Sécurité, Qualité et Innovation durable

Producteur mondial de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, SEQENS se distingue, non seulement par le haut niveau de qualité et de sécurité de ses produits ; mais aussi par sa culture de l'excellence, en offrant à ses clients le meilleur service ; tout en cherchant à innover afin de développer des procédés plus performants et d'offrir aux clients des produits plus respectueux de l'environnement et des personnes.

ENGAGEMENTS RSE	OBJECTIFS RSE
Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés	90% — Atteindre un taux de réalisation du programme annuel de sécurité des procédés supérieur à 90%
Garantir la qualité et la sécurité de nos produits	-20% — Réduire de 20% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2025
Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation	100% — Evaluer 100% de nos nouveaux projets propriétaires selon des critères RSE d'ici 2025

SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

Engagement

Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés

Risque

Accident industriel majeur conduisant à des effets létaux et irréversibles au-delà des limites de propriété.

Politique

La maîtrise du risque technologique[13] est notre priorité absolue. Ainsi le Groupe s'engage à maîtriser la sécurité de ses procédés. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe. Il est d'autant plus important que le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique doit suivre et se conformer à de nombreuses réglementations, en particulier (mais pas seulement) celles sur la prévention des accidents majeurs et la protection de l'environnement :

- Directives Seveso en Europe ;
- Directive sur les émissions industrielles (IED) en Europe ;
- Directive ATEX en Europe ;
- Réglementation PSM en Chine (Administration nationale chinoise de la sécurité du travail).

Le Groupe SEQENS compte en 2024, 4 sites classés Seveso seuil haut (à Bourgoin, Grand-Serre, Roussillon – société Novapex et Couterne) et 4 sites classés Seveso seuil bas (Limay, Roussillon – société Novacyl, Saint-Fons et Aramon). Tous ces sites sont soumis à autorisation au titre des ICPE[14] et font l'objet d'inspections régulières de la part des autorités (DREAL[15], DRIEAT[16]).

Afin de garantir un haut niveau de sécurité, de réduire les risques à un niveau aussi faible que possible, et de répondre aux différentes réglementations, SEQENS déploie sur ses sites un système de management HSE et sécurité des procédé, basé sur le risque.

Objectifs

Afin d'assurer la mise en œuvre du système de management et de pratiques suffisamment solides et durables pour qu'aucun événement grave, catastrophique ou désastreux ne survienne, le Groupe s'est fixé comme objectifs :

- D'atteindre un taux de réalisation annuel du programme annuel de sécurité des procédés supérieurs à 90% ;
- D'atteindre un taux de réalisation annuel du programme d'analyse des risques procédé (PHA) supérieur à 90% ;
- D'améliorer sans cesse son programme d'intégrité mécanique qui vise à prévenir les pertes de confinement et le rejet de substances dangereuses.

Actions mises en œuvre

- Les plans d'actions annuels HSE intègrent la sécurité des procédés tout comme les revues trimestrielles HSE.
- L'équipe HSE et sécurité des procédés Groupe compte 5 spécialistes de la sécurité des procédés, qui apportent leur soutien aux sites. Des ingénieurs sécurité des procédés sont présents sur la majorité des sites de production du Groupe.
- La gestion des données de sécurité des procédés se poursuit : schémas de tuyauterie/instrumentation, matrice actions/défauts, dossiers de sécurité des synthèses mises en œuvre.
- Le programme d'analyse des risques procédés (PHA) a été accéléré, avec les améliorations associées.
- Le programme d'intégrité mécanique se poursuit. Il vise notamment à s'assurer que les éléments importants pour la sécurité soient identifiés et inclus dans un plan d'inspection, de test et de maintenance préventive robuste.
- Les pratiques de sécurité dans la gestion des travaux de maintenance interne et des entreprises extérieures sont améliorées en continu.
- Les procédures d'urgence sont testées périodiquement afin de faire face aux risques industriels (explosion de gaz/poussières, incendie, rejet et dispersions de substances toxiques).

[13] Un risque technologique majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.
[14] Installations classées pour la protection de l'environnement
[15] Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
[16] Direction régionale et interdépartementale Environnement-Aménagement-Transports

Réalisations 2024

- Le site de Lahr a réduit les risques d'explosion lors du chargement de solides dans une atmosphère inflammable, Les équipes ont conçu l'ACH-Dock, un équipement qui assure l'étanchéité du système pour maintenir une atmosphère inerte.

- Le site de Wuxi a réduit les risques d'incendie et d'explosion grâce à l'installation d'une station de déchargement de big-bag et d'un système de transfert pneumatique des poudres vers des cuves de préparation.

- Le site de Wuxi a renforcé sa protection incendie et installé un système de pulvérisation d'eau dans le parc de stockage pour lutter contre les incendies et refroidir les réservoirs. Par ailleurs, les chariots élévateurs sont désormais garés et chargés à l'extérieur afin de réduire les risques d'incendie dans l'entrepôt, des détecteurs d'incendie et des extincteurs automatiques ont été installés au-dessus de la station de recharge des scooters électriques et le système d'alarme incendie a été amélioré de manière générale ce qui permet de réduire efficacement le temps de réponse en cas d'accident d'incendie.

KPI

	2021	2022	2023	2024	Objectif annuel
Taux de réalisation du programme d'analyse des risques procédés	95%	83%	110%	94%	>90%

L'objectif de 90% est atteint et dépassé avec 61 analyses de risques procédés complétées en 2024.

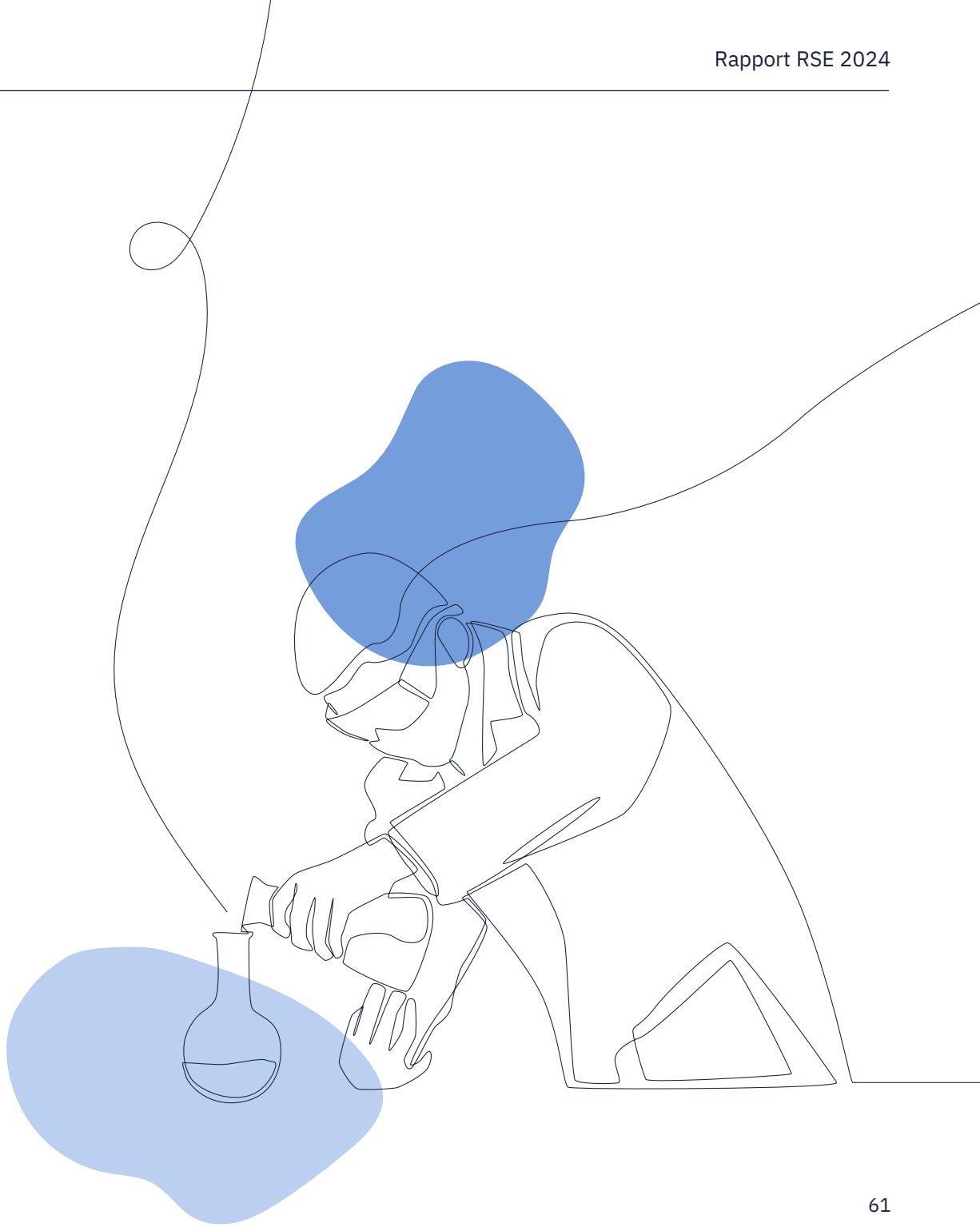

QUALITÉ

Engagement

Garantir la qualité et la sécurité de nos produits

Risques

Non-qualité des produits : rappels produits, non-conformité réglementaire (Bonnes Pratiques de Fabrication, Cosmétique…)

Non-respect suite aux évolutions réglementaires, légales impactant les activités du Groupe (REACH, CLP pour classification, étiquetage, emballage, …).

Politique

La qualité des produits et la conformité des activités associées sont essentielles pour SEQENS. Dans sa politique Qualité revue en 2023, SEQENS s'engage à veiller à ce que les produits soient toujours livrés de manière sûre et fiable aux clients, en conformité avec les réglementations et le respect des normes internationales applicables. Cela est d'autant plus vrai pour les produits livrés par le Groupe à destination des marchés pharmaceutiques :

- Gérer les activités grâce à un système complet de gestion de la qualité conforme aux normes internationales, aux exigences en matière d'intégrité des données, aux réglementations et normes applicables (BPF[17], BPD[18], GxP[19], ISO) ;
- Rester constamment attentif aux évolutions réglementaires et aux attentes des clients pour garantir leur satisfaction et développer de nouveaux partenariats ;
- Gérer efficacement et durablement les relations avec nos parties prenantes et fournisseurs ;
- Effectuer nos opérations garantissant la qualité et la sécurité d'utilisation des produits afin de servir les patients et les consommateurs ;
- Améliorer continuellement l'efficacité et la fiabilité de toutes nos activités, notamment grâce à la digitalisation ;
- Développer la qualification, les compétences, les comportements et l'efficacité du personnel par le biais d'un soutien et d'une formation individualisés et encourager la responsabilisation au travail.

La politique et les programmes Qualité sont élaborés et coordonnés par la direction « Qualité et Affaires Réglementaires » Groupe. Elle veille à l'application des standards qualité et à la conformité des produits aux exigences des clients et des agences réglementaires de santé. De cette manière, SEQENS agit au quotidien pour être reconnu pour sa forte orientation client et son respect des réglementations et des normes qualité.

Objectifs

SEQENS a pour objectif de garantir à ses clients 100% de succès aux inspections réglementaires et audits de certification pour assurer la continuité des activités ; et souhaite être reconnu comme un acteur majeur et sérieux dans le domaine.

En complément, l'ensemble des équipes du Groupe met tout en œuvre pour assurer la satisfaction client. SEQENS s'est fixé comme objectif de réduire de 20% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2025.

Actions mises en œuvre

La mise en œuvre du système de gestion de la qualité SEQENS inclut notamment les mesures suivantes :

- La qualité, la sécurité et la traçabilité des produits sont assurées tout au long du processus de fabrication, et ce dès la réception des matières premières (processus de qualification des fournisseurs, audits ou contrôles des matières à réception).
- Des actions régulières de formation et de communication autour de la qualité sont organisées pour maintenir et développer la culture qualité au sein de l'entreprise.
- La plupart des sites opérationnels ont mis en œuvre un système de management de la qualité et sont donc conformes aux exigences des réglementations et des clients, certifiés selon les normes applicables telles que BPF, ISO 9001, HACCP, COSMOS, Excipact …

13 sites ayant une ou des activités certifiées ISO 9001 en 2024

14 sites ayant une ou des activités certifiées BPF en 2024

1 sites ayant une ou des activités certifiées ISO 22 001 en 2024

1 site ayant une ou des activités certifiées COSMOS en 2024

- Les sites industriels sont régulièrement audités en interne. Ces audits sont réalisés par une équipe dédiée « Audit qualité » dont la mission est de fournir à la Direction Générale une évaluation précise et indépendante de la conformité au Système de Management Qualité de SEQENS. Ils visent aussi à garantir la réussite des audits clients et des inspections des agences nationales de sécurité des médicaments.

8 audits réalisés par l'équipe Audit qualité sur site en 2024

100% des inspections des agences nationales de sécurité des médicaments passées avec succès en 2024

[17] Bonnes Pratiques de Fabrication
[18] Bonnes Pratiques de Distribution
[19] Bonnes Pratiques

Chaque année, des plans d'actions Qualité sites sont définis par le service Qualité Groupe en collaboration avec la direction site et le responsable Qualité site.

91% de complétion moyen du plan d'action Qualité en 2024

Un plan volontaire de mise à jour des dossiers REACH a été mis en place et se poursuivra jusqu'en 2026, conformément à la volonté du CEFIC[20] auquel SEQENS adhère.

Les résultats et les priorités en matière de qualité et de sécurité des produits sont présentés et discutés lors de « Points Qualité » mensuels avec le Comité Exécutif.

La digitalisation du système qualité se poursuit avec le déploiement d'un système de gestion de l'information des laboratoires (LIMS en anglais). Ce progiciel assure la digitalisation des principaux processus du laboratoire contrôle qualité. Il gère par exemple la saisie sur le terrain et la traçabilité des échantillons, les utilisateurs, les instruments, les stocks et approvisionnements, le suivi des produits et des équipements. Ce système permet de satisfaire aux exigences de qualité et de traçabilité des clients et des autorités.

Afin de s'assurer de la bonne application des différentes réglementations relatives à la qualité et à la sécurité des produits, SEQENS est présent au sein du Comité APIC (Active Pharmaceutical Ingredients Committee) en Europe et du SICOS[21] en France.

Afin d'évaluer et améliorer la satisfaction globale des clients, SEQENS dispose de plusieurs canaux pour recueillir les commentaires à toutes les étapes du parcours du client ainsi que d'un programme de satisfaction de la clientèle. Une enquête annuelle est envoyée à l'ensemble des clients afin d'obtenir une mesure quantifiable et fiable de l'engagement des clients de SEQENS, via le Net Promoter Score (NPS), c'est-à-dire le pourcentage de clients qui évaluent leur probabilité de recommander SEQENS.

Réalisations 2024

Le site des Ulis a été intégré dans le système qualité du Groupe avec le déploiement des procédures Groupe et la mise en place des logiciels qualité utilisés par SEQENS avec des adaptations qualité en fonction de l'activité .

Le site de Couterne a amélioré ses procédures concernant les substances extrêmement préoccupantes (Substances of Very High Concern ou SVHC en anglais).

Le projet « Athéna » a été lancé sur les sites pharmaceutiques. Il vise à améliorer la performance des sites en mettant en place des actions concrètes pour augmenter l'efficacité tout en maintenant le niveau de qualité approprié. Cela se concrétise par exemple par l'ajustement de la fréquence des audits fournisseurs en fonction des risques ou encore par la prolongation de la durée de validité des procédures internes.

Les équipes qualité et excellence opérationnelle ont collaboré ensemble pour évaluer les améliorations possibles concernant les pratiques de nettoyage sur les sites. L'objectif est d'optimiser les temps de production en rendant le nettoyage plus efficace (réduction des temps de nettoyage et de l'utilisation de solvants). Le projet « C-lean » a d'abord été lancé sur le site de Limay.

Le Groupe a travaillé activement à la mise à jour des analyses de risque liées à la présence de nitrosamine dans nos produits afin de répondre aux évolutions réglementaires et aux demandes des clients.

Les « requêtes clients » concernant la qualité et le réglementaire, la réglementation produit (dont REACH) et la RSE sont progressivement centralisées sur la plateforme OneCRM pour les différentes unités commerciales. En 2024, l'outil a été déployé au niveau de l'unité commerciale « Soins personnels » (Personal Care).

Le traitement des demandes clients a été amélioré grâce à la mise en place d'un groupe de travail spécifique visant à standardiser les documents envoyés aux clients et à développer les procédures associées.

KPI

Réclamations clients jutifiées

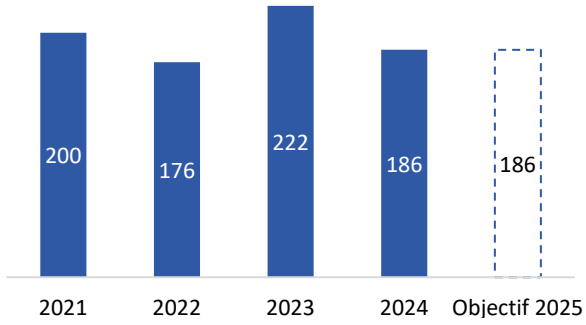

Evolution du nombre de réclamations clients justifiées entre 2021-2024

↘ **-7%**

Objectif 2021 - 2025 :

↘ **-20%**

SEQENS a réduit de 7% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2024. Cela s'explique par une la baisse de l'activité mais aussi par une meilleure identification des déviations ce qui permet de les résoudre avant que le produit ne quitte le site.
Toutes ces réclamations ont fait l'objet d'une analyse approfondie de recherche de causes racines et d'une mise en place d'actions correctives et préventives visant à éliminer la récurrence de tels évènements. L'ensemble des équipes Qualité Sites et Groupe met tout en œuvre pour réduire ce nombre et atteindre l'objectif que le Groupe s'est fixé.

[20] Conseil Européen de l'Industrie Chimique
[21] Syndicat de l'Industrie Chimique Organique de Synthèse et de la biochimie

INNOVATION DURABLE

Engagement

Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation

Risques

Perte de marchés en lien avec l'évolution des exigences réglementaires, économiques et environnementales.

Ne pas saisir l'opportunité d'améliorer la rentabilité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits.

Politique

Les enjeux réglementaires, sécuritaires et environnementaux nécessitent de développer des procédés de production performants, fiables et durables et ce, dès la phase de conception (idée) jusqu'à la phase d'industrialisation.

SEQENS s'engage à développer des produits non seulement efficaces et sûrs mais aussi à améliorer ses processus de fabrication d'un point de vue RSE. Le Groupe s'appuie sur les principes de la chimie verte pour concevoir et développer des produits et des procédés chimiques ayant un impact minimal sur l'environnement et la santé humaine, tout en étant rentable.

Cette démarche concerne nos 9 centres d'excellence en R&D en Europe et en Amérique du Nord ainsi que plus de 300 scientifiques, ingénieurs et experts travaillant sur des solutions sur mesure pour nos clients, jusqu'à la fabrication.

Par ailleurs, le département Stratégie & Innovation porte aussi cette démarche RSE. Ses principales missions sont de promouvoir les synergies, d'encourager les idées, de stimuler et de soutenir les projets de développement du Groupe, d'optimiser le portefeuille de produits, de services de R&D et de technologies.

Objectif

Le Groupe s'est fixé comme objectif d'évaluer 100% de ses nouveaux produits propriétaires d'ici 2025 selon des critères RSE.

Les produits propriétaires sont des produits développés par le Groupe SEQENS depuis leur idéation et leur conception, et pour lesquels SEQENS détient la propriété intellectuelle. Les produits propriétaires sont à distinguer des produits développés à façon pour des clients.

Dans le cas des produits développés à façon, les clients approchent SEQENS avec un projet spécifique. Le Groupe accompagne alors le client du développement à l'échelle laboratoire, au passage à l'industrialisation et à la production à l'échelle commerciale. Pour ces produits, le client est décisionnaire : il choisit la voix de synthèse, plus ou moins impactante pour l'environnement et la santé humaine.

Actions mises en oeuvre

- Un Lab'com a été créé en 2021 entre le CNRS[22] et les équipes du Seqens'Lab à Porcheville. Son objectif est de développer des nouvelles méthodologies de synthèse, d'optimiser les réactions et les conditions chimiques, notamment en inventant de nouveaux catalyseurs pour diminuer leur toxicité, les quantités de réactifs utilisées et améliorer les rendements.

- Un Conseil scientifique créé en 2017 se réunit trois fois par an pour définir la stratégie scientifique de SEQENS, comprenant des sujets d'éco-conception. Ce conseil est composé d'experts scientifiques de haut niveau majoritairement académique, de la direction de SEQENS et de la direction scientifique, technique, R&D, et Innovation.

- Afin d'améliorer l'empreinte environnementale et sociale des produits, SEQENS a développé une méthodologie pour évaluer l'impact des produits sur leur cycle de vie en matière de durabilité. La méthode INOVA, développée en 2023, est une méthode de gestion des projets d'innovation applicable au développement de nouveaux produits, technologies ou procédés.

Cette méthode intègre des critères d'évaluation RSE dès la phase d'idéation (phase pré-exploratoire) jusqu'à la phase de faisabilité du projet.

A la phase pilote, les équipes de R&D peuvent utiliser l'outil IGAPO pour évaluer l'impact RSE de leur projet. L'outil permet aussi d'identifier les moyens d'optimiser les processus déjà existants.

- Les axes prioritaires de SEQENS pour améliorer la durabilité de ses produits sont :

1. **Matières premières renouvelables :** introduire dans les procédés de fabrication des produits des solutions à base de matières premières végétales.
2. **Economie circulaire :** réutiliser en interne les matières premières usagées (co-produits, sous-produits, déchets) comme intrants dans le même processus de production ou dans un autre.
3. **Technologies vertes :** disposer d'un ensemble de solutions de R&D, complémentaires et internalisées, permettant de minimiser les impacts environnementaux des produits et des procédés, notamment la biotechnologie.
4. **Solutions durables :** concevoir et développer des solutions innovantes adaptées aux principaux enjeux de nos clients et les accompagner dans leur recherche de performance durable.

KPI

La méthodologie pour le calcul du pourcentage de nouveaux produits propriétaires évalués selon des critères RSE a été définie en 2023. Les premières évaluations RSE ont un lieu fin 2024.

[22] Centre National de la Recherche Scientifique

Réalisations 2024

En parallèle du déploiement de l'outil d'évaluation de la performance RSE des produits de la phase de R&D à l'industrialisation, SEQENS a aussi développé une approche plus globale pour gérer le portefeuille de produits et le développer sur le long terme. Cette nouvelle approche a pour but de permettre aux clients d'identifier les produits durables de SEQENS à utiliser dans leurs processus de fabrication et leurs produits finis.

Il existe aujourd'hui une multitude de méthodes et d'approches qui permettent d'analyser un portefeuille de produits et de le présenter sous différents angles. Cependant, aucune norme universelle n'a encore été établie. Afin d'identifier et de proposer aux clients des produits durables dans le portefeuille produit, SEQENS a défini une méthodologie basée sur sept caractéristiques de durabilité :

- **Produit bas carbone** : un produit est considéré comme bas carbone par SEQENS lorsque son empreinte carbone est plus basse que celle d'un produit équivalent. Ces données doivent être vérifiées par un tiers indépendant.
- **Produit naturel ou biosourcé** : un produit est considéré comme biosourcé par SEQENS dès lors qu'il contient au moins 50% de matières premières naturelles, ou d'ingrédients biosourcés ou d'ingrédients à bilan massique.
- **Produit circulaire** : un produit est considéré comme circulaire par SEQENS dès lors qu'il contient au moins 50% de matières premières issues de coproduits, de sous-produits ou de déchets.
- **Produit plus sûr** : un produit est considéré comme plus sûr par SEQENS dès lors qu'il contient une substance plus sûre pour la santé humaine et/ou l'environnement ou que le produit est lui-même plus sûr. Le substitut plus sûr doit au moins présenter une amélioration significative parmi les classifications de danger SGH (Système général harmonisé).
- **Produit biodégradable** : un produit est considéré comme biodégradable ou non biodégradable selon la ligne directrice 301 de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).
- **Produit issu de technologies vertes** : un produit est considéré comme issu des technologies vertes par SEQENS lorsqu'il est issu de techniques ou de processus permettant de minimiser l'impact environnemental.
- **Produit local** : un produit est considéré comme local par SEQENS lorsqu'il dessert des marchés locaux ou qu'il intègre des matières premières locales (même pays ou même région continentale).

Grâce à cet outil d'analyse, SEQENS identifie les produits qui sont fabriqués de manière particulièrement durable, c'est-à-dire respectant au moins une des caractéristiques.

Indicateur

En 2024, SEQENS a réalisé 16% de son chiffre d'affaires total avec des produits qui répondaient à des exigences plus élevées en matière de développement durable. Le Groupe améliore continuellement son portefeuille de produits et investit dans l'innovation produit.

Portefeuille durable

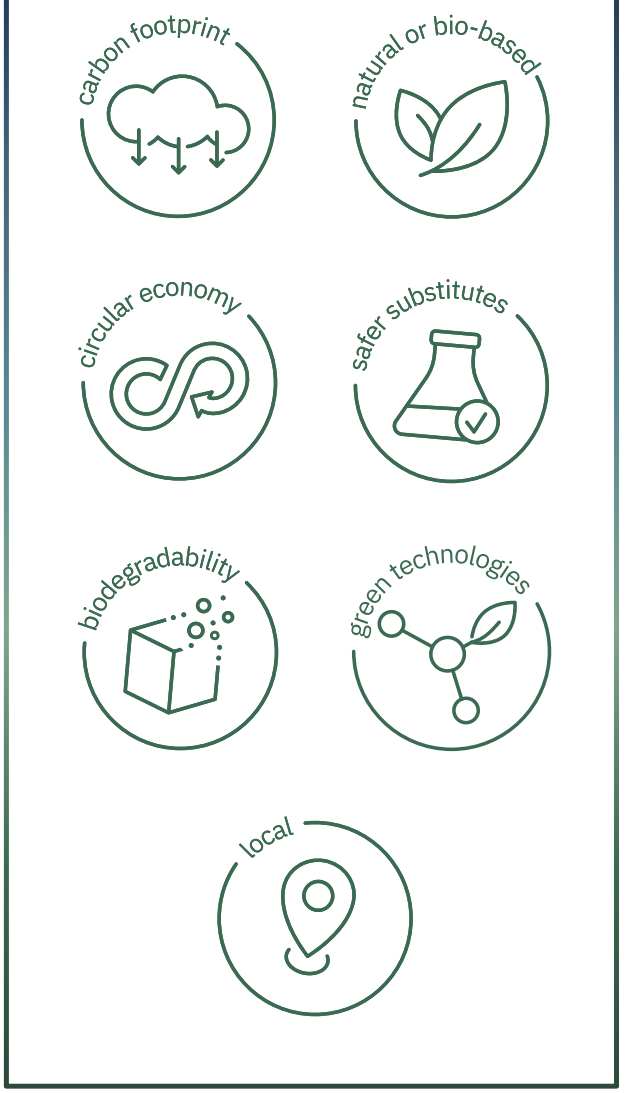

MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES

Face à la raréfaction des ressources fossiles et aux émissions CO_2e liées à leur extraction, le Groupe oriente sa recherche vers des solutions à base de matières premières végétales, renouvelables, pour produire une chimie verte plus respectueuse de l'environnement. Celles-ci émettent généralement moins d'émissions CO_2e que les matières premières fossiles et peuvent même absorber du CO_2 pendant la phase de croissance.

Notre service R&D propose plusieurs gammes de produits issus de la chimie biosourcée, ayant pour objectif d'introduire dans les procédés de fabrication des produits des ingrédients issus de la biomasse (d'origine végétale et/ou animale) :

- **Matières premières naturelles** d'origine végétale qui n'est pas transformées, sauf par des actions mécaniques traditionnelles, notamment à des fins d'extraction de l'ingrédient.
- **Ingrédients d'origine naturelle**, communément appelé **ingrédients biosourcés**, fabriqués à partir de matières premières végétales ayant subi des transformations chimiques.
- **Ingrédient mass-balanced** (approche en bilan massique), lorsqu'il n'est pas encore possible d'obtenir une version naturelle ou biosourcé d'ingrédient. Cette solution alternative, qui n'est pas une fin en soit, a pour but d'accompagner le remplacement progressif des matières premières fossiles utilisées aujourd'hui par des ressources renouvelables.

  Le principe est similaire à celui qui permet aux consommateurs d'acheter de l'électricité « verte ». Les consommateurs ne peuvent pas être certains que l'électricité qu'ils utilisent chez eux provient directement de sources renouvelables, mais il y a bien une part d'énergie verte dans le réseau global.

Ici, la certification « mass balance » atteste que le fournisseur a introduit une proportion de matière première d'origine biosourcée au début du processus de production. Il est physiquement impossible de déterminer le pourcentage exact de matière première d'origine biosourcée dans les produits délivrés, elles sont donc affectées comptablement.

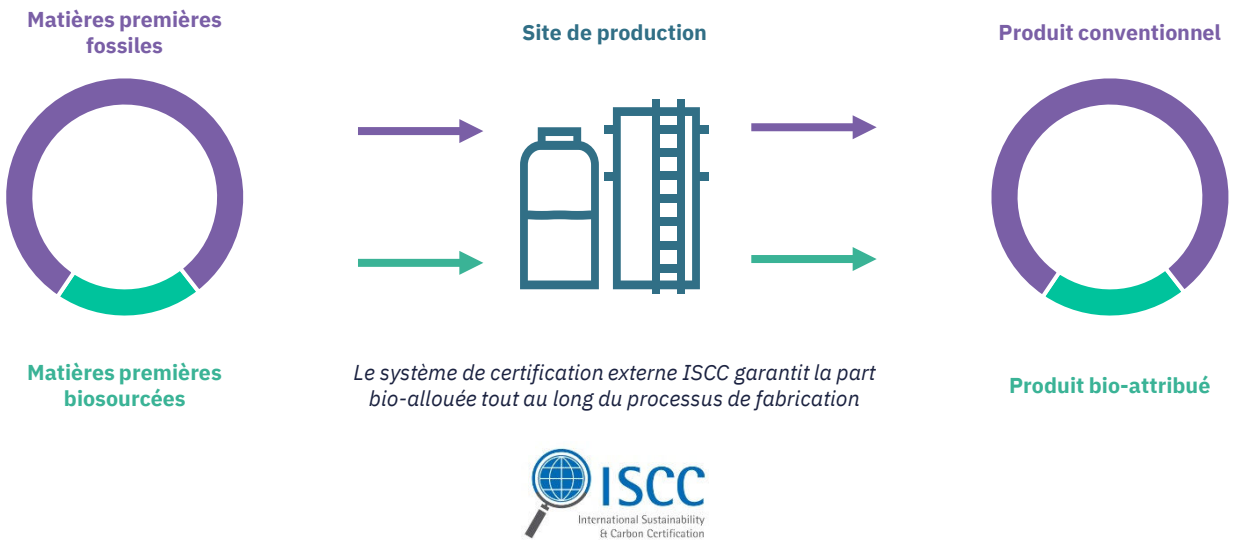

Réalisations 2024

- Le site de Roussillon (société Novapex) propose un phénol **certifié ISCC** (International Sustainability & Carbon Certification) depuis décembre 2021 ; des solvants come l'acétone, l'IPA (isopropanol) et l'AMS (alpha-méthylstyrène) certifiés ISCC, issus de propylène ISCC depuis octobre 2022 ; un alcool isopropylique (IPAC) et un DIPE (éther diisopropylique) certifiés ISCC depuis décembre 2024.

- Les équipes au Royaume-Uni, affiliées à l'activité SEQENS Personal Care, ont développé la gamme **AdvensProtect Green** : des multifonctionnels (diols et éthylhexylglycérine) 100% biosourcés permettant d'offrir des formulations cosmétiques respectueuses de l'environnement avec une efficacité sans compromis, une empreinte carbone réduite et un profil d'impureté contrôlé et de grande qualité.

Cette gamme comporte par exemple l'AdvensProtect 2-EHG Green, l'AdvensProtect 5 Green et l'AdvensProtect 8 Green. Ce dernier présente une empreinte carbone de 7,4 ± 2,4 kgCO2 eq./kg, soit une réduction de 19% par rapport à l'AdvensProtect 8 synthétique.

- D'autres projets confidentiels ont été menés en 2024 sur le développement de versions biosourcées de produits pétrochimiques.

TECHNOLOGIES VERTES

Les technologies vertes sont un ensemble de techniques visant à réduire l'impact des processus sur l'environnement par la réduction des rejets toxiques dans l'air, dans l'eau ou dans le sol, par l'économie de ressources (énergie, eau, matières premières), l'utilisation de ressources renouvelables.

Le Groupe SEQENS a su rapidement élargir ses activités et ses savoir-faire via ses différentes acquisitions et dispose désormais d'un ensemble de solutions, complémentaires et internalisées, permettant de minimiser les impacts environnementaux des produits et des procédés :

- **Synthèse :** Flow Chemistry ;
- **Biotechnologie** : Micro-organisme, Biocatalyse, Micro-algue ;
- **Extraction :** Hydroalcoolique, Enzymatique, Hydro glycolique.

Parmi les centres de R&D du Groupe, trois sont spécialisés dans les technologies vertes :

- Le centre de R&D à Porcheville (SEQENS'Lab), spécialisé dans la Flow Chemistry ;
- Le centre de R&D à Nimes (Protéus), spécialisé dans la biocatalyse ;
- Le centre de R&D au Bourget-du-Lac (Alganelle), spécialisé dans les micro-algues, la synthèse biologique, l'ingénierie métabolique.

FOCUS : LA FLOW CHEMISTRY

La Flow Chemistry, ou chimie en flux continu, est une méthode de synthèse impliquant une réaction chimique se déroulant dans un flux en déplacement, la réaction progressant au fil de l'avancée du flux dans l'équipement. En d'autres termes, les équipements sont traversés par un milieu liquide. Les réactifs sont ajoutés à ce milieu, par pompage, dans un mélangeur, puis passent dans un tuyau, un tube ou un réacteur à température contrôlée. A la jonction des tubes, les fluides contenant les réactifs entrent en contact les uns avec les autres et la réaction se produit, progressant suivant le flux.

Cette méthode de synthèse est distincte de la chimie en mode discontinu classique par batch, ou par lot, dans laquelle les réactions se déroulent dans un même espace, les réactifs initiaux et les produits ultérieurs de la réaction étant donc en contact.

La Flow Chemistry présente de nombreux avantages d'un point de vue RSE :

- La sécurité des procédés est renforcée. Du fait des volumes plus petits et de la plus grande surface des dispositifs qui permettent un contrôle de la température, les réactions considérées dangereuses en batch car trop exothermiques (libérant beaucoup de chaleur) peuvent être mises en œuvre en toute sécurité en Flow Chemistry et peuvent donc être réalisées à l'échelle industrielle en utilisant ce type de chimie.

- Les paramètres des réactions (temps de mélange, de chauffe et de séjour) sont mieux contrôlés, permettant un meilleur rendement de produit et un meilleur contrôle des impuretés. Cela permet de réduire la quantité de matières premières engagées et, lorsque la pureté obtenue est suffisante, il est possible d'éviter ou de réduire les étapes de purification qui consomment des quantités importantes de solvants et génèrent des effluents. Le suivi en temps réel des paramètres permet aussi de prévenir toute pollution.

- L'empreinte aux sols est réduite, la taille des équipements étant moindre.

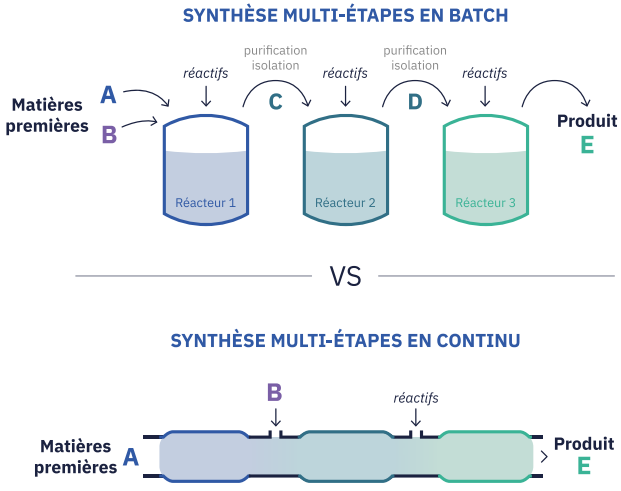

FOCUS : BIOTECHNOLOGIES

Avec l'utilisation des biotechnologies, de la chimie enzymatique, de la culture de micro-algues, SEQENS a fait le choix d'investir dans des technologies moins impactantes pour l'environnement. Ces technologies accompagnent la transition du Groupe et soutiennent les objectifs environnementaux que s'est fixé SEQENS tout en réduisant l'empreinte environnementale des produits.

Les biotechnologies regroupent l'ensemble des procédés ayant recours à l'utilisation ou la modification des organismes vivants, végétaux et/ou micro-organismes, pour développer des principes actifs disposant d'une activité biologique.

Elles permettent d'accéder à des ingrédients naturels d'intérêt tout en préservant l'environnement. En effet, les ingrédients, cultivés dans des fermenteurs, sont obtenus sans pesticide, sans OGM et ne rentrent pas en compétition avec les terres agricoles avec un approvisionnement sécurisé.

Nos équipes de R&D développent ainsi des actifs de pointe dans des conditions de culture moins impactantes pour l'environnement.

SEQENS dispose d'une offre « SEQENS Biotechnologies ». Cette plateforme scientifique rassemble des technologies complémentaires pour le développement de biosolutions comme l'ingénierie des protéines, la biocatalyse, la biologie synthétique et la microbiologie. Celles-ci visent au développement de procédés renouvelables de fabrication d'ingrédients à forte valeur ajoutée.

BIOCATALYSE

La catalyse consiste à accélérer ou ralentir une réaction chimique sous l'effet d'une substance (le catalyseur) qui ne subit elle-même aucune transformation. Elle permet de réduire la quantité de matières premières engagées dans la réaction et d'améliorer le rendement.

Un type de catalyse mis en œuvre par SEQENS est la biocatalyse. Il s'agit d'utiliser des enzymes pour catalyser des réactions chimiques. Les enzymes sont obtenues via la fermentation de bactéries ou de levures puis isolées ou purifiées, quand cela est nécessaire, afin d'être utilisées dans un réacteur chimique comme biocatalyseurs.

La biocatalyse est intéressante d'un point de vue environnemental et permet de répondre jusqu'à 9 des 12 principes de la chimie verte :

- Les enzymes offrent une combinaison unique et exceptionnelle de sélectivités ce qui limite considérablement l'obtention de produits secondaires non désirés.
- Les enzymes sont des catalyseurs très efficaces, qui accélèrent les vitesses de réaction.
- Les enzymes agissent en général dans des milieux aqueux, évitant, sauf situations particulières, l'utilisation de solvants.
- Les enzymes sont des protéines constituées d'un enchaînement d'acides aminés et sont donc biodégradables. Ces agents sont sans impact significatif sur l'environnement.
- Les enzymes permettent de remplacer ou de diminuer la quantité de métaux utilisée, par rapport à des catalyseurs classiques, et sont donc associés à un impact environnemental moindre.
- Les enzymes agissent dans des conditions douces de pH, de température et de pression, nécessitant ainsi moins d'énergie. En plus de leur intérêt environnemental, ces conditions minimisent aussi les réactions secondaires indésirables.

Ce bioprocédé permet donc à SEQENS de franchir un pas supplémentaire vers une chimie toujours plus verte.

MICRO-ALGUE

Le Groupe est devenu actionnaire majoritaire d'Alganelle en juillet 2022. Alganelle est une société innovante de biotechnologies spécialisée dans le développement et la production de molécules naturelles à haute valeur ajoutée, à partir de microalgues. Ces composés sont ensuite utilisés comme ingrédients par les industries biomédicale, cosmétique et pharmaceutique.

Ce savoir-faire rare dans l'ingénierie des microalgues, permet de proposer des solutions disruptives de biologie synthétique.

Les micro-algues sont produites en photobioréacteurs ou en fermenteurs. Outre la croissance très rapide des micro-algues, elles sont économes en énergie et nutriments, se nourrissant principalement d'énergie lumineuse et de dioxyde de carbone. Cette technologie assure la production de composants issus de procédés durables à faible empreinte environnementale avec une chaîne d'approvisionnement sécurisée (pas d'utilisation de ressources rares, pas d'utilisation de terres arables, pas de saisonnalité, pas d'utilisation de solvants dangereux ni de réactifs chimiques coûteux contrairement aux procédés de production conventionnels).

Réalisations 2024

○ Développé en collaboration avec un partenaire sous un accord de développement commun, le projet « Estolides » vise à remplacer les silicones telles que le diméthicone (à faible biodégradabilité) par des estolides produits par biocatalyse dans les ingrédients cosmétiques pour les soins capillaires. À ce stade, les équipes de Protéus-by-Seqens ont développé une enzyme (lipase) unique et spécifique pour synthétiser une gamme d'estolides. Ce procédé est intéressant d'un point de vue environnemental car il ne consomme pas de solvants organiques, ne nécessite pas de températures de réaction élevées et donc limite la consommation d'énergie du procédé, et ne génère qu'une faible quantité d'effluents (grâce notamment au biocatalyseur). De plus, le produit est biodégradable et issu de deux matières premières biosourcées. Ce projet permet de répondre jusqu'à 10 des 12 principes de la chimie verte.

○ Afin de réaliser une synthèse enzymatique d'esters de glucoside et de polyol à la demande d'un client, l'équipe Protéus-by-Seqens a proposé une voie alternative à la synthèse biocatalysée en milieu organique avec une lipase unique et spécifique en milieu aqueux. Les équipes ont développé une solution innovante et disruptive, car il n'existe aucun précédent pour ce type de réaction dans l'état de l'art. Outre des gains de productivité, ce procédé présente une économie d'atomes élevée, utilise des matières premières biosourcées, n'implique pas de solvants organiques, présente des conditions de réaction douces et donc un profil énergétique plus faible que le procédé conventionnel. Ce projet est intéressant d'un point de vue RSE car il respecte 8 des 12 principes de la chimie verte. Cette gamme d'enzymes est commercialisée sous le nom SeqenzymACT.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe participe à l'économie circulaire en améliorant la prévention, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets, y compris en réutilisant les co-produits, les sous-produits ou les déchets comme ingrédients dans d'autres processus de production (ou identiques), réinjectant ainsi les matières premières usagées dans le cycle économique.

Nos services R&D et innovation travaillent principalement sur 2 axes :

- **Réduire la quantité de déchets générés**, en optimisant le processus et les rendements ;
- **Retraiter et utiliser les sous-produits dans d'autres processus ou pour la vente.**

  SEQENS parle plus communément d'up-cycling, ou surcylcage en français, processus qui permet de récupérer des matières premières épuisées et de les réutiliser en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication.

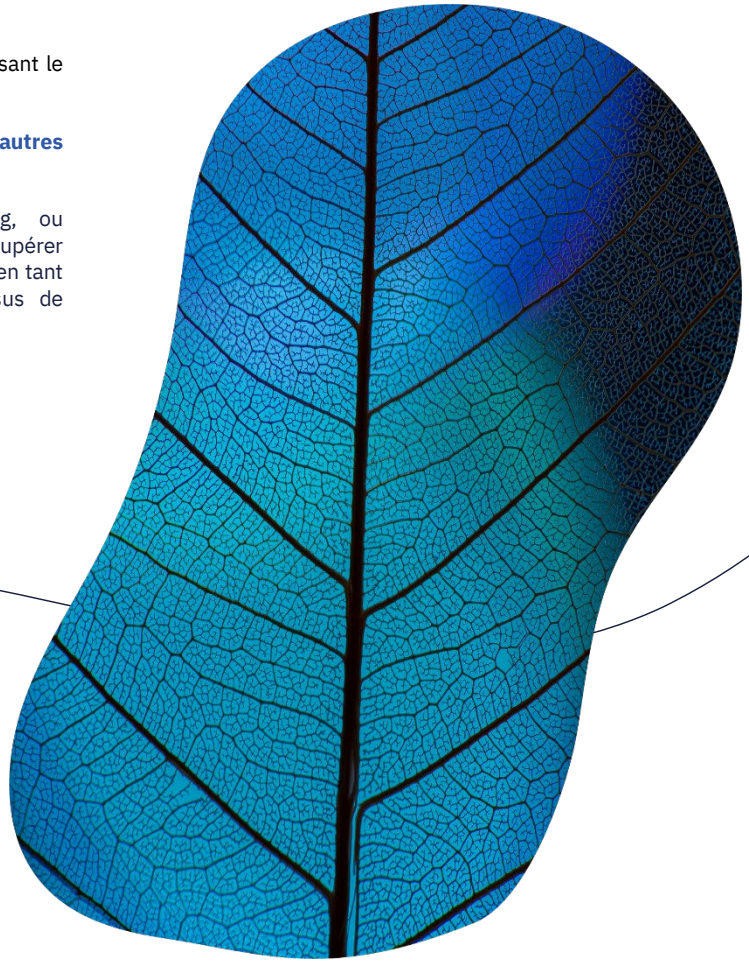

SOLUTIONS DURABLES ET INNOVANTES

SEQENS positionne les solutions pour le développement durable au cœur de sa politique d'innovation et de l'évolution de son offre produits. Le Groupe conçoit et développe des solutions innovantes adaptées aux principaux enjeux des clients et les accompagne dans leur recherche de performance durable.

Réalisations 2024

Ainsi le Groupe SEQENS est fier de **développer des produits ayant un impact positif pour la société**, notamment pour la santé et le bien-être des consommateurs finaux. Ainsi le site de Nîmes (Protéus-by-Seqens) a développé un procédé vert (fermentation et biocatalyse) permettant de produire une enzyme capable de transformer le saccharose (sucre) en fructo-oligosaccharides (FOS). Ces derniers sont des prébiotiques «healthy», moins caloriques mais conservant le goût sucré. La vente de cette enzyme contribue à la réduction du sucre et des calories dans l'alimentation quotidienne, un défi majeur de santé publique. En effet, les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de décès dans le monde, notamment du fait du mode de vie sédentaire et d'une alimentation malsaine, avec la consommation de produits de plus en plus transformés et sucrés. Ce produit est désormais commercialisé sous le nom SeqenzymFT avec un accord de distribution avec Applexion, un fournisseur historique de solution de purification notamment des sucres et des FOS.

SEQENS contribue aussi par certaines de ses activités à **développer des alternatives aux énergies fossiles**. Ainsi le site de Nîmes (Protéus-by-Seqens) a amélioré l'efficacité de certaines enzymes présentes dans un cocktail enzymatique en partenariat avec un institut français de recherche et développement. Ce cocktail améliore le rendement de la méthanisation, en facilitant l'accès aux substrats. La méthanisation permet de valoriser les déchets des exploitations agricoles et de libérer du biogaz par fermentation. Ce biogaz peut alors être utilisé comme combustible (production d'énergie, de chaleur ou d'électricité) ou comme carburant.

En 2022, le cocktail enzymatique a été développé au niveau industriel avec une augmentation de la libération de méthane visée de +15% à 30%. Il a été testé sur des exploitations agricoles en 2023 et 2024. Ce produit est maintenant commercialisé sous le nom SeqenzymbG .

Le Groupe **accompagne par ailleurs ses clients dans le développement de solutions moins impactantes pour l'environnement et la santé**. Ainsi par exemple, l'équipe de R&D spécialisée dans les additifs pour lubrifiants a terminé en 2024 une nouvelle phase de R&D d'additifs compatibles avec une huile végétale utilisée pour la fabrication de pièces mécaniques (travail des métaux) dans l'industrie. SEQENS permet ainsi à ses clients de se tourner vers une formulation utilisant des huiles végétales (versus minérales) Cette gamme d'additifs est commercialisée sous les noms de Sulfad® 1526, 1528, & 1529.

Un autre exemple est l'extension en 2024 de la gamme « Kelico V » sur l'activité commerciale « additifs pour lubrifiant ». Les équipes de R&D ont développé un processus unique sur le marché permettant de proposer aux clients des graisses sulfonate de calcium biodégradables (versus graisse minérale non biodégradable). S'ajoute à ce premier critère de différenciation le fait que ces graisses présentent moins de risque pour la santé. La spécificité de la gamme de graisse « Kelico V » réside dans le fait qu'elle est la première et la seule gamme de graisse sulfonate de calcium biodégradable présente sur le marché, sans aucun pictogramme de danger.

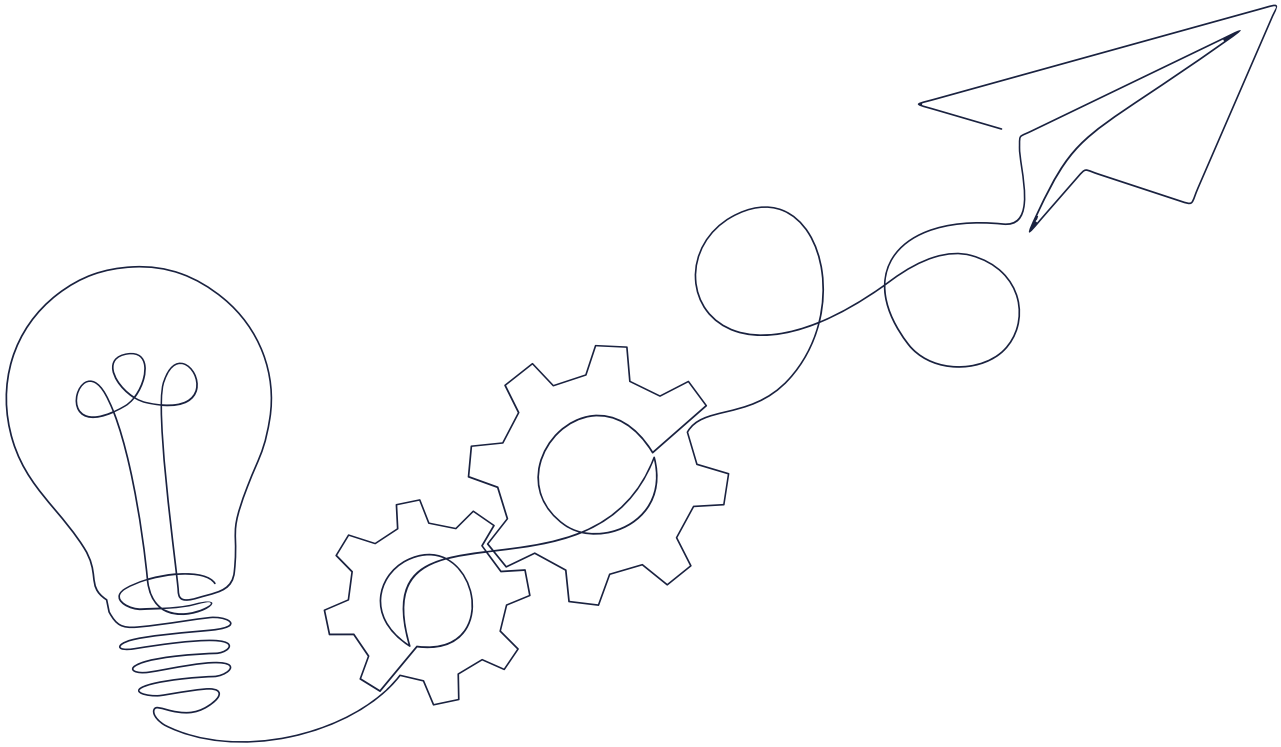

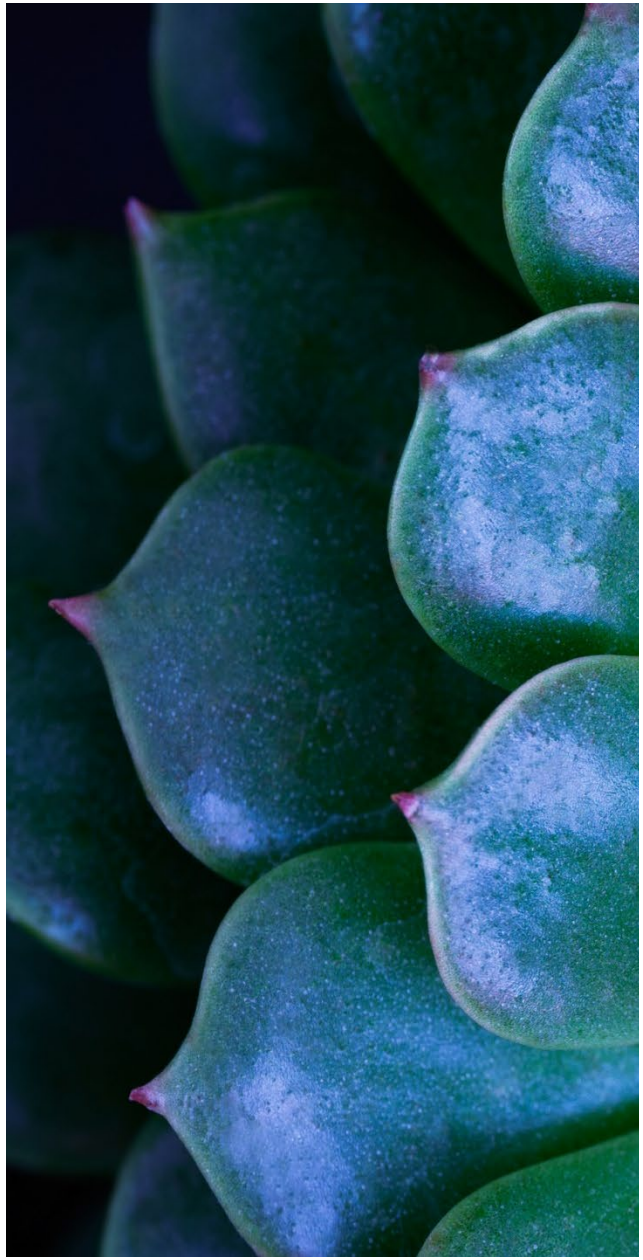

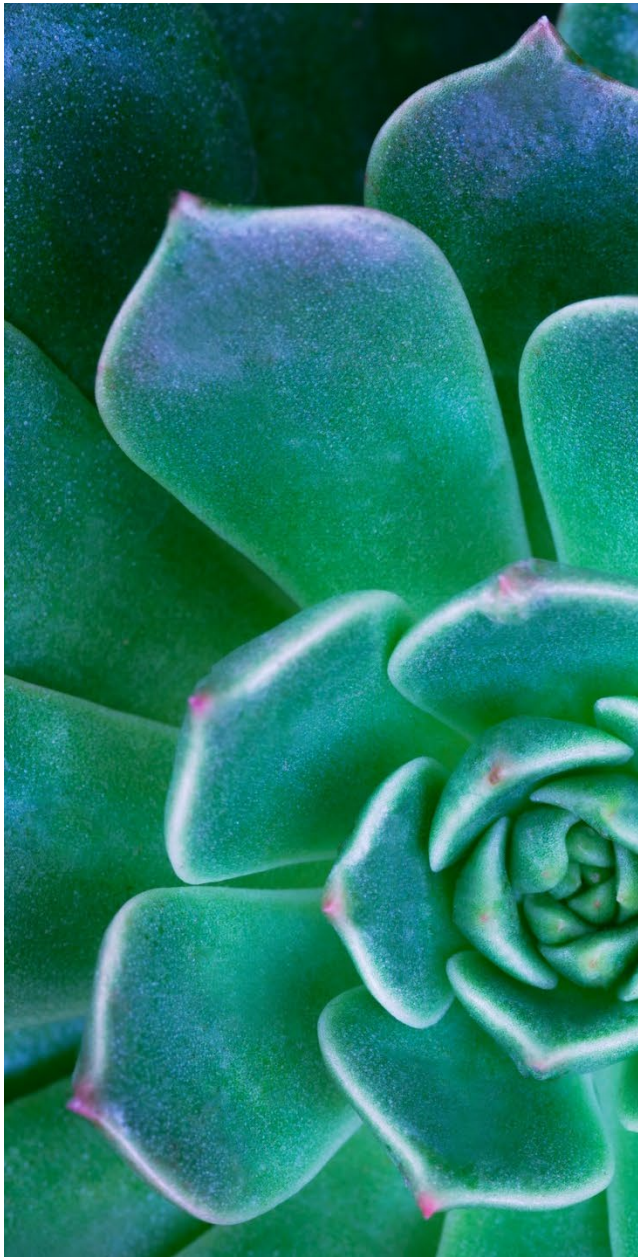

4

Intégrité opérationnelle

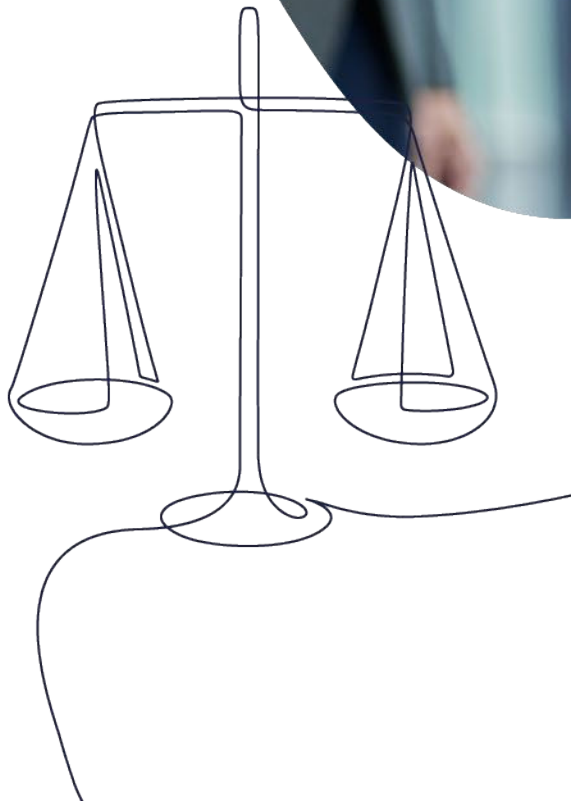

SEQENS exerce ses activités dans plusieurs pays à travers le monde et s'engage à conduire ses affaires en toute intégrité. Intégrer des valeurs éthiques dans ses activités quotidiennes est indispensable pour rester fidèle à ses engagements envers les parties prenantes, protéger son image et sa réputation, mais aussi protéger ses collaborateurs.

Cette intégrité des affaires passe, entre autres, par le respect du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans l'ensemble des pays où l'entreprise exerce ses activités, la lutte contre la corruption, et l'exemplarité en termes de performance RSE. SEQENS est persuadé que l'expression de ses principes d'éthique et convictions tant au sein des entités qu'auprès des partenaires, permet d'inspirer la confiance aux clients.

ENGAGEMENTS RSE	OBJECTIFS RSE
Conduire les affaires de manière éthique	100% — Former annuellement 100% des collaborateurs exposés au risque de corruption au code éthique
S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe	90% — Atteindre 90% des sites opérationnels avec une médaille Platinum ou Gold sur Ecovadis d'ici 2025
Renforcer les achats responsables de matières premières et services	60% — Couvrir 60% du montant des achats par une évaluation de la performance RSE d'ici 2025 (via Ecovadis ou un questionnaire RSE)

ÉTHIQUE

Engagement

Conduire les affaires de manière éthique

Risque

Être en infraction pénale et/ou civile aux regards des lois et des réglementations applicables en matière d'éthique des affaires

Politique

Très soucieux d'être un partenaire reconnu pour ses pratiques en matière d'éthique et de conformité, **SEQENS s'engage à conduire ses activités dans le respect des lois et règlements, avec intégrité partout où il opère dans le monde.**

Afin d'énoncer les principes directeurs et les exigences d'un comportement responsable et éthique au quotidien, le Code éthique du Groupe a été mis à jour en janvier 2021 pour intégrer dans un seul document:

- **Le code de conduite** (lutte contre la corruption et le trafic d'influence, conflits d'intérêts, représentation d'intérêts, relations avec les pouvoirs publics)
- **La charte éthique SEQENS** (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, pratiques commerciales internationales, santé et sécurité, politique en matière de travail, respect de l'environnement, respect de la libre concurrence, protection des données à caractère personnel, respect et protection des actifs du Groupe).

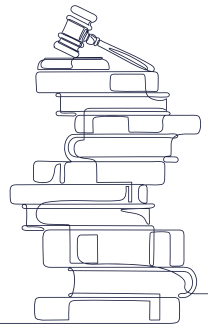

Objectif

SEQENS considère qu'**aucun litige majeur en matière de conformité** ne peut et ne doit venir entraver la gestion de ses affaires. Pour cela, le Groupe veille à ce que tous ses salariés aient connaissance du code éthique et s'est fixé comme objectif de former 100% des collaborateurs exposés et les nouveaux arrivants au code éthique SEQENS.

Actions mises en oeuvre

- A chaque comité exécutif, une fois par mois, le service Conformité présente un **« Flash Compliance »**, un point sur l'actualité et les grandes actions en cours.
- **Le Comité d'Audit**, composé de la direction financière Groupe, de la direction comptable Groupe, de la direction Juridique et Conformité Groupe, de la direction Audit et Contrôle interne et Gestion des risques, ainsi que des actionnaires et des commissaires aux comptes, se réunit deux fois par an. Ce Comité traite des arrêtés des comptes et des sujets d'audit et de contrôle interne. Dans ce cadre-là, le service Conformité est invité à présenter les résultats en termes de conformité et à présenter le plan d'actions pour validation.
- En 2023, le Groupe a mis en place une déclaration d'intérêt dans laquelle chaque responsable présent au « SEQENS Committee » doit déclarer tout lien d'intérêt. Ce nouveau processus est entré en application début 2025, suite à la notification des différentes instances de représentants du personnel entre 2023 et 2024.
- Le code éthique Groupe est lu **par tous les collaborateurs**, dès leur arrivée au sein de SEQENS.
- SEQENS a fait le choix de l'interdiction de principe de toutes pratiques commerciales dans les 7 régions faisant l'objet de sanctions internationales globales (Iran, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Crimée-Sébastopol, Donetsk, Lougansk) et a ajouté 2 autres régions en 2023 : Zaporijjia et Kherson entre l'Ukraine et la Russie.
- Pour plus de transparence, SEQENS est volontairement inscrit sur le répertoire numérique listant les relations entre les représentants d'intérêts et les pouvoirs publics. L'inscription sur ce répertoire, tenu par la HATVP (Haute Autorité pour la transparence de la vie publique) en France, entraîne l'adhésion au respect de règles déontologiques dans les relations des lobbies avec les pouvoirs publics. Au niveau européen, SEQENS est inscrit dans le « registre de transparence ».

Indicateurs

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'incidents signalés via l'ensemble des canaux disponibles	2	4	0	5
Nombre d'incident confirmé constituant un manquement à l'éthique	0	0	0	2

En 2024, la définition des incidents éthique a été élargi aux cas de harcèlement qui constitue, en 2024, 100% des incidents signalés et confirmés.

Il n'y a pas eu d'incident constituant un manquement à l'éthique concernant le travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains, le non-respect des droits de l'Homme des parties prenantes externes ou encore des incidents de corruption.

FOCUS : LOI SAPIN II SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En 2016, la France a adopté une loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II. Dans ce cadre, SEQENS a renforcé son dispositif éthique et mis en place un programme de prévention et de détection de la corruption, dans toutes ses filiales à travers le monde.

1. Identification des risques

Une cartographie des risques de corruption permet d'identifier et de hiérarchiser les risques d'exposition du Groupe. Le besoin de mise à jour de la cartographie est évalué chaque année par le service Conformité. La cartographie des risques a été mise à jour fin 2024.

2. Code éthique

Le code éthique, contenant le code de conduite, est disponible en version papier sur tous les sites et traduit dans les 8 langues du Groupe. Chaque nouveau collaborateur doit en prendre connaissance. Il est aussi accessible sur le site internet de SEQENS. En 2024, le code éthique a été mis à jour pour renforcer la partie sur la concurrence loyale et les standards antitrust.

Le code définit les situations à risques, les bons réflexes, des exemples à faire et à ne pas faire.

3. Sanctions

Le code éthique fait partie intégrante des différents règlements intérieurs (ou équivalents) des sites depuis 2021 et précise à tous les employés les sanctions en cas de violation du code.

4. Alertes éthiques

Toute partie prenante interne et externe peut signaler en toute confidentialité les comportements contraires au Code éthique au département Conformité via une adresse mail dédiée :

codeofconduct@seqens.com

Le département Conformité s'appuie sur une procédure interne Groupe afin de traiter les alertes reçues. Cette procédure est alignée avec la loi Waserman sur la protection des lanceurs d'alerte et est conforme au référentiel de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), notamment sur la protection des données personnelles.

5. Evaluation des tiers

L'évaluation des tiers est menée par le département Conformité en fonction des résultats de l'analyse des risques de corruption et de la typologie des tiers. De plus, en décembre 2023, l'implémentation du projet d'évaluation des tiers automatique a commencé via un nouvel outil. Cet outil permet de vérifier toute notre base de données vis-à-vis des sanctions internationales et des faits de corruption. L'évaluation des tiers commence par les fournisseurs et sera étendue à notre base clients.

6. Contrôles comptables

Le processus de déploiement des contrôles comptables Sapin II sur tous les sites s'est poursuivi en 2024.

7. Formation éthique

SEQENS dispose d'un programme de formation anti-corruption pour les salariés les plus exposés (filiales et siège). Et depuis septembre 2022, l'ensemble des nouveaux collaborateurs est invité à se former au code éthique.

8. Contrôle et évaluation de la mise en œuvre des mesures

Le département Conformité rend compte de ses activités tous les mois à la direction et deux fois par an au Comité d'Audit.

KPI

Pourcentage de collaborateurs formés au code éthique, en cumulé

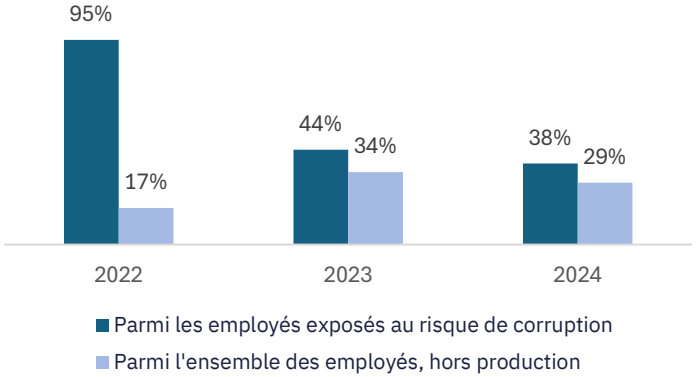

En 2023, pour plus de praticité, SEQENS a changé sa méthodologie d'identification des « collaborateurs exposés au risque de corruption », ce qui a élargi le périmètre de collaborateurs exposés et baissé le pourcentage de collaborateurs exposés et formés au code éthique, en cumulé (présents au 31 décembre). Les salariés considérés comme exposés sont les membres de l'exécutif et de la direction ainsi que les managers.

En 2024, le Groupe SEQENS comptait 38% de collaborateurs exposés au risque de corruption et formés au code éthique ainsi que 29% de collaborateurs, hors production, formés au code éthique. Le service Conformité s'est concentré sur la création d'une formation en e-learning sur le code éthique qui sera déployé en 2025.

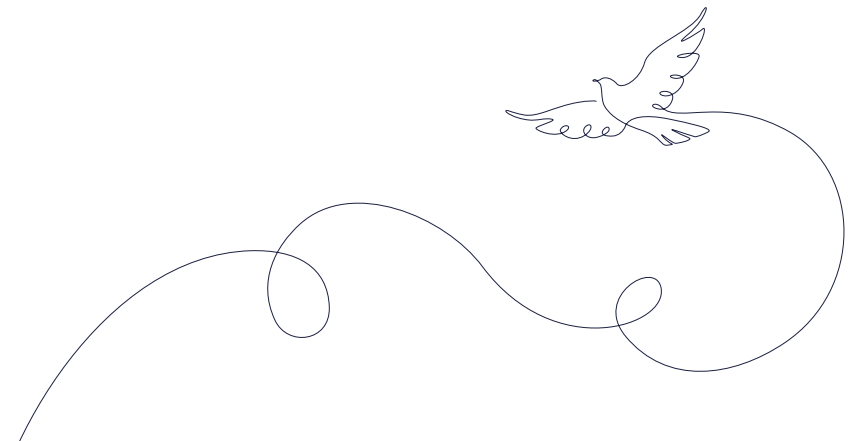

CYBERSÉCURITÉ

Engagement

Assurer la protection des données et la continuité de fonctionnement des systèmes d'information.

Risques

Indisponibilité d'un système d'information ou incident sur l'intégrité des données entrainant une interruption d'une ou plusieurs activités du Groupe.

Fuite d'informations confidentielles (données internes, clients ou personnelles).

Non-conformité à une règlementation concernant la cybersécurité ou la protection des données applicable à notre secteur d'activité.

Politique

SEQENS souhaite établir des relations de confiance numérique avec ses partenaires, le Groupe met donc en place son programme de cybersécurité en suivant les principaux standards du marché tels que le NIST (National Institute of Standards and Technology) ou l'ISO 27 001 (norme internationale portant sur le système de management de la sécurité des systèmes d'information).

Ces principes sont communiqués au sein du Groupe avec la diffusion de la politique de sécurité de l'information et d'une charte numérique. En complément le Groupe met en œuvre un programme de sensibilisation global pour accompagner ses collaborateurs dans l'application des bonnes pratiques.

Objectif

SEQENS considère qu'il doit être en mesure de gérer un incident de cybersécurité majeur, d'en contenir les effets et d'optimiser sa capacité à rétablir ses services. Pour cela, le Groupe veille à identifier, anticiper et gérer les principaux risques cybersécurité.

En 2024, l'objectif principal de SEQENS reste de n'avoir aucun incident de sécurité majeur.

Pour le Groupe, un incident de sécurité majeur est une cyberattaque, c'est-à-dire un acte malveillant envers notre dispositif informatique, qui porterait atteinte de manière significative à la confidentialité et/ou à l'intégrité de l'information du Groupe ou encore à la disponibilité du système d'information, entrainant des pertes financières significatives et/ou une atteinte à l'image de SEQENS et/ou des efforts significatifs de défense pour contenir et traiter l'attaque.

Le Groupe ne compte pas là les tentatives d'attaques qui ont été arrrêtées par ses systèmes de prévention.

Actions mises en oeuvre

- Un Responsable Sécurité des Systèmes de l'Information (RSSI) a été nommé au niveau du Groupe.
- Un « Comité Cybersécurité », composé des directions financière, industrielle, conformité, risque, juridique et systèmes d'information se réunit semestriellement pour suivre les principaux risques cybersécurité et la feuille de route associée.
- Un « Comité de direction Cybersécurité », composé des services informatique, qualité et conformité se réunit régulièrement pour suivre la mise en œuvre des principaux projets cybersécurité validés par le « Comité Cybersécurité ».
- Des évaluations internes et externes tels que des audits ou des tests d'intrusions sont réalisées régulièrement et donne lieu à des plans de remédiations suivis dans la cadre de la gouvernance.
- Le Groupe est également assuré dans une certaine mesure contre les retombées financières potentielles liés à un incident de cybersécurité majeur.
- Une évaluation des risques liés à la sécurité de l'information permet d'identifier et de hiérarchiser les risques d'exposition du Groupe à la cybersécurité.
- Des mesures techniques et d'organisation permettent d'assurer la sécurité des données et éviter leur divulgation à des tiers non autorisés.
- Les collaborateurs peuvent remonter une alerte cybersécurité via un bouton « Signaler un hameçonnage » présent dans l'application mail.
- Un Centre des Opérations de Sécurité (en anglais SOC pour Security Operation Center) est déployé sur l'ensemble du Groupe. Cette plateforme permet de superviser et d'administrer la sécurité du système d'information au travers d'outils de collecte, de corrélation d'événements et d'intervention à distance.

Réalisations 2024

- Des modules de formation cybersécurité en e-learning ont été déployés au sein du Groupe afin de sensibiliser l'ensemble des employés. En parallèle, des simulations d'hameçonnage par email ont été réalisées afin de tester le comportement des employés face à ces menaces.
- SEQENS fait désormais évaluer sa cyber-maturité via la plateforme française « Board of Cyber » et a le score de 855/1000, la moyenne du secteur « santé et industrie pharmaceutique » étant à 774.
- La thématique de la cybersécurité est désormais systématiquement intégrée dans le parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs.

KPI

	2023	2024	Objectif annuel
Nombre d'incidents de sécurité majeurs	0	0	0

EXCELLENCE RSE

Engagement

S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe

Risque

Conduite des opérations non alignée avec la stratégie RSE, sans prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux liées aux activités de SEQENS.

Politique

La performance RSE d'une entreprise est de plus en plus suivie et devient une demande de plus en plus forte de nos clients et autres parties prenantes. **Ecovadis** est une des plus grandes plateformes internationales de notation de la performance RSE et certains de nos clients ont établi des valeurs minimales de notation EcoVadis comme condition préalable pour faire partie de leur panel de fournisseurs.

De ce fait, l'ensemble des sites font régulièrement et proactivement évaluer leur performance RSE par des plateformes spécialisées, telles qu'Ecovadis ou CDP.

Objectif

L'objectif de SEQENS est d'atteindre 90% de sites opérationnels avec une médaille Platinum ou Gold sur Ecovadis d'ici 2025.

ECOVADIS

Depuis 2016, Groupe SEQENS **fait évaluer annuellement la performance RSE de ses sites** de manière proactive par Ecovadis. La plateforme évalue la manière dont les sites ont intégré les principes de la RSE dans leurs activités et leur impact, notamment sur 4 thématiques :

- **L'environnement**
- **Le social et droits humains**
- **L'éthique**
- **Les achats responsables**

Indicateurs

17 Sites évalués par Ecovadis avec une médaille Gold ou Platinum en 2024

85% Des sites évalués par Ecovadis avec une médaille Gold ou Platinum en 2024

Statut des médailles des sites au 31 décembre 2024

15

2

2

1

KPIs

En 2024, se sont **20 de nos sites** qui ont fait évaluer leur **performance RSE sur Ecovadis.** On peut voir la progression flagrante des médailles obtenues au fil des années. En 2024, 15 sites ont obtenu une médaille Platinum et 2 sites ont obtenus une médaille Or, soit 85% des sites.

Les résultats sont plus qu'excellents et confirment que les bonnes pratiques de RSE sont intégrées au sein des sites avec **un score moyen de 84/100 en 2024**, soit une augmentation du score de 11 points par rapport à 2023.

Statut des certifications Ecovadis des sites de SEQENS

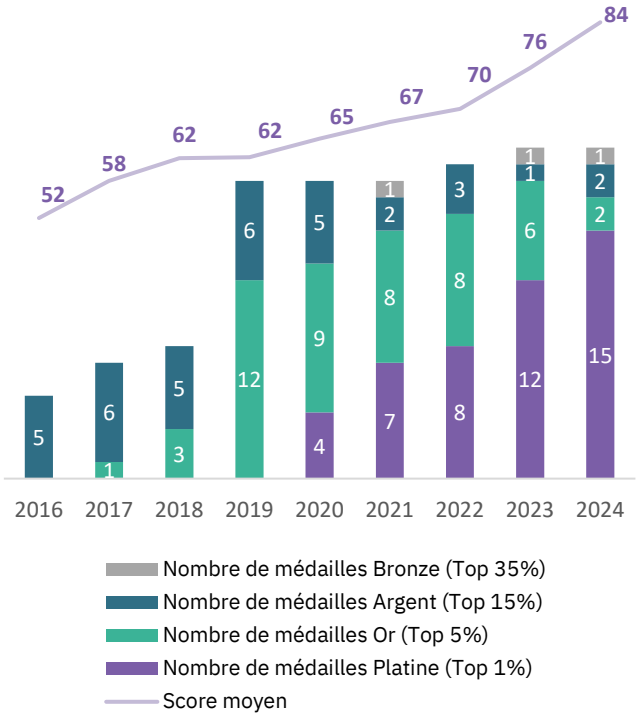

Le score et la médaille obtenue par chaque site en 2024 sont détaillés ci-dessous :

	Dernier score Ecovadis (/100)	Médaille
Pont-de-Claix	94	Platine
Saint-Fons	93	Platine
Roussillon (société Novacyl)	91	Platine
Bourgoin	90	Platine
Limoges	90	Platine
Middlesbrough & Billingham	89	Platine
Limay	86	Platine
Villeneuve-la-Garenne	86	Platine
Nimes	86	Platine
Couterne	85	Platine
Roussillon (société Novapex)	85	Platine
Aramon	84	Platine
Turku	84	Platine
Bangpoo	83	Platine
Porcheville	81	Platine
Lahr	77	Or
Neot Hovav	74	Or
Wuxi	74	Argent
Taixing	74	Argent
Hyderabad	65	Bronze

AUDITS RSE

En plus de l'évaluation de la performance RSE par des plateformes de notation telles qu'Ecovadis ou le CDP, certains de nos sites pharmaceutiques sont audités selon un standard RSE appelé PSCI. Les audits PSCI (Pharmaceutical Supply Chain Initiative) sont des évaluations menées au sein de la chaîne d'approvisionnement des entreprises pharmaceutiques. Ils visent à garantir que les fournisseurs respectent des normes élevées en matière d'éthique, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale. L'intérêt de ces audits sur site est de promouvoir des pratiques commerciales durables et responsables, tout en réduisant les risques pour la santé publique, l'environnement et les droits des travailleurs. Ces évaluations favorisent également la transparence et la confiance entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

PSCI PHARMACEUTICAL SUPPLY CHAIN INITIATIVE
Building responsible supply chains

Indicateurs

Le Groupe SEQENS compte déjà cinq de ses sites audités selon le référentiel PSCI. Il s'agit de Wuxi, Turku, Porcheville, Lahr, Bangpoo et Limay. Des audits PSCI sont déjà planifiés pour deux autres sites en 2025.

5 sites audités selon le référentiel PSCI, en cumulé

3 sites audités selon le référentiel PSCI en 2024

ACHAT RESPONSABLE

Engagement

Renforcer les achats responsables de matières premières et services

Risque

Mise en cause des fournisseurs pour non-respect des droits de l'Homme, du droit du travail, et/ou pollution de l'environnement.

Politique

En tant qu'acteur majeur de l'industrie, le Groupe SEQENS s'engage à être un partenaire commercial éthique, digne de confiance et conforme **tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.**

SEQENS accorde une grande importance à ce que l'ensemble de ses partenaires (clients, fournisseurs, sous-traitants et intermédiaires) partagent un ensemble commun de règles, d'usages et de principes en matière d'éthique des affaires, de travail et de respect de l'environnement.

A ce titre, et conformément à sa politique d'achat responsable, le Groupe SEQENS s'attache à mettre en œuvre des pratiques d'achats responsables et demande à ses fournisseurs d'être plus transparents sur leur démarche RSE.

Objectif

L'objectif du Groupe est de couvrir 60% du montant des achats par une évaluation de la performance RSE d'ici 2025 (via Ecovadis ou un questionnaire RSE).

Actions mises en oeuvre

- Chaque fournisseur de SEQENS est invité à se conformer aux principes éthiques qui figurent dans le Code Éthique Fournisseurs et s'assurer du respect de ces principes par leurs propres fournisseurs et sous-traitants. Ce code éthique fournisseur prohibe notamment le travail des enfants et le travail forcé.

- Depuis 2021, le Groupe SEQENS utilise la plateforme Ecovadis Fournisseur pour suivre la performance RSE de ses fournisseurs, via leur score Ecovadis et leur médaille.

- Le Groupe dispose d'une procédure pour assurer la gestion des codes éthiques fournisseurs et des scores Ecovadis fournisseur. Les acheteurs du Groupe sont formés à cette procédure.

- Des critères RSE sont intégrés dans certains appels d'offres.

- Plus généralement, SEQENS assure un suivi constant de la pérennité de ses fournisseurs à travers le monde et fort de cette évaluation et des stratégies mises en place, le Groupe a été très peu impacté par les crises successives et mondiales sur les chaînes d'approvisionnement (crises sanitaires puis guerre en Ukraine).

Réalisations 2024

- Le site de Limoges a changé le pays d'approvisionnement de sa grenade et s'approvisionne désormais en France, ce qui permet de maintenir et de créer de l'emploi en France. Ce changement a nécessité un travail d'investigation de la part des équipes pour trouver un fournisseur français répondant au cahier des charges.

- Afin de remplacer le consommable plastique utilisé en laboratoire, les équipes du site de Nïmes ont testé des versions biosourcées.

- Les sites privilégient l'achat d'équipements d'occasion, quand cela est possible, afin de donner une seconde vie aux équipements industriels et de réduire les émissions CO2 associées à la fabrication d'équipements neufs. Ainsi par exemple en 2024, le site de Couterne a acheté un nettoyeur haute pression sur remorque d'occasion.

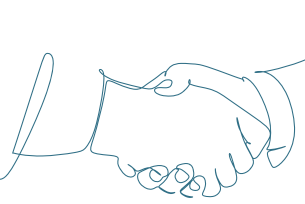

Indicateurs

Pourcentage de nos fournisseurs actifs ayant un code éthique valide

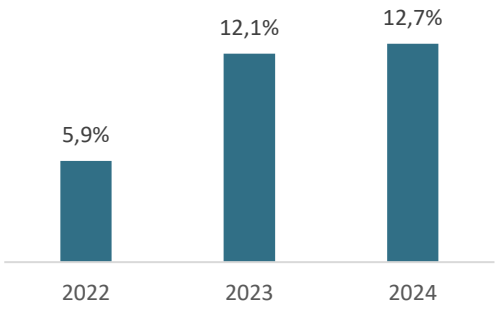

KPI

Pourcentage du montant d'achat couvert par une évaluation de la performance RSE (Ecovadis)

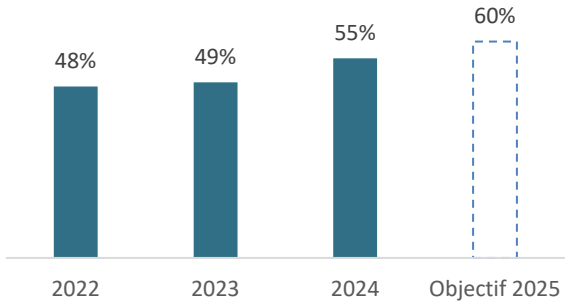

En 2024, 12,7% des fournisseurs du Groupe avaient un code éthique valide et 55% du montant d'achat était couvert par une évaluation de la performance RSE.

Le montant d'achat couvert par une évaluation de la performance RSE a progressé en 2024 grâce à une amélioration dans le suivi de ces scores par le service achat.

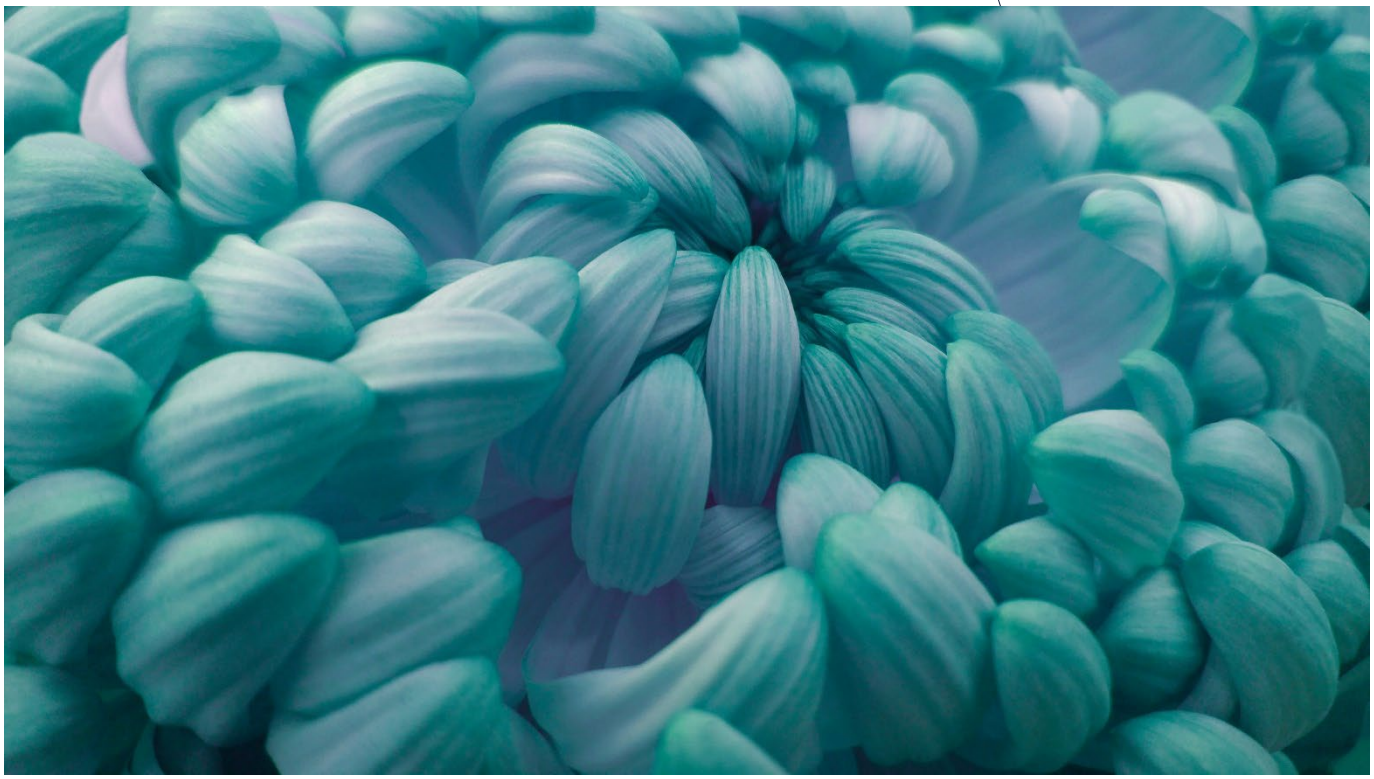

Annexes

82 • ODD
89 • GRI

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont 17 engagements établis par l'ONU en 2015 et font partie de l'Agenda 2030 qui est un programme universel pour le développement durable. Ces ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

Le Groupe SEQENS contribue de différente manière aux ODD :

- **Contribution stratégique** à certains ODD du fait de la mise en place d'objectifs RSE prioritaires sur ces thématiques ou de l'activité propre de l'entreprise.

  Le Groupe s'est fixé 14 objectifs quantitatifs RSE qui couvrent par exemple l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », l'ODD 7 « Energie propre et d'un coût abordable », etc.

  Par ailleurs, le Groupe a pour activité le développement et la production de principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies. SEQENS, par son activité, contribue indirectement à l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » à l'échelle mondiale.

- **Contribution pertinente** à certains ODD qui résulte de la mise en place d'actions volontaires. C'est le cas par exemple de l'ODD 11 « Villes et communautés durables », de l'ODD 10 « Inégalités réduites », etc.

- **Contribution non significative** à certains ODD trop éloignés des enjeux du Groupe ou de son activité. C'est le cas de l'ODD 1 « Pas de pauvreté », l'ODD 2 « Faim zéro » et de l'ODD 14 « Vie aquatique ».

Les pages suivantes présentent en détail la contribution du Groupe aux différents ODD.

La stratégie RSE du Groupe contribue à 14 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies :

		Pas de pauvreté	Faim « zéro »	Bonne santé et bien-être	Education de qualité	Egalité entre les sexes	Eau propre et assainis-sement	Energie propre et d'un coût abordable	Travail décent et croissance économique	Industrie, innovation et infrastructure	Inégalités réduites	Villes et commun-autés durables	Consommation et production responsables	Lutte contre les changements climatiques	Vie aquatique	Vie terrestre	Paix, justice et instituions efficaces	Partenariats pour la réalisation des objectifs
Changement climatique et environnement	Poursuivre la décarbonation de nos activités							●		●		●	●	●	●			
	Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau						●			●		●	●					
	Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques									●			●					
Collaborateurs et communautés	Assurer la sécurité et la santé des collaborateurs			●					●									
	Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés			●	●		●		●	●								
	S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle				●	●			●		●							
	Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations																	
Sécurité, qualité et innovation durable	Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés			●														
	Garantir la qualité et de la sécurité de nos produits			●									●					
	Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation			●					●	●								
Intégrité opérationnelle	Conduire les affaires de manière éthique								●							●	●	
	S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe																	●
	Renforcer les achats responsables de matières premières et services															●	●	

Nom de l'ODD	*Cibles de l'ODD*	*Contribution de SEQENS aux ODD*
	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies, et notamment des antiviraux.
	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies, et notamment des anticancéreux.
	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	SEQENS s'assure que chaque collaboratrice et collaborateur bénéficie d'un dispositif d'assurance santé et d'assurance accidents de la vie.
	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	SEQENS assure la protection de la santé de chacun de ses collaboratrices et collaborateurs, et contrôle leur exposition aux substances chimiques dangereuses.
	3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Cette déclaration réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments.	SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies.
	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	SEQENS veille à ce que chaque collaborateur et collaboratrice dispose des moyens de réaliser efficacement ses missions et puisse progresser dans sa vie professionnelle, en développant le potentiel et l'employabilité de chaque collaborateur, notamment via la formation.
	4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants, favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable.
	5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	SEQENS s'engage à proposer à tous ses collaborateurs et collaboratrices un environnement de travail équitable et inclusif, à préserver la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise.
	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	SEQENS souhaite augmenter là où cela est possible la part de femmes dans les effectifs. Cela concerne tous les niveaux et fonctions de l'entreprise.

Nom de l'ODD	*Cibles de l'ODD*	*Contribution de SEQENS aux ODD*
	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	SEQENS s'assure que tous ses collaborateurs et collaboratrices ont accès à l'eau potable gratuitement sur ses sites.
	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	SEQENS s'assure que tous ses collaborateurs et collaboratrices ont accès à des sanitaires et à des vestiaires sur ses sites.
	6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	SEQENS s'attache à maîtriser ses rejets aqueux, en mettant en place différents programmes pour réduire à la source les quantités rejetées et mettre en place au niveau des sites des traitements efficaces.
	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	SEQENS s'attache à réduire sa consommation d'eau en mettant en place des boucles fermées (notamment pour le refroidissement des appareils de procédé) et en optimisant la consommation d'eau via la mise en place de nouveaux équipements plus performants, de systèmes automatisés, de matériel économiseur d'eau etc.
	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial	SEQENS s'est engagé à augmenter la part d'énergie renouvelable et récupérée. Pour l'énergie renouvelable, cela passe par la production et l'utilisation d'énergie renouvelable sur site (panneaux photovoltaïques) ; ou par l'achat d'énergie d'origine certifiée renouvelable.
	7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	SEQENS s'attache à réduire sa consommation énergétique en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, procédés et utilités (consommer moins) ; et en développant des procédés innovants et des solutions de rupture permettant de réduire l'empreinte énergétique des produits fabriqués.

Nom de l'ODD	*Cibles de l'ODD*	*Contribution de SEQENS aux ODD*
	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficience de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.	SEQENS prévient de manière systématique les risques industriels et notamment les impacts environnementaux de ses activités, que ce soit concernant les rejets atmosphériques, aqueux, en sous-sol.
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	SEQENS est pourvoyeur d'emplois dans 10 pays sur 3 continents et emploie plus de 3000 personnes. Par ailleurs, le Groupe préserve la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise ; et garantit l'égalité des chances et des salaires, à compétences égales et tâches à accomplir similaires.
	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.	Chez SEQENS, aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité des personnes. Le Groupe considère qu'il s'agit là d'un des fondements du développement durable de ses activités. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe et décliné de manière opérationnelle sur les sites. SEQENS respecte les droits de l'Homme et le code du travail sur ses sites et au sein de sa chaîne de valeur. Ces principes sont clairement énoncés dans le code éthique du Groupe et dans le code éthique fournisseur.
	8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.	SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants, favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable.
	9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.	SEQENS mène plusieurs projets dans le cadre du plan « France Relance » et du programme « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » qui vise à accélérer les transformations écologiques, accroître la résilience économique et l'indépendance technologique de l'Europe, à développer l'activité et à créer de l'emploi de façon durable.
	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	SEQENS mène plusieurs projets dans le cadre du plan « France Relance » et du programme « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » qui vise à accélérer les transformations écologiques, accroître la résilience économique et l'indépendance technologique de l'Europe.
	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	SEQENS préserve la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise, que ce soit des personnes de tout âge, genre, origine, situation familiale, préférences sexuelles, opinions et aptitudes au sein de ses effectifs.

Nom de l'ODD	*Cibles de l'ODD*	*Contribution de SEQENS aux ODD*
	11.b D'ici 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.	SEQENS s'attache à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation d'énergie, sa consommation d'eau et à réduire la génération de déchets tout en optimisant l'utilisation des matières premières et en améliorant les rendements.
	12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	SEQENS s'attache à réduire sa consommation d'énergie, sa consommation d'eau et à réduire la génération de déchets tout en optimisant l'utilisation des matières premières et en améliorant les rendements.
	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	SEQENS s'attache à réduire et mieux valoriser ses déchets de production. L'approche du Groupe repose sur les « 4R » : réduire, réutiliser, recycler et revaloriser les déchets.
	13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	SEQENS a mis en place dès 2008 une démarche de décarbonation qui s'est ensuite inscrite dans la feuille de route de la décarbonation de la filière chimie de France, publiée en mai 2021. Pour aider l'Industrie en général, le Gouvernement Français soutient les entreprises dans leurs démarches de décarbonation via un programme de relance, dont bénéfice SEQENS.
	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	La démarche RSE de SEQENS comprend un axe communication et sensibilisation. Ainsi le rapport RSE est diffusé à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du Groupe, des formations RSE sont mises en place pour certains services et ; un séminaire RSE a lieu chaque année afin de renforcer la culture RSE au sein de SEQENS et de récompen- ser les projets réalisés et les équipes contribuant à la réalisation de la stratégie RSE du Groupe.
	15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale	SEQENS s'efforce d'assurer la protection de la biodiversité et l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles sur sa chaine d'approvisionnement. Le Groupe se conforme aux accords internationaux tels que le Protocole de Nagoya ou la Convention sur la diversité biologique.

Nom de l'ODD	*Cibles de l'ODD*	*Contribution de SEQENS aux ODD*
	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	SEQENS veille à ce qu'aucun collaborateur, ni aucun de ses partenaires, ne recourt de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, au travail forcé ni au travail des enfants. Ce principe est clairement énoncé dans le code éthique.
	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	SEQENS a un programme de prévention et de détection de la corruption, dans toutes ses filiales à travers le monde.
	17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable	SEQENS a aligné volontairement sa déclaration de performance RSE à la déclaration de performance extra-financière (directive européenne), aux normes du GRI, aux grilles d'évaluation d'Ecovadis et du CDP.

Index du contenu de la norme GRI

Le Groupe SEQENS prépare son rapport RSE en conformité avec les normes GRI. La Global Reporting Initiative, ou GRI, est une ONG qui a établi des principes mondiaux de reporting et un référentiel d'indicateurs permettant de mesurer la performance RSE des entreprises.
SEQENS a choisi de s'aligner aux normes du GRI pour plus de transparence, pour garantir la qualité des informations du rapport RSE et pour comparer sa performance RSE aux autres entreprises alignées aux normes GRI. Le Groupe a utilisé pour ce rapport les normes GRI mises à jour en 2024.

Déclaration d'utilisation	SEQENS a communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021
Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s)	La norme sectorielle GRI concernant la chimie (industrie) n'ayant pas encore été publiée, SEQENS s'est basé sur les normes thématiques pour communiquer des informations spécifiques sur ses thèmes pertinents.

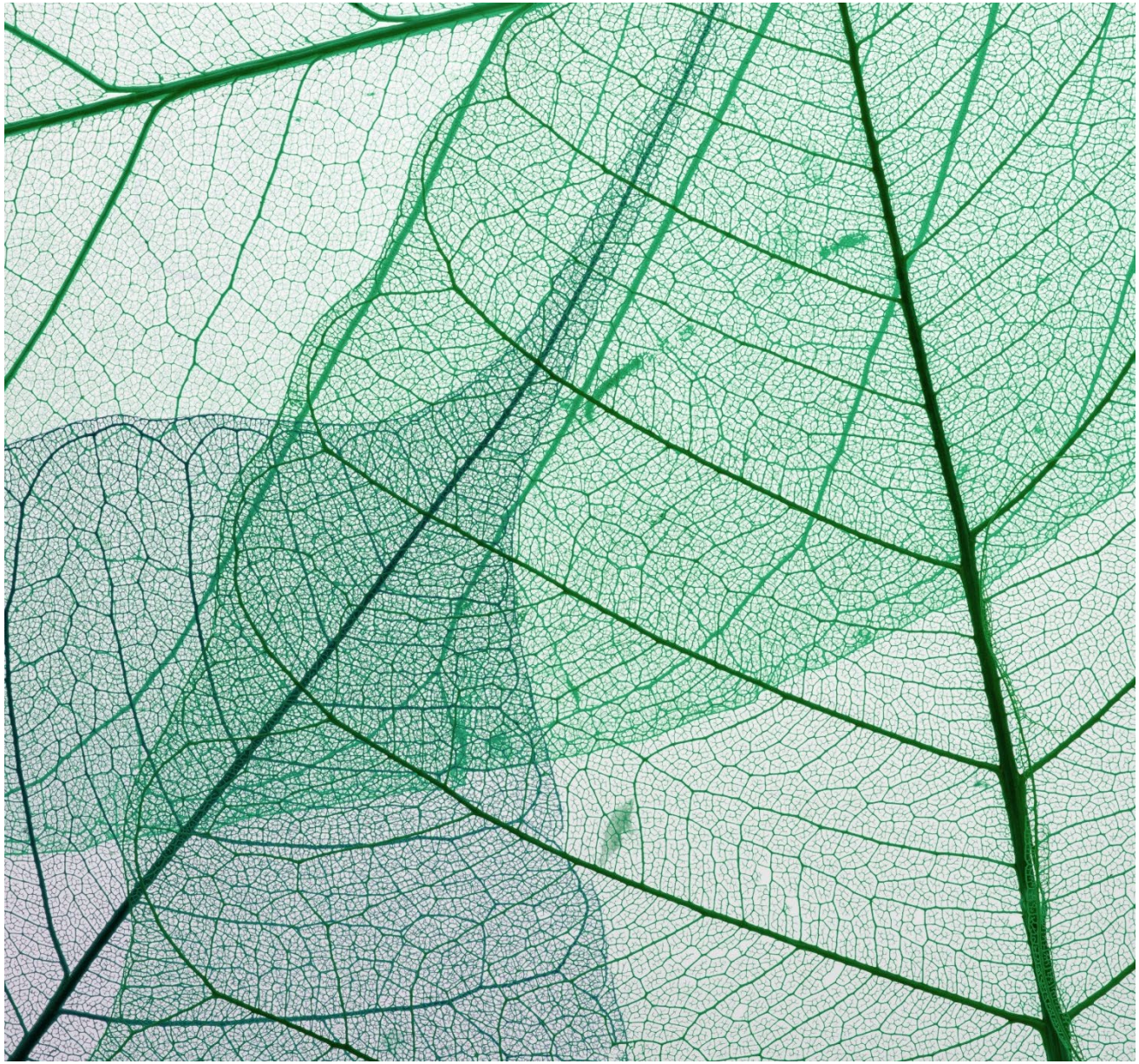

Norme GRI	Elément d'information	Localisation	Omission
INFORMATIONS GENERALES			
GRI 2 – Éléments généraux d'information	2-1 Détails sur l'organisation	• Nom légal : Seqens SAS • Nature du capital et de la forme juridique : Société par actions simplifiée au capital de 359 764 140,66 euros • Localisation du siège social : 21, chemin de la sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167, 69134 Ecully Cedex • Pays dans lesquels l'entreprise exercice une activité : section « À propos de ce rapport »	
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Voir la section « À propos de ce rapport »	
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	• Période de reporting RSE : 1er janvier au 31 décembre 2024 • Fréquence du reporting RSE : annuelle • Point de contact : Lucie Cosson, Responsable RSE • Date de publication du rapport RSE : mai 2025 • Période de reporting financier : 1er janvier au 31 décembre 2024	
	2-4 Reformulation des informations	Pas de reformulation d'informations sur l'année 2024	
	2-5 Assurance externe	Voir la section « Vérification externe du rapport »	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Voir les sections « Présentation du Groupe & chiffres clés» et « Modèles d'affaires »	
	2-7 Employés	• Nombre total d'employés : 3 219 • Répartition de l'effectif par sexe en section « Diversité », partie « Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ». • Communication sur le nombre d'employés permanent, voir la section « Effectifs » • Méthodologie : en nombre de personnes et à la fin de la période de reporting	Les informations suivantes sont indisponibles/incomplètes car le reporting RSE ne consolide pas encore les données : • Nombre d'employés à horaires non garantis ; • Nombre d'employés à temps plein ; • Nombre d'employés à temps partiel.
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés		Les informations suivantes sont indisponibles/incomplètes car le reporting RSE ne consolide pas encore les données : • Nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'organisation
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Voir la section « Élément d'information 2-9 Structure et composition de la gouvernance » des Annexes ainsi que la section « Gouvernance RSE »	
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Élément d'information 2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé » des Annexes	

Norme GRI	Elément d'information	Localisation	Omissions
GRI 2 – Éléments généraux d'information	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Élément d'information 2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé » des Annexes	
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Voir la section « Élément d'information 2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts » et la section « Gouvernance RSE »	
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Voir la section « Élément d'information 2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts » des Annexes	
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Voir la section « Gouvernance RSE »	
	2-15 Conflits d'intérêts	Voir la section « Élément d'information 2-15 Conflits d'intérêts » des Annexes	
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Voir la section « Élément d'information 2-16 Communication des préoccupations majeures » des Annexes	Le nombre total et la nature des préoccupations majeures remontées au Comité Exécutif a été omis pour des raisons de confidentialité et de sécurité des personnes et des biens au sein du Groupe SEQENS, et ce compte tenu notamment du domaine d'activités du Groupe (chimie et pharmacie).
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance RSE »	
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Élément d'information 2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé » des Annexes	
	2-19 Politiques de rémunération	Voir la section « Élément d'information 2-19 Politiques de rémunération » des Annexes	
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Voir la section « Élément d'information 2-20 Processus de détermination de la rémunération » des Annexes	Les résultats des votes des parties prenantes (y compris les actionnaires) sur les politiques et les propositions de rémunération sont omis pour des raisons de confidentialité.
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle		Les informations suivantes sont omises par contraintes de confidentialité : • Ratio entre la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés • Ratio entre le pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et le pourcentage médian d'augmentation de la rémunération annuelle totale de tous les employés
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Voir les sections « Le mot du président », « Politique RSE » et « Progrès RSE ».	

Norme GRI	Elément d'information	Localisation	Omission
GRI 2 – Éléments généraux d'information	2-23 Engagements politiques	Voir la section « Engagements externes RSE »	
	2-24 Intégration des engagements politiques	Voir la section « Engagements externes RSE » et l'ensemble du rapport RSE.	
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Voie la section « Élément d'information 2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs »	
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Voir la section « Ethique » et la section « Élément d'information 2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations » des Annexes	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations		Les informations sont omises par contraintes de confidentialité.
	2-28 Adhésions à des associations	Voir la section « Dialogue social » et la section « Élément d'information 2-28 Adhésions à des associations » des Annexes	
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Voir la section « Communautés »	
	2-30 Négociations collectives	Voir la section « Dialogue social »	
GRI 200 – ECONOMIE			
GRI 203 : **Impacts économiques indirects** 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Voir la section « Communautés »	
GRI 204 : **Pratiques d'achats** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Achats responsables »	
GRI 205 : **Lutte contre la corruption** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Ethique »	
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Voir la section « Ethique »	
GRI 300 – ENVIRONNEMENT			
GRI 302 : **Énergie** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir les sections « Energie » et « Energie bas carbone »	
	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Voir la section « Energie »	Exigences c et d. Informations indisponibles/incomplètes
	302-3 Intensité énergétique	Voir la section « Energie ». Tous les types d'énergie sont inclus au sein de l'organisation.	
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Voir la section « Energie ». Tous les types d'énergie sont inclus.	

Norme GRI	Eléments d'information	Localisation	Omission
GRI 303 : **Eau et effluents** 2018	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Eau »	
	303-3 Prélèvement d'eau	• Volume total d'eau prélevée en 2024 : - eau de surface : 218 343 m3 - eaux souterraines : 13 615 427 m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0m3 - eau du réseau : 1 318 249 m3 • Volume total d'eau prélevée dans les zones soumises à un stress hydrique en 2024 : - eau de surface : 187 218 m3 - eaux souterraines : 12 480 297 m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0 m3 - eau du réseau : 963 523 m3	Exigence c. Informations indisponibles/incomplètes
	303-4 Rejet d'eau	• Volume total d'eau rejetée en 2024 : - eau de surface : 12 031 382 m3 - eaux souterraines : 0 m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0 m3 - eau du réseau : 1 067 415 m3 • Volume total d'eau rejetée dans les zones soumises à un stress hydrique en 2024 : - eau de surface : 10 922 889 m3 - eaux souterraines : 0 m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0 m3 - eau du réseau : 742 878 m3	Exigences b, c et d. Informations indisponibles/incomplètes.
	303-5 Consommation d'eau	• Consommation d'eau : 2 409 472 m3 • Consommation d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique : 2 321 511 m3	Exigence c. Informations indisponibles/incomplètes
GRI 305 : **Émissions** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Emissions CO_2e »	
	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	• Emissions directes de GES (scope 1) : 68 826 tCO_2e • Ce calcul inclus tous les gaz à effet de serre • Les émissions biogéniques CO_2 sont nulles • Année de référence : 2021 • Source des facteurs d'émission : Ecoinvent, Ademe, IPCC • Méthode de consolidation : contrôle opérationnel • Méthodologie GHG utilisée	

Norme GRI	Eléments d'information	Localisation	Omission
GRI 305 : **Émissions** 2016	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	• Emissions directes de GES (scope 2) : 198 235 tCO_2e • Méthodologie similaire au scope 1	
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	• Emissions directes de GES (scope 3) : 1 382 910 tCO_2e • Ce calcul inclus tous les gaz à effet de serre • Année de référence : 2021 • Source des facteurs d'émission : Ecoinvent, Ademe, IPCC • Méthode de consolidation : contrôle opérationnel • Méthodologie GHG utilisée	
	305-4 Intensité des émissions de GES	Voir la section « Emissions CO_2e »	
	305-5 Réduction des émissions de GES	Voir la section « Emissions CO_2e »	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	• Emissions de Nox : 41 t • Emissions de Sox : 3,4 t • Polluants organiques persistants (POP) : 0 t • Composés organiques volatils (COV) : 1 184 t • Polluants atmosphériques dangereux (PAD) : 13,9 t • Particules en suspension (PM10) : 1,19 t	
GRI 306 : **Déchets** 2020	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Déchets »	
	306-3 Déchets générés	Voir la section « Déchets »	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	• Poids total des déchets non destinés à l'élimination : 16 734 t • Ventilation des déchets dangereux par méthodes de valorisation : i. Préparation à la réutilisation : non suivi ii. Recyclage : 14 119 (hors site) iii. Autres méthodes de valorisation : 0 t • Ventilation des déchets non dangereux par méthodes de valorisation : i. Préparation à la réutilisation : 0 t ii. Recyclage : 2 615 t (hors site) iii. Autres méthodes de valorisation : 0 t	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	• Poids total des déchets destinés à l'élimination : 25 431 t • Ventilation des déchets dangereux par méthodes de valorisation : i. Incinération (avec valorisation énergétique) : 10 558 t ii. Incinération (sans valorisation énergétique) : 12 373 t iii. Mise à la décharge : 1 704 t iv. Autres méthodes de traitement : 0 t • Ventilation des déchets non dangereux par méthodes de valorisation : i. Incinération (avec valorisation énergétique) : 135 t ii. Incinération (sans valorisation énergétique) : 88 t iii. Mise à la décharge : 570 t iv. Autres méthodes de traitement : 0 t	
GRI 308 : **Évaluation environnementale des fournisseurs** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Achats responsables »	
	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Voir la section « Achats responsables »	

Norme GRI	Eléments d'information	Localisation	Omission
GRI 400 – SOCIAL			
GRI 401 : **Emploi** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir les sections « Effectifs » et « Attraction et rétention »	
	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Voir les sections « Effectifs », « Attraction et rétention » et « Diversité »	
GRI 403 : **Santé et sécurité au travail** 2018	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-9 Accidents du travail	Voir la section « Sécurité et santé »	
GRI 404 : **Formation et éducation** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Développement des compétences »	
	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Voir la section « Développement des compétences »	Indicateur non disponible par sexe et par catégorie professionnelle.
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Voir la section « Développement des compétences »	Indicateur non disponible par sexe et par catégorie professionnelle.
GRI 405 : **Diversité et égalité des chances** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Diversité »	
	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Voir les sections « Effectifs », « Diversité » et « Élément d'information 2-9 Structure et composition de la gouvernance » des Annexes	
GRI 414 : **Évaluation sociale des fournisseurs** 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Achats responsables »	
	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Voir la section « Achats responsables »	

Élément d'information 2-9 Structure et composition de la gouvernance

La gouvernance du Groupe s'effectue à deux niveaux :

○ Un Comité de Surveillance qui est un Comité non exécutif chargé de superviser et de contrôler l'activité du Groupe SEQENS sur le long terme. Le Comité de surveillance a mis en place 3 comités spécifiques (Comité d'Audit, Comité ESG et Comité des rémunérations). Les membres du Comité de Surveillance sont nommés selon les dispositions statutaires par décisions collectives des associés. Le Comité de Surveillance est composé de 10 membres dont 9 membres représentant des actionnaires et 1 membre indépendant. Ce comité de Surveillance est composé de 7 hommes et 3 femmes, soit 30% de femmes.

○ Un Comité Exécutif a pour mission de piloter et de mettre en œuvre la feuille de route stratégique définie avec le Comité de surveillance. Il est présidé par Pierre Luzeau et composé de 19 membres dont les directeurs et directrices :

- Des unités opérationnelles (Vice-président de l'activité Ingrédients de spécialité, Responsable des activités « Innovative & Generics », Responsable de l'activité « Consumer Healthcare », Responsable de l'activité « Custom Specialties », Responsable de l'activité « Personal Care », Responsable de l'activité « Solvents & Phenols Specialties ») ;
- Des principales fonctions (Directeur financier, Directeur RH et Industriel, Secrétaire Général, Directeur R&D, Directeur Industriel, Directrice Qualité et Affaires Réglementaires, Directrice Communication, Directeur Contrôle Financier, Directeur Juridique, Directeur Achats).

Ce Comité est composé de 5 femmes et 14 hommes, soit 26% de femmes.

Élément d'information 2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé

La nomination des membres du Comité Exécutif ne répond pas nécessairement à une procédure spécifique mais s'effectue naturellement dès lors que les directeurs de toutes les fonctions clés de l'entreprise - notamment les directeurs des unités opérationnelles et des fonctions support- siègent de manière permanente au sein de ce Comité Exécutif.

Dans certains cas, le recrutement de certaines fonctions doit être autorisé par le Comité de Surveillance.

Élément d'information 2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé

La Présidence du Comité Exécutif est assurée par Monsieur Pierre Luzeau.

Monsieur Pierre Luzeau est également un cadre supérieur de l'organisation. Il est le directeur général du Groupe et son action est contrôlée par le conseil de surveillance.

Élément d'information 2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts

Le Comité Exécutif est responsable de la définition de la mise en œuvre stratégique du Groupe. Au sein du Comité Exécutif siège le secrétariat général qui est responsable du cadre de référence RSE. Le secrétaire général se voit assigner la responsabilité RSE et délègue lui-même les responsabilités opérationnelles à ses équipes.

Le secrétaire général rend compte régulièrement des actions mises en place et des projets suivis par l'équipe RSE.

Élément d'information 2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts

Le Groupe SEQENS comprend un Comité de Surveillance qui est chargé de définir les grandes orientations stratégiques du Groupe. C'est un organe non exécutif qui supervise et contrôle les activités du Groupe Seqens.

Le Comité Exécutif met en œuvre et assure la bonne exécution des orientations et de la feuille de route stratégique définies avec le Comité de Surveillance. Le Comité Exécutif se réunit a minima deux fois par mois.

Tous les Directeurs de fonction siègent au Comité Exécutif avec notamment :

- La direction industrielle,
- La direction des RH,
- La direction financière,
- Le secrétariat général qui est notamment responsable du suivi des actions et engagements RSE du Groupe.

Chaque fonction ci-dessus est placée sous la responsabilité d'un cadre dirigeant qui a reçu une délégation de pouvoir sur son périmètre de responsabilité.

Chaque délégation de pouvoir est consentie aux cadres dirigeants par le Président.

Tout directeur de fonction rend compte au Comité Exécutif de tout sujet en lien avec sa fonction, son organisation, ses activités, les projets, les priorités, et ce en ligne avec la feuille de route stratégique correspondante.

Élément d'information 2-15 Conflits d'intérêts

L'entreprise doit s'assurer que le Comité exécutif fasse respecter la procédure interne de prévention des conflits d'intérêts via le Département Conformité. Cette procédure interne comprend deux volets distincts :

○ La déclaration des liens d'intérêts

La déclaration des liens d'intérêts a été introduite en 2023 et présentée en Comité Social et Economique à des fins d'information et d'opposabilité aux salariés concernés. Son déploiement en 2024 a pour objectif la prévention des éventuels conflits d'intérêts des membres du Comité SEQENS du fait de leur position au sein de l'organisation. Sont ainsi documentées les participations directes ou indirectes, activités professionnelles rémunérées, gratifications, rémunérations ou tout autre revenu connexe susceptible d'être en lien direct ou indirect avec l'activité du Groupe au cours des cinq dernières années. Cette déclaration doit être actualisée régulièrement en cas de modification des participations, positions ou changement de statut des personnes concernées. Sont également déclarées les activités professionnelles de l'entourage proche des membres du Comité ainsi que les activités bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêt. Le salarié est libre d'amender cette liste s'il considère que les liens d'intérêts qui n'auraient pas été mentionnés sont susceptibles de faire naître un futur conflit.

○ La prévention des conflits d'intérêts au sein du Groupe

Les conflits d'intérêts peuvent également être déclarés au Département Conformité par tout salarié qui y serait exposé à des fins de transparence et d'encadrement. Les collaborateurs sont encouragés à partager ces situations via un formulaire interne, une communication directe aux membres du Département Conformité ou via le système d'alerte interne.

Les collaborateurs et membres du Comité SEQENS sont également encouragés à déclarer leur statut de Personne Politiquement Exposée (PPE) par le biais des formulaires de la Politique interne de traitement des Conflits d'intérêts.

Tous les formulaires et, toutes les décisions argumentées et documentées, sont archivés en interne selon les modalités de conservation des informations personnelles édictées dans le Règlement Général de Protection des Données Personnelles (RGPD), dans la loi « Informatique et Libertés » et la Politique interne en la matière.

Élément d'information 2-16 Communication des préoccupations majeures

Du fait de l'existence d'un Comité Exécutif qui se réunit régulièrement et qui est responsable de la feuille de route stratégique, toutes les préoccupations majeures anticipées ou identifiées sont régulièrement reportées et discutées au sein du Comité Exécutif qui est responsable de la définition des plans d'actions et ou d'atténuation des risques correspondants.

En fonction des sujets ou des préoccupations majeures, le Comité Exécutif peut être amené à confier la gestion d'un dossier ou d'un sujet à une cellule de crise, et ce en application des procédures internes applicables au niveau du Groupe en la matière.

Élément d'information 2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé

La performance de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes est évaluée via la performance individuelle des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé.

Le processus d'évaluation, l'indépendance des évaluations et leur fréquence sont décrits dans l'élément d'information « 2-19 Politiques de rémunération ».

Élément d'information 2-19 Politiques de rémunération

La rémunération des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et des cadres supérieurs est constituée :

- d'un salaire de base fixe ;
- d'un élément variable, exprimé en pourcentage du salaire de base ;
- d'un accord d'intéressement et participation (selon la société d'embauche dans le groupe) ;
- d'avantages sociaux selon les accords applicables (mutuelle, prévoyance, œuvres sociales du CSE).

Certains cadres supérieurs bénéficient d'un véhicule de fonction et d'un accompagnement à la mobilité géographique (aide à la recherche de logement, prise en charge d'un logement temporaire dans certains cas spécifique, et conformément à la réglementation).

Les indemnités de départ sont calculées sur la base des barèmes applicables dans chaque territoire.

Concernant les retraites, il n'y a pas de politique spécifique pour l'organe de gouvernance le plus élevé
Il n'y a de mécanisme de récupération au sens de la norme GRI.

Les membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et les cadres supérieurs bénéficient d'une rémunération variable, indexée sur :

- Des éléments collectifs,
  - Financiers : résultat net et éléments constitutifs de la situation de trésorerie, du groupe, et des unités commerciales ;
  - Non-financiers : HSE, qualité, performance opérationnelle ;
- Des éléments individuels,
  - Les objectifs individuels sont déterminés et agréés par chaque collaborateur et son manager, en début d'année, et enregistrés par la Direction des ressources humaines.
  - Les objectifs sont constitués d'un nombre limité d'actions contribuant à l'objectif de l'entreprise.

    Une revue des objectifs individuels est organisée en milieu d'année, afin de les réajuster dans l'éventualité d'un changement de contexte ou de priorités, sans pour autant qu'il s'agisse d'une évaluation de mi-année

    L'attribution d'objectifs individuels contribuant aux objectifs RSE de l'entreprise est encouragée et spécifiquement identifié.

Les revues de performance sont réalisées en fin d'année, afin de déterminer le niveau de variable atteignable. Une régulation est proposée par la Direction des ressources humaines et validée par la Direction générale, afin de garantir une cohérence dans l'évaluation des performances individuelles.

Les poids respectifs des éléments collectifs et des éléments individuels peuvent être amenés à évoluer d'une année sur l'autre, selon le contexte et les priorités de l'entreprise.

Les augmentations annuelles des salaires fixes, constituées d'éléments collectifs ainsi que d'éléments individuels, sont déterminées selon :

- Un cadrage budgétaire, tenant compte des objectifs économiques généraux de l'entreprise ;
- Les discussions avec les partenaires sociaux dans les territoires où cela est applicable ;
- Les réalisations individuelles des collaborateurs de l'année précédente, évaluées conjointement par les managers et la Direction des ressources humaines.

La Direction des ressources humaines assure une revue de la distribution globale de l'augmentation annuelle afin de garantir cohérence et équité au sein de l'entreprise.

Élément d'information 2-20 Processus de détermination de la rémunération

Les politiques de rémunération et de détermination de la rémunération sont constituées selon :

- Des éléments externes ;
  - les niveaux de marché pour chaque poste et chaque territoire, qui sont fonction de l'équilibre offre / demande entre les besoins des entreprises et les ressources compétentes disponibles.
  - le niveau d'expérience et d'expertise de chaque collaborateur.
- Des éléments internes ;
  - la cohérence et l'équité entre les rémunérations des différents collaborateurs sont garanties par la Direction des ressources humaines.

Un comité RH, dépendant du Conseil de Surveillance du Groupe, approuve les rémunérations des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé. Ce comité RH est constitué de représentants des actionnaires principaux.

La Direction des ressources humaines s'appuie sur des contributeurs externes, pour améliorer le processus d'élaboration de ses pratiques de rémunération. Ces contributeurs sont indépendants de l'organisation, de son organe de gouvernance le plus élevé, et des cadres supérieurs. Il s'agit :

- De cabinets de recrutement qui sont sollicités régulièrement, et qui apportent une vision large des marchés pour chaque poste et chaque territoire ;
- De cabinets spécialisés en rémunération, qui peuvent être sollicités ponctuellement pour apporter un éclairage sur certains marchés ;
- Des entreprises du même secteur ou des associations professionnelles avec lesquelles le Groupe a des relations.

Élément d'information 2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs

Les mécanismes de réclamation sont communiqués dans « l'Élément d'information 2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupation » de la présente norme.

Toutes les mesures sont prises pour éviter qu'un événement ayant des impacts négatifs se produise. Dans le cas de la survenue d'un évènement ayant des impacts négatifs, le Groupe est en mesure d'activer une cellule de crise et de mobiliser les services compétents pour remédier à la situation.

Focus sur la chaine d'approvisionnement

L'engagement de SEQENS en faveur d'un approvisionnement responsable se reflète dans le Code de éthique fournisseurs, auquel tout fournisseur - et tout fournisseur de nos fournisseurs - doit se conformer.

Il est attendu d'eux qu'ils respectent la réglementation du travail et les exigences des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les fournisseurs doivent aussi respecter des conditions de travail décentes (horaires de travail, salaires et avantages sociaux, liberté d'association), assurer la santé et la sécurité de leurs collaborateurs (protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, information et formation sur les risques, et préparation aux situations d'urgence). Ils doivent par ailleurs respecter les réglementations en vigueur, en particulier environnementales, minimiser leurs rejets dans l'environnement (air, eau, sol), prévenir la pollution, réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, et leur impact sur la biodiversité.

Chaque fournisseur est encouragé à remonter les difficultés rencontrées sur ces sujets au Département des Achats responsables afin d'activer une prise en charge rapide. Chaque fournisseur peut enfin informer de toute difficulté ou suspicion de difficulté son interlocuteur usuel.

Données à caractère personnel et de vie privée

Le Groupe SEQENS dispose d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) est responsable de la mise en œuvre d'un programme de protection de la vie privée et des données personnelles au sein du Groupe SEQENS. Pour ce faire, il s'appuie sur un réseau de relais locaux de la protection de la vie privée sur chaque site. Toute réclamation en la matière peut être portée à la connaissance du DPO, tant par un collaborateur que par tout partenaire externe, via un canal dédié (privacy@seqens.com).

Mécanisme de lancement d'alertes

Par ailleurs, l'organisation prévoit un processus complémentaire, avec le mécanisme de lancement d'alertes. Les mécanismes de lancement d'alertes permettent à des individus de faire part de leurs préoccupations concernant des actes répréhensibles ou des infractions de la loi dans le cadre des opérations ou des relations d'affaires de l'organisation, que les individus eux-mêmes soient lésés ou non. Les mécanismes de lancement d'alertes sont décrits dans l'Élément d'information 2-26 de la présente norme.

Élément d'information 2-26
Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations

Tout collaborateur au sein du Groupe Seqens est informé dès son arrivée (formation nouveau arrivant) du fait qu'il peut solliciter des conseils ou soulever des préoccupations liées à la conduite des affaires auprès des personnes suivantes, en fonction des sujets ou thématiques concernés :

- Son responsable hiérarchique ;

- La direction des ressources humaines pour tous les sujets en lien avec la gestion des RH, les préoccupations potentiellement liées à la discrimination, au harcèlement et plus généralement au respect de la législation sociale en vigueur et du droit du travail ;

- La direction industrielle et HSE pour tous les sujets de préoccupation en lien avec les questions de sécurité et d'environnement sur le lieu de travail ;

- La direction juridique pour tous les sujets de préoccupation ou questions liées au droit des affaires incluant notamment le droit commercial, le droit de la concurrence, le droit pénal des affaires, le droit de l'environnement, etc ;

- La direction conformité pour toutes les préoccupations et/ou les risques en matière de corruption, conflits d'intérêts, le respect des règles et normes éthiques en vigueur.

La direction conformité veille également à la mise à disposition d'un dispositif d'alerte professionnel permettant de faire remonter toute préoccupation des parties prenantes, en garantissant l'anonymat et la confidentialité (sauf à l'égard de la direction conformité qui reçoit et traite les alertes).

Système d'alerte interne

SEQENS a mis en place un système d'alerte interne au sein de son Groupe à destination des opérationnels afin de partager des informations ou situations sensibles, préoccupations ou comportements contraires à l'éthique et à la probité.

Ce système géré en interne par le Département Conformité rend le traitement de la situation et de l'information partagées obligatoire dans un certain délai et garantit au lanceur d'alerte son anonymat.

Le système d'alerte est décrit dans le Code de Conduite du Groupe disponible sur le site web de SEQENS et s'applique à toutes les parties prenantes internes comme externes.

Le périmètre de traitement des préoccupations repose sur une collaboration des responsables des différents Départements clés (RH, HSE et Qualité notamment) en cas des situations spécifiques aux sujets abordés et si l'absence de conflits d'intérêts le justifie. Le Département Conformité peut également contacter le/la collaborateur(rice) désigné(e) comme référent(e) harcèlement au sein du Groupe.

Les alertes sont recueillies via une adresse électronique partagée et seulement accessible au Département Conformité. Mais les alertes peuvent également être recueillies par tout autre moyen de communication permettant de maintenir la confidentialité et l'anonymat.

Les membres du Département Conformité peuvent également être directement contactés, les conversations de toute nature faisant l'objet d'un rapport qui sera partagé avec le lanceur d'alerte. La politique interne permet de garantir la confidentialité des échanges ainsi que la responsabilité du Département Conformité en matière d'éthique et de traitement des alertes en général.

Si la situation ou l'information sont qualifiées de graves ou sensibles, celles-ci pourront être partagées au Conseil d'administration afin de garantir la continuité de l'activité du Groupe et la protection des collaborateurs concernés contre des actes de représailles.

Le service en charge du recueil ne possède aucune prérogative de sanctions disciplinaires, celles-ci appartenant uniquement au Département des Ressources Humaines en collaboration avec le Conseil d'administration suivant la gravité des alertes.

Tout nouveau collaborateur est informé de ce système d'alerte au moment de la formation sur le Code de Conduite, que ce soit au moment de leur arrivée au siège social ou par des formations anticorruptions annuelles pour l'ensemble des sites. Les membres du Département Conformité rendent compte chaque année au Conseil d'administration des affaires de comportements contraires à l'éthique par nature, type d'actions prises et contrôles mis en place au sein du Groupe SEQENS.

Élément d'information 2-28
Adhésions à des associations

Le Groupe SEQENS a un rôle significatif dans les associations professionnelles suivantes en lien direct avec ses activités :

- France Chimie, l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. Pierre Luzeau, président de SEQENS est membre du Conseil d'Administration.
- EFCG, European Fine Chemical Groupe, association professionnelle membre du CEFIC qui représente les intérêts de la Chimie Fine en Europe. Gildas Barreyre, secrétaire général de SEQENS, en est le vice-président et membre du board.
- SICOS, le syndicat des industries chine fine et biotech en France. Gildas Barreyre, secrétaire général de SEQENS, en est le vice-président et membre du Conseil d'Administration.
- UNIDEN, association qui représente les industries grandes consommatrices d'énergie en France. Gildas Barreyre, secrétaire général de SEQENS, est le président de la Commission Electricité et membre du Comité de Coordination.

SEQENS est par ailleurs membres d'autres associations sectorielles ou d'organisations en lien direct avec ses activités mais n'y a pas de rôle significatif ou une influence dans la conduite des missions desdites organisations. Enfin, les collaborateurs peuvent participer à des réunions d'associations sectorielles ou d'organisations dans le but de recueillir des informations et actualités de l'état d'un marché, des normes et réglementations en lien avec l'activité du Groupe.

SEQENS

21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE
CS 33167
69134 ECULLY CEDEX
FRANCE

TEL. +33(0)4 26 99 18 00
TEL. +33(0)4 26 99 18 00

WWW.SEQENS.COM

Écrit par Lucie COSSON,
Responsable RSE du Groupe

Réalisé par le Service
Communication du Groupe